



Le message du Syndic



Chères Altaripiennes, Chers Altaripiens,

Les élections communales du 8 mars dernier ont rendu leur verdict, je félicite et souhaite plein succès, satisfactions et surtout beaucoup de plaisir aux élus pour la prochaine législature.

La législature 2021-2026 se termine avec cette assemblée des comptes 2025 et il est temps d'en tirer le bilan. Le plan de législature 21-26 a été dans sa très grande majorité respecté. Le Conseil communal a présenté durant la législature 17 crédits d'investissement pour un montant de CHF 5'155'600.00 Ces investissements ont été essentiellement concentrés dans le domaine de la mobilité, les bâtiments, l'aménagement du territoire et l'épuration. Après l'investissement conséquent du complexe édilitaire, il était important de temporiser les investissements durant cette législature.

Lors de cette assemblée des comptes, le Conseil communal propose de boucler 11 crédits d'investissements car ces projets sont terminés. C'est la preuve que le travail a été réalisé, ainsi le futur Conseil communal pourra s'atteler à de nouveaux projets.

Les comptes 2025 sont positifs de CHF 441'684.00, mais ce résultat est à relativiser car CHF 409'909.00 sont prélevés sur la réserve de réévaluation du patrimoine administratif. On peut donc affirmer que le résultat des comptes est équilibré mais qu'au fil des années, le bénéfice a fondu aussi vite que les glaciers dans nos alpes.

Cette assemblée sera l'occasion de prendre congé de M. Bertrand Jacquaz qui ne s'est pas représenté pour un nouveau mandat. Je le remercie au nom du Conseil communal et de toute la population Altaripienne. Bertrand s'est engagé durant 17 ans pour notre commune, ce fut un plaisir de le côtoyer et de collaborer avec lui. Son sens pratique et son dévouement ont été très appréciés, nous lui souhaitons une excellente suite pour sa vie professionnelle et privée.

Quant à moi, je vivrai ma dernière assemblée communale en tant que Syndic. Après 10 ans à la syndiculture, je ne retiens que les meilleurs moments de cette période passionnante mais ô combien prenante. L'une de mes principales satisfactions est d'avoir réussi à fédérer les membres du Conseil communal vers un but commun : collaborer et se mettre au service des citoyens.

Je tiens à remercier les membres du Conseil, de l'administration, du service technique, les auxiliaires ainsi que tous les citoyens qui se sont engagés dans les diverses commissions communales, pour leur soutien et leur engagement envers notre belle commune de Hauterive (FR). Cela a été un réel plaisir de collaborer avec vous.

Chers Altaripiennes et Altaripiens, **MERCI** pour votre confiance durant ces 25 ans et plus particulièrement pour mes 10 ans à la syndiculture.

Votre Syndic, Dominique Zamofing





Convocation

Les citoyennes et les citoyens de la Commune de Hauterive (FR) sont convoqués en Assemblée communale le

**Jeudi 23 avril 2026, à 20h00,
à la salle du restaurant communal à Ecuwillens.**

ORDRE DU JOUR

- 1. Approbation du procès-verbal de l'Assemblée communale du 9 décembre 2025**
- 2. Règlement communal concernant l'Accueil extrascolaire (AES)**
(art. 10 al. 1 – prix maximum des repas par jour – CHF 16.00)
Rapport de la Commission financière
- 3. Arcia Région culturelle : acceptation des statuts**
Rapport de la Commission financière
- 4. Comptes de résultats 2025 et commentaires**
Rapport de la Commission financière
- 5. Comptes des investissements 2025**
- 6. Crédit d'investissement pour l'arrêt de bus Vany direction Bulle**
Rapport de la Commission financière
- 7. Crédit d'investissement pour la mise aux normes relatives à la sécurité incendie des salles communales**
Rapport de la Commission financière
- 8. Crédit d'investissement mise en séparatif Impasse du Sapex – Secteur Nord-Est**
Rapport de la Commission financière
- 9. Informations communales**
- 10. Divers**

Les documents relatifs à l'assemblée sont à disposition sur le site www.hauterivefr.ch ou peuvent être consultés au bureau communal durant les heures d'ouverture.

LE CONSEIL COMMUNAL

Point 1 de l'ordre du jour

PROCES-VERBAL DE L'ASSEMBLEE COMMUNALE DU MARDI 9 DECEMBRE 2025 A 20H00 A L'AUBERGE COMMUNALE A ECUVILLENS

Présidence : M. Dominique Zamofing
Secrétaire : Mme Chantal Duennenberger
Présents : 113 personnes (110 citoyens, 3 hors commune)
Excusés : Mme et M. Aline et Jacques Perriard
Scrutateurs : MM. Loïc Odermatt et Jean-Pierre Stirnimann

Mesdames, Messieurs,

Le Conseil communal vous souhaite la plus cordiale bienvenue à cette assemblée du budget 2026. Avant-dernière assemblée de la législature 2021-2026. Il sera bientôt temps pour le Conseil communal de tirer le bilan de la législature. Une législature de 5 ans peut paraître long, mais pour les membres du Conseil communal, cette période s'est déroulée très vite grâce à une excellente cohésion et surtout un but commun « un engagement pour le service de notre population ». En préparant l'assemblée, j'ai parcouru le plan de législature que le Conseil communal avait élaboré en 2021. Je peux l'affirmer, quasiment tous les éléments inscrits sont soit terminés ou en cours d'exécution. Nous y reviendrons lors de la prochaine et dernière assemblée de la législature en mars prochain.

L'année 2025 a été pour les sociétés de notre commune une année faste avec les résultats de la société de musique et de la jeunesse lors de leur concours respectif. Le Petit Chœur de Hauterive a fêté ses 50 ans, ce qui ne nous rajeunit pas.

Il y a une chose dont on peut être assez fier, c'est ce que j'appelle, la culture Altaripienne. Cette culture de solidarité envers nos sociétés locales, cette culture de soutien entre les générations et cette volonté de dire : je participe, je soutiens, je suis d'Hauterive.

Je peux vous citer le dernier événement en date. Lors d'un concours sur Frapp, l'application de Radio Fribourg, un nouveau citoyen de notre commune, M. Mickael Suchet a inscrit le village d'Ecuvillens au concours intitulé : Ensemble à Berne. 500 billets sont offerts au village qui aura obtenu le plus de suffrage pour voir Young-Boys-Lausanne Sports le samedi 17 janvier 2026. Ecuvillens a été finaliste. Ecuvillens a remporté le concours avec 42% des voix, contre 34% pour Villargiroud et 23% pour Riaz.

C'est l'une des preuves de la vitalité de notre commune. Les citoyens se mobilisent et cela est réjouissant. 500 habitants pourront donc aller voir YB-Lausanne Sports, ce sera une bonne soirée.

Place au menu de cette soirée. Nous allons délibérer sur le budget 2026 et 2 objets sont à l'ordre du jour du budget des investissements.

Je salue particulièrement la présence ce soir :
Du Frère Claude, représentant de l'abbaye d'Hauterive
De Monsieur Maurice Seydoux, Président de Paroisse
De Monsieur le Député Nicolas Galley.

Les personnes suivantes ne peuvent pas être des nôtres ce soir et m'ont prié de les excuser :
Mme et M. Aline et Jacques Perriard, M. Pascal Hertling.

L'assemblée communale a été convoquée
par publication dans la feuille officielle no 47 du vendredi 21 novembre 2025
par affichage aux piliers publics
par publication dans l'information communale distribuée à tous les ménages
par information sur notre site Internet

L'assemblée peut ainsi valablement délibérer.

Pour le bon déroulement de cette assemblée, je vous prie de bien vouloir respecter les consignes suivantes :

Les citoyens qui n'ont pas le droit de vote sont priés de s'annoncer maintenant :
Patrick Andrey, Pierrick Bertschy, Leandro Ramos.

Lors de vos interventions, vous voudrez bien utiliser le micro que vous tendra notre apprenti Leandro et vous annoncer avec votre nom et prénom.

Le Conseil communal vous propose de nommer deux scrutateurs.
M. Jean-Pierre Stirnimann (49) et M. Loïc Odermatt (64) ont accepté d'officier à ces postes. Merci pour votre engagement, nous sommes donc 113 citoyen(ne)s présent(e)s.

APPROBATION DE L'ORDRE DU JOUR

L'ordre du jour est le suivant :

1. Approbation du procès-verbal de l'assemblée communale du 27 mai 2025

2. Révision des statuts de l'Association régionale de la Sarine (ARS)

Rapport de la commission financière

3. Budget de fonctionnement 2026 – approbation

Rapport de la commission financière

4. Budget des investissements 2026 – approbation

4.1 Crédit pour l'inventaire des chemins AF (Amélioration Foncière)

Rapport de la commission financière

4.2 Crédit pour la réfection de la Route du Village à Ecuwillens

Rapport de la commission financière

5. Information du Conseil communal

6. Divers

Pas de question, **l'ordre du jour est validé à l'unanimité par mains levées.**

POINT 1 DE L'ORDRE DU JOUR :

Approbation du procès-verbal de l'assemblée communale du 27 mai 2025

M. Dominique Zamofing : Le procès-verbal de ladite assemblée a été publié dans le bulletin d'information distribué à tous les ménages de la commune. Il a pu également être consulté sur notre site Internet www.hauterivefr.ch.

Y a-t-il des remarques ou des questions concernant ce procès-verbal ? Aucune remarque, **le procès-verbal est approuvé à l'unanimité** et nous remercions notre secrétaire communale Mme Chantal Duennenberger pour la retranscription précise de nos débats.

POINT 2 DE L'ORDRE DU JOUR :

Révision des statuts de l'Association régionale de la Sarine (ARS)

Fondée en 2022, l'Association régionale de la Sarine entend renforcer les collaborations et le dialogue entre les 25 communes du district. La révision totale des statuts de l'association est aujourd'hui une opportunité pour promouvoir le développement territorial, économique et touristique pour toute la région. L'entrée en vigueur des nouveaux statuts est prévue pour le 1^{er} juillet 2026.

Le but de cette révision est de positionner le district de la Sarine comme moteur de développement, de renforcer les synergies entre les 25 communes qui le composent et développer des projets au profit de toute la région.

Si l'association est active depuis 2022, des modifications du cadre légal exigent aujourd'hui que les enjeux de développement territorial, économique et touristique soient coordonnés à l'échelle du district. Les collaborations intercommunales qui existent actuellement à plus petite échelle doivent également être revues sur la base de la nouvelle loi sur les agglomérations. Ce contexte offre une opportunité aux communes sarinoises de collaborer sur les thématiques clefs pour le développement du district, de le doter des infrastructures nécessaires et d'assurer une partie de leur financement au moyen de subventionnements fédéraux et cantonaux.

La révision totale des statuts de l'association repose sur une démarche participative initiée il y a près de deux ans, et impliquant toutes les communes sarinoises. Cette approche permet de présenter un projet concerté, cohérent et qui reflète les besoins et les ambitions du district dans le domaine du développement territorial.

Des groupes de travail ont défini les différents axes apportant une plus-value à l'échelle régionale, alors qu'un groupe dédié aux finances a validé les différentes enveloppes budgétaires et fixé les clefs de répartition entre les communes.

La révision des statuts prévoit d'étendre les tâches actuelles de l'association en y ajoutant plusieurs politiques publiques qui sont toutes en lien étroit avec le territoire et le positionnement du district. Les tâches de l'ARS touchent des domaines aussi variés que l'urbanisation, le développement économique, les transports et le paysage. Ces différentes politiques sont coordonnées entre elles dans le cadre de planifications qui sont revues à intervalles réguliers (plan directeur régional, projet d'agglomération).

Par exemple, l'association est responsable de la commande de prestations en matière de transports publics urbains (pas les transports publics régionaux) et la gestion des Park & Ride. L'ARS est aussi appelée à élaborer, réviser et mettre en œuvre la gestion des zones d'activité du point de vue territorial tout en maintenant le contact avec l'ensemble des acteurs et des entreprises concernées.

C'est encore l'ARS qui assure le développement de nouvelles infrastructures de mobilité touristiques et finance l'organisme touristique régional en charge de l'accueil et du marketing (Fribourg Tourisme et Région).

Dans le cadre de ses différentes activités, l'association veille en outre au respect de l'environnement et agit conformément aux principes du développement durable.

L'ARS reprend la structure classique d'une association de communes avec un comité directeur, une commission financière et une assemblée des délégué(e)s. Ces organes sont composés de représentant(e)s des différentes communes assurant une représentativité régionale équitable.

Deux délégations, l'une pour l'aménagement du territoire et l'autre pour les domaines touristiques et économiques, prépareront les dossiers et émettront des préavis à l'attention du Comité directeur.

Des commissions spéciales complètent ce dispositif. Elles gèrent les dossiers qui ne concernent qu'une partie des membres de l'association comme les transports publics urbains. Des collaborations avec des communes tierces ont lieu lorsque la mise en œuvre de certaines politiques publiques dépasse les frontières du district, à l'image des projets d'agglomération.

Le budget annuel de l'ARS est estimé à CHF 3,1 millions, auxquels s'ajoute un montant de CHF 15,5 millions destiné à l'exploitation de l'offre en transport public urbain. Celle-ci est financée uniquement par les communes qui en bénéficient. Cela ne concerne donc pas la commune de Hauterive (FR).

L'association fonctionne sur la base de plusieurs clefs de répartition dont les critères varient selon les thématiques traitées. Par exemple, le financement des tâches liées à l'aménagement du territoire dépend des possibilités de développement futur de chaque commune. Cette mécanique fine permet de tenir compte des spécificités de chaque commune, mais il ne permet pas de définir une contribution unique en francs par habitant(e). Il est toutefois possible d'établir une moyenne de CHF 20.00 par habitant(e) pour les communes qui ne contribuent pas au financement du transport public urbain et de CHF 200.- par habitant(e) pour les communes qui bénéficient de ces transports. Pour Hauterive (FR), cela représente un montant de CHF 57'131.- qui sont au budget 2026 (plus ou moins 20.00 par habitant).

Les statuts révisés ont été validés dans le cadre de l'Assemblée des délégué(e)s du 18 septembre 2025. Ils doivent obtenir l'aval des législatifs (conseil général ou assemblée communale) des 25 communes du district d'ici la fin de l'année. Plusieurs séances d'information à destination des législatifs et de la population ont été organisées dans le courant de l'automne.

L'entrée en vigueur des statuts et la mise en œuvre de la nouvelle gouvernance régionale sont quant à elles prévues pour le 1er juillet 2026.

Voilà en résumé ce que l'on peut dire concernant la révision des statuts de l'ARS.

Je donne la parole au Président de la commission financière M. Serge Despont.

Conformément à ses attributions, la Commission financière a rencontré le 17 novembre 2025 le Conseil communal puis a tenu une séance interne en date du 25 novembre.

La Commission financière vous fait part de son préavis établi sur cette base.

Point 2 de l'ordre du jour : Révision des statuts de l'Association Régionale de la Sarine (ARS)

La Commission financière a étudié les statuts révisés. Ceux-ci comprennent plusieurs tâches d'intérêt régional dans le domaine du développement territorial, économique et touristique.

L'Association peut contracter des emprunts.

La limite d'endettement est fixée à CHF 2'000'000.00 pour le compte de trésorerie.

La limite d'endettement est fixée à CHF 8'000'000.00 pour les investissements.

La Commission financière préavise favorablement l'adoption de cette révision.

M. Dominique Zamofing : merci M. le Président, je précise que toutes les communes doivent accepter ces statuts. Les délégués des communes les ont déjà acceptés le 18 septembre 2025. Ils vous sont soumis. Toutefois nous ne pourrions pas changer d'un iota un article ce soir. Soit vous les acceptez en bloc, soit vous les refusez en bloc. Le Conseil communal vous soumet ces statuts et souhaite que vous les acceptiez. Du travail a déjà été fait durant deux ans pour élaborer ces nouveaux statuts, M. Patrick Cudré-Mauroux était membre du groupe qui concernait l'aménagement du territoire et moi-même pour les finances. Nous avons tous les deux participé et essayé de défendre au mieux les intérêts de la commune tout en maintenant le dialogue avec les autres communes, car finalement, si l'on veut faire quelque chose ensemble, il faut se rassembler vers un but commun. La grosse discussion était comme toujours les finances. Les communes ayant plus de moyens estimaient payer beaucoup trop et les communes à peu de moyens estimaient aussi payer trop car leurs moyens sont limités. Nous avons ainsi réussi à trouver un mix entre toutes les communes. J'ouvre la discussion. Y a-t-il des questions concernant ces nouveaux statuts de l'Association régionale de la Sarine ? En Gruyère, cela fait 15 ou 20 ans qu'une association régionale existe et fonctionne. En Sarine, des discussions ont également eu lieu mais n'avaient pas abouti pour des problèmes de partage financier. L'ouvrage est ainsi remis sur le métier.

M. Vincent Jacquat, Posieux : Monsieur le Syndic, Mesdames et Messieurs, j'ai bien vu en tant que membre de la Commission financière le message, toutefois l'association a été créée en 2022. Je n'ai pas souvenir quand notre commune y a adhéré. Est-ce que vous pourriez rappeler l'historique de notre adhésion à cette association ?

M. Dominique Zamofing : Une partie des communes de la Sarine étaient déjà fédérées au niveau de l'agglomération qui sera dissoute. Il n'y avait pas d'association à proprement dit jusqu'en 2022. Auparavant, il y avait des échanges entre les syndicats des différentes communes qui se rencontraient et partageaient leurs problèmes. Aucun but commun n'était défini comme dans les statuts qui vous sont soumis ce soir. Depuis 2022, toutes les communes sont fédérées là derrière. Avant 2022, il y avait la Loi sur l'agglomération, qui ne peut plus exister sous cette forme institutionnelle. Les communes doivent se relier autour d'une association. Je n'ai pas de date exacte à vous transmettre si ce n'est 2022. D'autres questions ? Ce n'est pas le cas.

Au vote à mains levées, la révision des statuts de l'Association régionale de la Sarine (ARS) est acceptée à l'unanimité moins 3 abstentions. Les statuts sont acceptés à la majorité.

Point 3 de l'ordre du jour : Budget de fonctionnement ou compte de résultat 2026

Le Conseil communal vous présente un budget légèrement déficitaire. Ce budget peut être qualifié de prudent. L'équilibre budgétaire est presque atteint et ceci grâce au prélèvement du fond de réévaluation suite à la réorganisation comptable MCH2. La marge de manœuvre devient restreinte mais nous ne sommes pas encore au stade où le taux d'impôt devrait être relevé comme dans certaines communes. Les charges liées sont en légère augmentation mais elles sont maîtrisées et compensées par des revenus fiscaux en augmentation.

A l'avenir, avec les futures constructions ou agrandissement des cycles d'orientation, des nouveaux lits mis à disposition dans les homes, les charges financières au niveau du district ne feront qu'augmenter. Il s'agira d'être vigilant pour contenir ces nouvelles charges.

Le Conseil communal a réalisé la majorité des investissements prévus dans le plan de législature. La planification financière, précieux outil de conduite, vous sera présentée tout à l'heure. La situation ne se présente pas si mal. Cela dépendra des futures projets ou réalisations lors de la prochaine législature.

Revenons-en au budget. Le budget qui vous est soumis présente un léger déficit de CHF 48'557.70.

Nous vous présentons la répartition des charges et les revenus pour le budget 2026.

Vous pouvez vous rendre compte que le secteur de la formation représente le plus de charges. A noter que le 50% des charges salariales des enseignants est pris en charge par la commune.

La prévoyance sociale, la protection de l'environnement et l'aménagement du territoire se partagent la deuxième marche du podium. Les prestations complémentaires, nouvelles charges entièrement mises au profit des communes, pèjorent le budget pour plus de CHF 130'000.00.

Concernant les revenus, ce sont naturellement les chapitres finances et impôts qui apportent du grain au moulin.

A noter que les chapitres de l'eau potable et l'épuration sont couverts à 100%. Cependant, nous peinons toujours à couvrir au minimum à 70% le chapitre de la gestion des déchets. Celui-ci est couvert à 68%, tout en remontant le prix du kg de déchet à 60cts/kg lors de l'élimination.

Le compte de fonctionnement 2026 a été publié dans son intégralité dans le bulletin d'information no 2/2025. Vous avez pu en prendre connaissance avant l'assemblée. Comme à l'accoutumée, nous avons joint les commentaires nécessaires et les explications sur les différences des positions les plus marquantes par rapport au budget 2025. Nous allons lire les comptes dans leur ensemble pour que vous puissiez poser vos questions afin de compléter, si nécessaire, votre information.

Je donne la parole au président de la Commission financière, M. Serge Despont.

Point 3 de l'ordre du Jour : Budget de fonctionnement 2026

La Commission financière a étudié attentivement le budget 2026 de notre commune qui prévoit un déficit de CHF 48'557.73 (comparé à un bénéfice de CHF 33'817.59 au budget de l'exercice 2025). Nous relevons que le budget présenté est équilibré. Celui-ci tient compte comme les années précédentes d'une dissolution de la réserve de réévaluation du patrimoine administratif de CHF 410'000.00.

Les principales augmentations de charges par rapport à l'exercice 2024 sont les suivantes :

Secteur de la formation scolaire CHF 129'000.00

La prévoyance sociale + CHF 456'000.00 dont notamment :

les prestations complémentaires AVS pour CHF 130'000.00, AI pour CHF 94'000.00,

Crèches du Gibloux pour CHF 110'000.00 et Service Social du Gibloux pour CHF 50'000.00.

Les comptes 2024 ont clôturé sur un bénéfice comptable de CHF 955'000.00.

Sur la base des informations communiquées et de notre analyse, la Commission financière préavise favorablement le budget pour l'année 2026 qui prévoit un déficit de CHF 48'557.73.

M. Dominique Zamofing : merci M. le Président, j'ouvre la discussion concernant ce budget 2026. Je vous rappelle que c'est un budget, nous espérons que lors du bouclage des comptes 2026, le chiffre rouge se transformera en noir.

Comme il n'y a pas de question concernant le budget, nous allons passer à son approbation.

Au vote par mains levées, le budget du compte de résultat 2026 avec un léger déficit projeté de CHF 48'557.73 est accepté à l'unanimité.

Le budget de fonctionnement 2026 est accepté, nous vous remercions de votre confiance.

Point 4 de l'ordre du jour : Budget des investissements 2026

Le Conseil communal vous propose 2 objets au budget des investissements.

Point 4.1 de l'ordre du jour Crédit pour l'inventaire des chemins AF (Amélioration foncière)

La dernière intervention pour l'entretien des chemins AF date de 2003. Pour maintenir ces infrastructures dans un bon état, il y a lieu de dresser un inventaire et un état des lieux.

La mise en route du processus d'amélioration foncière vise à réhabiliter et sécuriser les chemins agricoles. Le mandat du bureau Sabert en collaboration avec Grangeneuve consiste à :

Dresser un inventaire détaillé des chemins AF et un état des lieux conformes aux critères du SAgri, base indispensable pour planifier les investissements

Elaborer le dossier d'expertise cantonale et fédérale

Constituer le dossier de subventionnement, ouvrant l'accès aux soutiens financiers du canton et de la Confédération (pouvant atteindre jusqu'à 60 % des coûts).

Sans ce processus, la commune doit assumer seule les coûts d'entretien et de réfection.

Il y a plusieurs étapes à franchir :

Tout d'abord une demande préliminaire doit être déposée

Ensuite il y a l'entrée en matière et l'expertise

Puis l'établissement d'un avant-projet, la mise à l'enquête, la décision de subventionnement, la réalisation et pour terminer la réception des ouvrages et le décompte final.

Quelques exemples de chemins AF sont présentés au beamer.

Ces chemins ont été créés lors du remaniement parcellaire de l'autoroute dans les années 1960 à 1970 essentiellement du côté d'Ecuvillens. Il faut passer par cette procédure si l'on veut refaire ces chemins et bénéficier des subventions.

Je donne la parole au président de la Commission financière.

Point 4.1. de l'ordre du jour : Crédit pour l'inventaire des chemins AF (Amélioration Foncière)

La dernière intervention d'entretien date de plus de 20 ans.

Un inventaire avec état des lieux est nécessaire pour obtenir à terme des subventions. La Commission financière préavis favorablement cet investissement de CHF 60'000.00 financé par les liquidités.

M. Dominique Zamofing : J'ouvre la discussion.

M. Jean-Pierre Stirnimann, Posieux : Monsieur le Syndic, Madame, Monsieur, ma première question : en 2003 vous avez effectué les dernières interventions et je suis étonné que depuis 2003, on ne doit maintenant que dresser un inventaire. Est-ce que c'était un peu calculé au pouce ou l'inventaire n'existe pas ? Y a-t-il eu des tronçons supprimés ou ajoutés depuis ?

Deuxième question, concernant les étapes, à quel moment le crédit engagé sera voté par l'assemblée communale ?

M. Dominique Zamofing : il s'agit plutôt d'un inventaire sur l'état des chemins AF. La liste de ceux-ci est connue. Il s'agit d'établir un inventaire de l'état des routes AF, afin de savoir s'il y a lieu de les refaire, de les entretenir ou ce qu'il y a lieu d'entreprendre. Le crédit viendra une fois que le dossier sera déposé avec le taux de subventionnement. Dans 2-3 ans et probablement pas avant, un crédit sera voté par l'assemblée pour entretenir ces chemins. La dernière fois nous avons dû refaire deux tronçons, en installant un tapis et boucher des fissures. Ce n'était pas des gros travaux. La difficulté actuellement réside dans le fait que les machines agricoles deviennent toujours plus larges. Le coffre des chemins n'est plus suffisamment large par rapport aux machines et cela commence à ronger les bords. Mais je rappelle que ces chemins sont aussi beaucoup empruntés par les promeneurs de la commune et des environs.

M. Claude Grand, Ecuvillens : j'ai trouvé l'info un peu succincte par rapport à l'investissement qui pourrait suivre. Nous n'avons aucun kilométrage et les zones sont plus ou moins définies par les ortho photos. Y aurait-il moyen d'avoir plus de détails ? Avez-vous prévu de faire un syndicat d'amélioration foncière étant donné que tous ces chemins AF sont propriétés de la commune sur 4 mètres de large ? J'imagine que tout appartient à la commune.

M. Dominique Zamofing : je vais répondre d'abord à la 2^{ème} question : il n'y a pas de possibilité de faire un syndicat. En effet un syndicat d'amélioration foncière se crée lorsqu'il y a une route cantonale, autoroute à l'époque ou des remaniements parcellaires au niveau des propriétaires terriens, finalement ce qui n'est pas le cas à Ecuvillens. Les remaniements ont été faits à l'époque, malheureusement je dirais, seulement de gauche et de droite de l'autoroute mais pas sur toute la commune. Plusieurs parcelles n'ont pas été touchées, comme par exemple au Bois Cornard. A l'époque, seuls 250 mètres de chaque côté de l'autoroute ont été pris en compte et c'est à ce moment que nous avons raté le coche. On voit en Suisse allemande les fermes refaites à l'époque avec de belles parcelles. Ce n'est pas vraiment le cas dans notre région. Il n'y a donc pas la possibilité de créer un syndicat d'amélioration foncière. Concernant l'information succincte, j'aurais pu colorier tous les chemins, mais le but est de faire l'inventaire et de connaître l'état de ces chemins. Les kilométrages viendront lors du dépôt du dossier de la demande de crédit et vous aurez alors toutes les informations y relatives. Désolé si je n'ai pas transmis assez d'information.

M. Claude Grand : pas de souci, merci pour ces explications. J'ai juste encore une question : Il est clair que la moitié de la commune de Hauterive (FR) est concernée par du terrain agricole, 50 % selon le plan de zone. C'est pourquoi je me posais la question combien de chemins va-t-on trouver dans le recensement ? Il y est peut-être aussi inclus la création de nouveaux chemins et la réfection des anciens ce qui paraît logique. Du fait qu'il n'y aura pas de syndicat, cela veut dire que les propriétaires qui bénéficient de ces chemins ne sont pas du tout concernés par les frais, c'est bien juste ?

M. Dominique Zamofing : Une subvention sera attribuée par le Canton et la Confédération. Probablement 40% sera à la charge de la Commune. Il n'y aura pas de nouveau chemin, ce n'est pas le but de cet inventaire, mais uniquement ce qui va concerner l'entretien, on a vite des nids de poule. Il est normal de s'inquiéter tous les 25- 26 ans de l'état de ces chemins. Aucune demande de participation aux frais ne sera faite aux différents propriétaires de ces terrains.

M. Claude Grand : il faut bien me comprendre, c'est une bonne initiative et je ne souhaite pas freiner la Commune. Je trouvais juste par rapport au volume qu'il peut y avoir, l'information reçue est un peu succincte. Je suis un peu étonné, sachant que le Sagri dispose de plans de réseau des chemins agricoles, que lorsque la commune a fait la demande pour ce recensement, je pense que c'est vous qui l'avez faite, vous avez certainement dû communiquer des plans ou des chiffres.

M. Dominique Zamofing : non, actuellement nous n'avons pas encore déposé de demande. Nous devons d'abord constituer le dossier pour effectuer la demande et il faut un peu d'argent pour payer l'ingénieur. Nous ne sommes même pas encore au stade de l'enquête préliminaire. Ensuite il y aura une entrée en matière pour une expertise. Donc actuellement, nous sommes au point 0 ce soir et demain matin à 0,1, actuellement rien n'est fait.

M. Claude Grand : on est bien clair que vu la mensuration excellente de la commune, tous les chemins sont répertoriés. Les ortho photos sont à disposition et le recensement se fera sur tous les chemins AF.

M. Dominique Zamofing : non. Je ne sais pas si cela se fait différemment ailleurs, mais je répète il ne s'agit pas d'un inventaire de combien de kilomètres nous disposons, mais bien de l'état de ces chemins. D'autres questions ? Ce n'est pas le cas, je vais soumettre l'investissement au vote.

Au vote par mains levées, le crédit pour établir l'inventaire sur l'état des chemins AF pour un montant de CHF 60'000.00 financé par les liquidités est accepté à l'unanimité moins 1 abstention.

Le crédit d'investissement pour cet objet est ainsi approuvé. Je vous remercie.

Point 4.2 Crédit pour la réfection de la route du Village à Ecuwillens

La route du Village à Ecuwillens a besoin d'une réfection de la couche de roulement, appelée également le tapis. Ceci depuis l'église jusqu'au carrefour menant à la route de Magnedens. Les grilles d'évacuation feront également l'objet d'une réfection.

Tronçon d'une longueur de 315 m², ce qui représente environ 1'900 m².

Financement du montant d'investissement de CHF 105'000.00 par les liquidités. La Commune finance régulièrement par le budget de fonctionnement, mais cette fois le montant est trop important.

Je donne la parole au Président de la Commission financière, Monsieur Despont.

Point 4.2. de l'ordre du jour : Crédit pour la réfection de la Route du Village à Ecuwillens

Vu l'état de cette route, la Commission financière préavis favorablement cette réfection dont l'investissement de CHF 105'000.00 sera financé par les liquidités.

N.B. : Pour votre information, suite à l'échéance du mandat actuel, la révision des comptes de la Commune a été confiée, dès 2026, à la Sté Fidustrust révision SA, à Fribourg.

M. Dominique Zamofing : Merci, vous confirmez donc que vous acceptez ce crédit et nous aurons donc une nouvelle fiduciaire. Ce choix est celui de la Commission financière et non pas du Conseil communal puisque c'est dans les prérogatives de la Commission. J'ouvre la discussion concernant la réfection de ce tapis à Ecuwillens, qui engendrera certainement quelques difficultés de circulation temporairement.

M. Jean-Marc Kuhn. De quelle sorte sera refait le tapis ? antibruit, tapis normal, etc.

M. Jean-François Zanetti : ce sera un tapis monocouche comme le reste du village, mais pas un tapis phonique.

M. Dominique Zamofing : les tapis phoniques fonctionnent bien quelques années. Ensuite le matériel est assez sensible et souvent le tapis perd de son efficacité. Il faut ensuite les nettoyer car il y a beaucoup de pores et une fois que ceux-ci sont remplis cela n'a plus vraiment l'effet phonique. Nous en avons un sur la route cantonale à Posieux. Il y a eu beaucoup d'améliorations constatées les premières années et gentiment cela diminue. Pas d'autre question.

Au vote par mains levées, le crédit pour la réfection de la Route du Village à Ecuwillens pour un montant de CHF 105'000.00 financé par les liquidités est accepté à l'unanimité.

Merci de votre confiance, nous pourrons dérouler le tapis.

Avant de boucler le volet financier, je dois encore vous faire formellement approuver le budget total des investissements 2026 qui se monte à CHF 165'000.00.

Au vote par mains levées, le budget total des investissements 2026, soit CHF 60'000.00 pour les chemins AF et CHF 105'000.00 pour la réfection de la route du Village à Ecuwillens, pour un excédent de charges de CHF 165'000.00 financé par les liquidités est accepté à l'unanimité.

Le budget des investissements 2026 est ainsi approuvé dans sa totalité, au nom du Conseil communal, je vous remercie.

Planification financière :

Pour la dernière fois de la législature, nous vous présentons la planification financière 2026-2030.

La situation se présente assez bien. Nous avons tenu compte des investissements connus à ce jour, à savoir l'Accueil extra-scolaire, le raccordement à la STEP de Villars-sur-Glâne et les différents frais inhérents à l'Association régionale de la Sarine.

Quelques inconnues subsistent malgré tout et cette planification sera à remettre à jour en fonction du plan de législature 2026-2031 établi par le futur Conseil communal.

Un grand merci à notre administrateur M. Patrick Andrey pour le travail de mise en œuvre de cette planification. Elle est assez prudente et nous avons beaucoup d'inconnues en fin de législature. Nous ne pouvons pas préjuger les desideratas du prochain Conseil communal ou de la population. Nous avons inclus tout ce qui était connu dans cette planification financière. Nous voyons que nous avons une petite marge de CHF 100'000.00 à CHF 200'000.00 par année. Ces chiffres sont à prendre avec des pincettes. Il suffit par exemple que le CO de Givisiez ait des frais financiers et nous ne savons pas à quel moment il faudra s'en acquitter. Ceux-ci peuvent vite se monter à CHF 100'000.00. Mais il n'y a pas lieu de s'alarmer pour l'instant. La situation financière de la Commune est saine, pourvu que cela dure. Nous restons attentifs, sans vivre au-dessus de nos moyens. Il est important d'avoir des projets mais ceux-ci doivent être finançables pour faire tourner le ménage communal. J'ouvre la discussion malgré le fait que cette planification financière ne soit pas soumise au vote.

M. Bernard Perritaz, Ecuwillens : Je réitère ma demande de publier cette page de planification 2026-2030 dans le Bulletin d'information de la Commune, afin qu'on puisse en prendre connaissance par avance. C'est le document le plus important au niveau financier de la Commune. Merci.

M. Dominique Zamofing : Je me souviens de votre remarque il y a 3-4 ans en arrière. C'est volontiers que l'on publierait cette feuille mais le délai pour imprimer le Bulletin communal était très court. Cette planification a été terminée le jour de rencontre avec la Commission financière, ce qui était trop tard pour le publier. C'est beaucoup de travail et cela fait une année que notre administrateur est en fonction. Nous avons dû donner un coup de rein puisqu'il y a aussi le système de contrôle interne que l'on doit mettre sur pied. Cela représente également un énorme travail. Nous ne pouvons pas être sur tous les fronts mais nous prenons note de votre affirmation. Elle est justifiée. La planification est à prendre avec prudence vu que la prochaine planification sera plus importante. D'autres questions ? Ce n'est pas le cas et nous pouvons passer au point 5.

Point 5 de l'ordre du jour : Information du Conseil communal **Elections communales**

La fin de la législature approche. Qui dit fin de la législature dit également élections communales. Vous avez, insérées dans le Bulletin communal et affichées aux piliers publics, les informations concernant les élections du 8 mars prochain avec les délais et procédures pour le dépôt de liste : le 26 janvier 2026 à 12h00 pour le système majoritaire et le 23 janvier 2026 à 12h00 en cas de demande de système proportionnel. Qui peut se porter candidat ? Toute personne âgée de 18 ans révolus et remplissant en outre les conditions suivantes : être Suisse et domicilié dans la Commune, une personne de nationalité étrangère habitant dans la Commune et domiciliée dans le Canton depuis au moins 5 ans bénéficiant d'une autorisation d'établissement de permis C. Voilà les informations que je pouvais vous donner à ce sujet.

Sondage concernant une éventuelle étude de fusion avec la Commune de Gibloux

Au plan de législature 2021-2026 figurait un sondage concernant une éventuelle fusion avec la Commune de Gibloux. 10 ans après la fusion des communes du Gibloux, il est important pour le Conseil communal, dans l'optique de la prochaine législature, de prendre l'avis de la population. A savoir s'il y a lieu d'étudier un projet d'une éventuelle fusion avec nos collègues de Gibloux ou pas.

Un courrier parviendra à chaque citoyen en âge de voter. Pour éviter un bourrage des urnes comme dans une certaine commune genevoise, les bulletins seront numérotés mais sans registre nominatif. Chaque bulletin aura un numéro unique qui permettra de ne pas avoir plusieurs bulletins remplis avec

une écriture identique par exemple. Il s'agit d'un sondage qui n'a pas force obligatoire. Cela permettra d'avoir la température de la population à ce sujet pour un futur plus ou moins lointain. Nous avons régulièrement des discussions avec le Conseil communal de Gibloux. Nous nous rencontrons une fois par année. De plus nous avons différents projets et conventions qui nous lient. L'ambiance y est excellente mais il serait bien de connaître pour les 10-15 prochaines années l'avis de la population. Nous vous envoyons ce sondage avant les fêtes de Noël. Vous pourrez ainsi échanger sur l'avenir de la commune autour de la table de Noël ou de Nouvel An. Le délai retour du sondage est fixé au 15 janvier 2026. J'ouvre la discussion.

M. Hugo Zbinden, Posieux : Monsieur le Syndic, Madame, Messieurs les Conseillers, bonsoir à tous. Est-ce que cette fusion est un objectif du Conseil communal ? En définitive la mise en route de ce sondage a été décidée par le Conseil communal afin de demander à la population si oui ou non nous serions intéressés par une fusion avec nos voisins du Gibloux. Ce n'est pas la population de Hauterive (FR) qui a décidé qu'il fallait faire ce sondage ? Ou alors, est-ce un vœu du Conseil communal dans son ensemble, de fusionner avec Gibloux ? Et 2^{ème} question, je me demande quand même s'il y a des avantages. J'estime qu'il y a plus de désavantages que d'avantages de fusionner avec Gibloux. Est-ce que c'est un vœu du Conseil communal de fusionner avec Gibloux. Vu les prochaines élections au mois de mars approchées, je pense que pour la population ce serait intéressant de savoir parmi tous ces candidats pour le Conseil communal lequel est plutôt pour une fusion avec Gibloux et ceux qui sont plutôt contre. Je me pose quand même la question, est-ce que cette fusion est un vœu du Conseil communal ou pas, merci.

M. Dominique Zamofing : le vœu du Conseil communal est de prendre l'avis et la température de la population. La planification est différente si une commune a pour objectif de fusionner dans 5 ou 10 ans, ou si elle souhaite rester seule avec plus ou moins 3'000 habitants. Les investissements seront quelque peu différents. Je peux m'imaginer que le Conseil communal, en fonction du résultat du sondage, aura probablement un plan de législature qui sera différent selon les résultats de ce sondage. C'est uniquement une volonté de prendre la température. 2^{ème} chose, les bulletins de vote sont numérotés mais pas nominatifs. Nous ne pourrions pas connaître l'avis des futurs candidats pour la prochaine législature. Je n'ai pas d'autre réponse à vous donner de ce côté-là. Nous n'allons pas ouvrir un débat ce soir s'il faut fusionner ou non ni sur les avantages et inconvénients. Le résultat sera connu dans un mois. Ni la commune de Gibloux ni la préfecture ne nous ont mis la pression pour ce sondage. Il faut être un peu visionnaire et plutôt que de rester avec la tête dans le guidon, il faut être à l'écoute de ses citoyens.

Chemin de la Sarine : explication sur la situation

Pour rappel, un crédit a été voté l'année dernière pour une étude concernant l'érosion des berges de la Sarine. Le bureau d'ingénieur préconise trois variantes :

1. Ne rien faire et laisser la Sarine éroder les berges
2. Modifier le lit de la Sarine en déplaçant le gravier qui s'est accumulé sur la rive droite
3. Consolider les berges avec des enrochements et déplacer le lit de la Sarine.

Deux séances ont été organisées avec le Service de l'environnement ainsi que celui des lacs et cours d'eau. Il a été décidé, avec l'autorisation de l'OFEV (Office fédéral de l'environnement), d'opter dans un premier temps pour la solution 2 (déplacement du lit de la Sarine en charriant le gravier et le limon). Les travaux ont été financés par le Groupe E et subventionnés par l'OFEV dans le cadre de l'assainissement du charriage.

Les travaux ont été entrepris au mois de septembre. Après la crue du début octobre, le résultat est mitigé et une bonne partie des gravats ont été charriés et ne protègent plus les berges.

Lors de crues, la Sarine ronge les berges. Le chemin est gentiment érodé côté Hauterive. Un autre problème réside sur la commune de Gibloux où le chemin empiète maintenant sur du terrain agricole privé (crue en 2023). Selon les ortho photos, le lit de la Sarine était beaucoup plus large dans les années 50-60 et la forêt était moins étendue. Un secteur a été défriché et deux pelles mécaniques sont allées dans le terrain pour déplacer le gravier. Un épi a été formé afin de canaliser l'eau du côté droit. A notre avis, le terrain naturel n'a pas été pris en compte et le lit de la Sarine ne se déplace pas comme espéré. Nous n'étions pas partie prenante et n'avons pas été informés du jour des travaux. Finalement c'est le Groupe E qui paie, avec la subvention de l'OFEV. Nous avons parfois l'impression que l'argent est gaspillé. Ces travaux ont également été réalisés en raison de la décharge de la Tuffière qui se trouve en amont. Il faut éviter qu'avec les années le pied de la décharge soit gentiment érodé et ne crée une pollution.

Actuellement, la situation est à nouveau comme avant les travaux. Il aurait fallu creuser un peu plus. Le chemin côté Hauterive s'érode et ce n'est pas si facile de le déplacer en amont car il y a les falaises. Ce chemin doit rester accessible pour tous. Il est actuellement fermé mais accessible à vos risques et périls. Côté Gibloux, un propriétaire foncier refuse de laisser les promeneurs passer sur sa parcelle. La Commune de Gibloux travaille à une solution pour contourner le secteur afin d'arriver vers l'ancien restaurant de la Tuffière. La Commune de Gibloux s'est engagée à rouvrir ce chemin au printemps prochain. De notre côté, nous le sécurisons au maximum afin qu'il puisse ouvrir dans de bonnes conditions. Ce dossier n'est pas terminé et reste épineux. Je clos ce chapitre des berges de la Sarine en étant un peu frustré du résultat actuel.

Raccordement à la STEP de Villars-sur-Glâne

Nous parlons depuis de nombreuses années du raccordement de notre commune à la STEP de Villars-sur-Glâne. Notre commune est déjà membre de l'ASEV pour le secteur du Moulin-Neuf. Nous sommes également entrés au capital-actions pour sa rénovation. Le calendrier optimiste prévoyait le raccordement de notre commune en 2025-2026. Cela prendra plus de temps car du côté Ste-Apolline, il y a des mesures contre les crues qui doivent être prises. Une solution est en passe d'être trouvée. Le projet a été mis à l'enquête mais des riverains ont fait opposition en indiquant qu'ils iraient jusqu'au Tribunal fédéral. Je pense donc qu'avant 2032 nous ne serons pas raccordés à la STEP de Villars-sur-Glâne. Dans l'optique de ce raccordement, nous n'avons plus fait de grands investissements du côté de la STEP d'Hauterive et quelques travaux à hauteur de CHF 15'-20'000.00 devront être entrepris. Il ne faudrait pas que cela dure trop longtemps. Il serait frustrant de devoir investir CHF 50'000.00 et que deux ans après nous nous raccordions à la STEP de Villars-sur-Glâne.

Dernière information un peu plus réjouissante : nous avons un nouveau nonagénaire dans notre Commune depuis aujourd'hui. En effet, M. Robert Menoud fête ses 90 ans. Une délégation du Conseil communal est allée lui rendre visite ce matin en compagnie du Président des pompiers M. Jean-Marie Aebischer. M. Menoud est un fidèle de nos assemblées communales. Nous comptons à ce jour 15 nonagénaires dans notre commune. A noter que sur ces dix dernières années, la visite de nos nouveaux nonagénaires s'est toujours déroulée à leur domicile, personne n'était au home. C'est bon signe. Mme Joseline Barmet a 104 ans et est la doyenne de notre Commune. Pour les hommes, il s'agit de Frère Raphaël Castella qui est à l'abbaye d'Hauterive et qui a 96 ans.

Point 6 de l'ordre du jour : Divers

M. Dominique Sprumont, Posieux : Monsieur le Syndic, Mesdames et Messieurs, vous avez peut-être entendu parler des gravières et de qualification des gravières dans le canton. Cela fait plus d'une année que nous sommes sur le sujet. Hauterive (FR) est directement concerné avec 3 projets qui sont inscrits dans le plan sectoriel d'exploitation des gravières actuellement en consultation. Gibloux est la première commune concernée du canton. Nous sommes tous particulièrement impliqués et je profite de cette assemblée pour remercier le Conseil communal de Hauterive (FR) qui a, dans ses prises de position, clairement pris le parti de défendre notre Commune et le citoyen en s'opposant à des propositions qui sont pour certaines aberrantes et incompréhensibles. La Commune a pris position en faveur d'une distance de 200 mètres entre les habitations et les gravières. C'est très important et la Commune de Gibloux a fait de même. Une motion populaire a été déposée aujourd'hui au Grand Conseil avec 1'210 signatures et je vois beaucoup de visages ici qui ont participé au mouvement. Je vous remercie aussi sincèrement pour votre contribution. Nous sommes actuellement dans un long processus, ce qui est important de souligner et j'étais sidéré qu'on me dise que je suis contre les gravières. En fait il faut bien entendre le titre du collectif que nous présentons et que beaucoup d'entre vous soutiennent également, il s'agit du groupement pour une planification durable. Etre contre les gravières est une aberration, une route ne va pas se faire en soie et nous aurons toujours besoin de gravier. Ce qui est important est que les gravières soient faites correctement pour la santé et le respect de la population et le développement durable. Garantissons aussi à nos jeunes, qui sont nombreux dans notre village, que dans 40-50-60 ans ils pourront toujours boire de l'eau, respirer et sortir dans leur jardin et en profiter. Merci au Conseil communal. J'aurais un souhait qui me paraît important par rapport aux prochaines élections et planification pour les plans législatifs : que cette question-là soit prise en considération de manière systématique pour rassurer la population sur le fait que nous continuons dans la même direction, avec le soutien du Conseil communal.

M. Dominique Zamofing : merci à M. Sprumont pour ces explications.

Mme Christiane Kiesler, Fribourg : j'ai deux questions, dont une remarque concernant la route de Fribourg depuis la ferme rénovée pour aller au cabinet médical, nous sommes presque obligés de prendre le passage piétons qui relie au magasin car la chaussée est vraiment étroite. Il y a beaucoup

de trafic à 8h00 le matin. Les camions roulent même sur les pavés et frôlent les piétons. Et qu'en est-il au niveau cantonal ? J'ai lu dans le dernier procès-verbal qu'il y avait des discussions concernant un éventuel 30 km/h ? La zone est dangereuse, surtout avec les voitures venant depuis Bulle. J'attends systématiquement que deux voitures s'arrêtent pour traverser. La visibilité actuellement est aussi moindre. Si on roule à 50 km/h., on n'a pas le temps de s'arrêter pour un piéton qui traverse et cette route est très empruntée.

Autre question, pourquoi il y a cette nouveauté au carrefour depuis la route de Fribourg vers Ecuwillens ? Personnellement je trouve cette solution moins bien. Il faut vraiment rouler à 10km/h en voiture pour éviter le trafic qui vient en sens inverse. En outre, les véhicules qui souhaitent bifurquer et qui viennent depuis Bulle doivent bien faire attention avec les voitures qui viennent depuis Ecuwillens. Je trouve que c'était très bien avant, question sécurité.

M. Dominique Zamofing : je vais tâcher de répondre à vos trois questions. En ce qui concerne le trottoir depuis l'ancienne ferme Brülhart direction le cabinet médical, vous êtes obligée de traverser la route pour votre sécurité afin de prendre le trottoir de l'autre côté. La bande le long de la route vers l'ancien magasin de Posieux n'est pas assez large. De plus, dans le contour, si deux camions se croisent, ils vont serrer sur le côté et c'est vraiment dangereux. Le trottoir officiel est de l'autre côté de la route. Concernant le 30km/h, je rappelle qu'il s'agit d'une route cantonale et qu'il est de la responsabilité du Canton de mettre cette mesure en œuvre. La Commune est partenaire mais son rôle n'est pas d'assainir le bruit. Si un 30km/h. est mis en place, ce sera en raison de 4 ou 5 maisons qui ne peuvent pas être assainies au niveau du bruit. Le phono absorbant n'est pas suffisant et la dernière mesure serait le 30 km/h. sur un bout du tronçon, j'imagine avant l'intersection avec la route vers Ecuwillens jusqu'à l'arrêt de bus du centre du village. C'est ce secteur-là qui serait concerné. Le matin, personne ne roule vraiment plus vite qu'à 30km/h. aux heures de pointe. Mais je comprends votre souci. Concernant le carrefour, Il doit être assaini au niveau sécuritaire par le Canton car il y a eu une succession d'accidents sur plusieurs années (cycliste paralysé, plusieurs grandes accrochées). Dès qu'il y a tant d'accidents, le secteur doit être assaini car il y a un problème de sécurité. La Commune a été approchée car une partie est une route communale. Dans un premier temps, le carrefour aurait été modifié plus ou moins comme il est actuellement. La commune a fait une contre-proposition et une étude pour créer un giratoire. Toutefois, un grand giratoire traditionnel (25 mètres) est impossible. Il manque 3-4 mètres de diamètre. Nous avons soumis l'étude au Canton avec un plus petit giratoire, qui l'avait plus ou moins validé avant un revirement. Le Canton nous a finalement dit qu'aucun giratoire ne serait prévu dans un premier temps mais que le carrefour sera corrigé pour améliorer la visibilité afin que les véhicules soient plus perpendiculaires par rapport à la route cantonale. Cela permettra de mieux voir les cyclistes entre autres. Ce n'était pas non plus notre volonté qu'il soit ainsi. Nous avons quand même signifié au canton que pour limiter la vitesse, une chicane devait être installée afin que les véhicules soient contraints de freiner. Nous sommes bien conscients que ce n'est pas évident pour les bus non plus. Il faut de bons chauffeurs pour manœuvrer dans ce carrefour. Le dossier n'est pas encore clos. La Commune prend en charge le tiers des coûts et le Canton deux tiers. Du coup, si nous souhaitions un rond-point, le financement serait entièrement à notre charge (environ CHF 300'000.00). Chacun doit jouer son rôle et nous avons pris note que cette solution est à l'essai. Nous espérons qu'il n'y aura pas plus d'accident qu'avant. Il est vrai qu'avec un rond-point, il serait plus facile pour les véhicules venant depuis Ecuwillens de s'insérer dans la circulation pour aller vers Fribourg. Y a-t-il d'autres questions ? Ce n'est pas le cas.

Avant de passer la parole à M. Jean Denis Chavaillaz pour la proclamation des résultats concernant le mérite sportif, culturel et associatif du Memento, je vous passe un petit film qui a été tourné lors de la journée concernant la place du village fin septembre.

Merci pour ce petit film et aux personnes qui ont organisé cette journée. Tout le monde a passé un bon moment et a pu découvrir le futur projet. Il y a encore du travail pour arriver au projet final et mettre cela en chantier.

La partie officielle de l'assemblée communale est terminée et je cède la parole à l'équipe du Memento pour décerner les différents prix, pour la 2^{ème} année. Merci au Memento pour tout ce que vous faites durant l'année. La parution 8 fois par année de la lettre d'information est toujours bien documentée. Chaque participant a sa rubrique et sa lecture est très enrichissante. Nous avons beaucoup de chance de vous avoir. Je vous rappelle que vous pouvez recevoir la lettre d'information par voie informatique et pour celles et ceux qui ne sont pas à l'aise avec l'informatique, c'est volontiers que la Commune vous l'envoie sous forme papier pour le feuilleter.

Remise des prix – 9.12.2025

La Commune de Hauterive (FR), en collaboration avec lemento, souhaite attribuer un mérite sportif, culturel et social pour récompenser toute personne ou groupement domicilié dans notre commune ou qui participe activement à la vie associative dans la commune de Hauterive (FR). Au total 4 lauréats seront désignés et recevront un prix, généreusement offert par la Commune, sous la forme d'un bon de 200.- chacun.

Conformément au règlement, les prix peuvent être attribués à titre individuel ou collectif. Je rappelle que tout le monde peut proposer une personne ou un groupe. Les dossiers/candidatures reçues ont fait l'objet d'une évaluation de la part d'un jury formé d'un représentant du Conseil communal et des membres du Memento. Le jury examine les candidatures et transmet son choix au Conseil communal.

Voilà pour ce qui concerne la partie réglementaire de ce concours du mérite sportif, culturel et social. Venons-en maintenant à ce qui nous intéresse concrètement, à savoir à la proclamation des lauréats de cette année tels que désignés par le jury et approuvés par le Conseil communal.

Mérite sportif

Celui-ci revient à un jeune de la Commune qui s'est distingué.

Fabien Jacquaz vient de terminer sa dixième année dans le Club de lutte de Fribourg et environs. Cette année 2025 aura été excellente pour lui avec une couronne à la Fête romande de lutte à Neuchâtel et à la Fête valaisanne de lutte à Loèche-les-Bains. Mais son résultat le plus remarquable est sans conteste sa participation au tour final à la Fête fédérale de lutte 2025 qui a eu lieu à Mollis, dans le canton de Glaris.



Mais avant ces succès retentissants, Fabien a participé à plus de 150 fêtes de lutte, ce qui représente plus de 900 passes avec entre autres une victoire à la Fête des espoirs de Neuchâtel, une troisième place à la Romande des espoirs.

Il a déjà participé à plusieurs fêtes cantonales avec les actifs en ratant de très peu la couronne. Il fait ainsi preuve d'une grande motivation et de persévérance.

Il mérite ainsi notre respect et son prix. Nous pouvons l'applaudir très fort.

M. Dominique Zamofing : je précise que M. Fabien Jacquaz a été engagé comme employé communal, si vous avez quelque chose à demander spécialement, vous savez à qui il faut vous adresser. Nous n'avons pas engagé un bricelet. Bravo pour ton parcours et bienvenue au sein de l'équipe communale.

Mérite culturel

Dans cette catégorie, nous avons procédé à la distinction entre deux sous-catégories, à savoir un mérite culturel individuel et un mérite culturel de groupe.

Mérite culturel individuel

Le mérite culturel individuel revient cette année à **Mme Ariane Chollet**.

Fondatrice du Petit Chœur d'Ecuvillens-Posieux conjointement avec l'abbé Jean-Pierre Pittet en 1975, Ariane Chollet a œuvré pendant plus de 20 ans, avec succès, à sa direction.



Le haut niveau qualitatif de son enseignement et la passion du chant de chorale transmise aux enfants ont été unanimement reconnus. Son engagement sans faille a certainement contribué au succès que rencontre ce chœur d'enfants mais aussi à sa longévité, puisque le Petit Chœur a fêté cette année son 50ème anniversaire.



En reconnaissance de son engagement exemplaire, de la fidélité qu'elle a témoignée à la communauté paroissiale durant de nombreuses années et pour avoir su transmettre la flamme à la nouvelle génération, Ariane Chollet mérite elle aussi notre son prix et nous pouvons l'applaudir très fort.

Mérite social de groupe

La lauréate de cette année se distingue par la fraîcheur qu'elle dégage au travers de ses prestations ; je veux parler de la **Société de jeunesse d'Ecuvillens Posieux, Ecupodju** pour les intimes.

Les activités de cette société peuvent se résumer ainsi : organisation de sorties, soirées, fêtes villageoises et participation à des événements locaux, tels que chants du 1er mai, théâtre, organisation du cortège de la Bénichon, confection de chars et costumes pour représenter notre commune lors des giron. La jeunesse s'est particulièrement illustrée par son formidable engagement lors du Giron des Jeunesses en 2023, un événement qui a rassemblé et fait vibrer toute la Commune.

Pendant la période du Covid, elle a également fait preuve d'une belle solidarité en se mettant au service de la population et particulièrement des seniors, notamment pour effectuer leurs courses durant cette période compliquée pour tous.





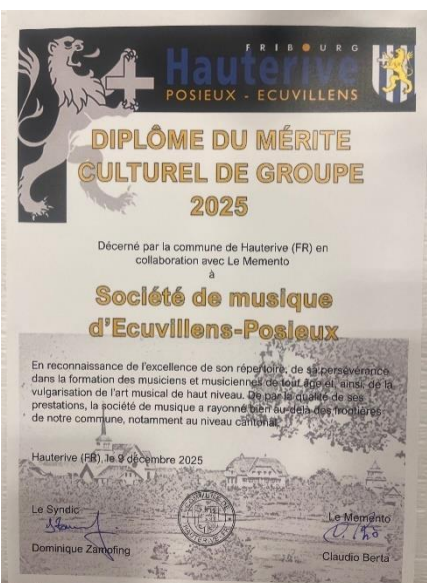
Chaque année, elle témoigne de son dévouement en invitant les seniors de la Commune à une représentation de théâtre en novembre, précédée d'un apéritif convivial offert et servi avec le sourire. En août dernier, la Société de jeunesse a convié tous les aînés du village à un chaleureux pique-nique au Bois Cornard, réunissant plus de 85 participants pour une magnifique journée intergénérationnelle placée sous le signe du partage, de la bonne humeur et de la convivialité. Grâce à ces nombreuses manifestations qu'elle met chaque année sur pied, la jeunesse fait vivre notre village et renforce les liens entre les générations.

Pour tout ce qu'elle a apporté à nos jeunes et moins jeunes, la Société de jeunesse mérite notre reconnaissance et son prix. Nous pouvons l'applaudir bien fort.

Mérite culturel de groupe

La Société de musique d'Ecuvillens-Posieux, car c'est elle la lauréate cette année. Elle réunit une trentaine de musiciennes et musiciens, âgés de 15 à 77 ans, qui partagent semaine après semaine leur passion de la musique et leur engagement pour notre commune.

L'année 2025 restera marquée par une étape importante : la société a remporté le titre de champion cantonal de 3^e division en catégorie Brass Band lors de la Fête cantonale des musiques fribourgeoises. Cette distinction est le fruit de plusieurs années de travail intensif, de motivation et d'un véritable esprit d'équipe. Sous la direction exigeante et inspirée de Jean-François Kummer, elle a su allier rigueur et plaisir de jouer ensemble.



Mais sa mission dépasse les concours. La société s'implique activement dans la vie communale, que ce soit à travers des concerts, des prestations lors d'événements locaux ou encore la formation des jeunes musiciens. Elle contribue ainsi à renforcer les liens sociaux, à faire rayonner Ecuvillens et Posieux au-delà de nos frontières et à transmettre un patrimoine culturel vivant.

La Société de musique d'Ecuvillens-Posieux mérite ainsi elle aussi notre reconnaissance et son prix, nous pouvons l'applaudir très fort, d'autant plus qu'elle nous réserve une petite surprise.

M. Jean Denis Chavallaz remercie la Société de musique pour sa contribution ce soir pour finir en beauté cette dernière assemblée de 2025, et de faire rayonner notre commune au-delà de nos frontières. Les lauréats sont priés de rejoindre la scène pour une photo souvenir.

M. Dominique Zamofing : merci à toutes et tous pour votre participation. Merci à Jean Denis et à l'équipe du Memento à qui je demande de se lever pour les remercier pour tout le travail qu'ils réalisent d'année en année. Il s'agit de MM. Claudio Berta, Jean Denis Chavallaz, Emile Felber, Mme Chantal Duennenberger, et absents ce soir Mme Monique Aebischer et M. René Gendre.

Arrivé au terme de cette assemblée, je n'aimerais pas omettre de vous remercier de votre participation ce soir, mais aussi de votre fidélité, de l'intérêt que vous portez aux affaires communales ainsi que de la confiance que vous témoignez à vos autorités dont le seul souci est la garantie de la qualité de vie, des prestations aux citoyens et la bonne gestion des deniers communaux. Je remercie également mes collègues du Conseil communal pour leur confiance et leur engagement sans faille tout au long de l'année.

Je tiens à remercier, en cette fin d'année, le personnel communal de l'administration, de l'édilité, les auxiliaires, les membres des commissions communales, les corps enseignants, les sapeurs-pompiers et les membres du Memento. Merci pour votre engagement et votre fidélité.

Merci également à vous chers Citoyen(ne)s de la Commune de Hauterive (FR) pour votre fidélité aux assemblées communales, pour le soutien envers vos autorités et pour tout ce que vous apportez afin que Hauterive (FR) soit une commune où il fait bon vivre. N'hésitez pas non plus à rejoindre l'une de nos sociétés locales.

Excellentes fêtes de fin d'année à tous, restez en bonne santé et vive la Commune de Hauterive (FR). Je clos cette assemblée du budget 2026.

Merci et excellente fin de soirée à tous.

La séance est levée à 21h55.

LE CONSEIL COMMUNAL

La Secrétaire :


Chantal Duennenberger



Le Syndic :


Dominique Zamofing



Hauterive, le 2 décembre 2025

Assemblée communale du 9 décembre 2025

Rapport de la Commission financière

Conformément à ses attributions, la Commission financière a rencontré le 17 novembre 2025 le Conseil communal puis a tenu une séance interne en date du 25 novembre.

La Commission financière vous fait part de son préavis établi sur cette base.

Point 2 de l'ordre du jour :

Révision des statuts de l'Association Régionale de la Sarine (ARS)

La commission financière a étudié les statuts révisés. Les statuts révisés comprennent plusieurs tâches d'intérêt régional dans le domaine du développement territorial, économique et touristique.

L'Association peut contracter des emprunts.

La limite d'endettement est fixée à CHF 2'000'000.- pour le compte de trésorerie.

La limite d'endettement est fixée à CHF 8'000'000.- pour les investissements.

La Commission financière préavis favorablement l'adoption de cette révision.

Point 3 de l'ordre du Jour :

Budget de fonctionnement 2026

La Commission financière a étudié attentivement le budget 2026 de notre commune qui prévoit un déficit de CHF 48'557.73 (comparé à un bénéfice de CHF 33'817.59 au budget de l'exercice 2025). Nous relevons que le budget présenté est équilibré. Celui-ci tient compte comme les années précédentes d'une dissolution de la réserve de réévaluation du patrimoine administratif de CHF 410'000.-.

Les principales augmentations de charges par rapport à l'exercice 2024 sont les suivantes :

- Secteur de la formation scolaire CHF 129'000.-
- La prévoyance sociale + CHF 456'000.- dont notamment les prestations complémentaires AVS CHF 130'000.-, AI CHF 94'000.-, Crèches du Gibloux CHF 110'000.- et Service social du Gibloux CHF 50'000.-.

Pour rappel, les comptes 2024 ont clôturé avec un bénéfice comptable de CHF 955'000.-.

Sur la base des informations communiquées et de notre analyse, la commission financière préavis favorablement le budget pour l'année 2026 qui prévoit un déficit de CHF 48'557.73.

Point 4.1. de l'ordre du jour :

Crédit pour l'inventaire des chemins AF (Amélioration Foncière)

La dernière intervention d'entretien date de plus de 20 ans.

Un inventaire avec état des lieux est nécessaire pour obtenir à terme des subventions. La Commission financière préavis favorablement cet investissement de CHF 60'000.- financé par les liquidités.

Point 4.2. de l'ordre du jour :

Crédit pour la réfection de la Route du Village à Ecuvillens

Vu l'état de cette route, la Commission financière préavis favorablement cette réfection dont l'investissement de CHF 105'000.- sera financé par les liquidités.

Pour la Commission financière

Le Président :

Le Secrétaire :

Serge Despont

Andrej Lushnycky

N.B. : Pour votre information, suite à l'échéance du mandat actuel, la révision des comptes de la commune a été confiée, dès 2026, à la Sté Fidustrust révision SA, à Fribourg.

Point 2 de l'ordre du jour

Règlement communal concernant l'Accueil extrascolaire (AES) (art.10 al. 1 – prix maximum des repas par jour – CHF 16.00)

Article 10 – Barème des tarifs de l'Accueil - Ancien

¹ Les tarifs de l'Accueil sont fixés selon un barème dégressif en fonction des capacités économiques des parents, sans les repas, et pour un montant maximal de CHF 130.00 par jour. Les repas sont facturés au prix coûtant. Les tarifs et les frais de repas sont établis par le/la responsable de l'Accueil avant le début de l'année scolaire et sont soumis à l'approbation du Conseil communal. Ils font partie du règlement d'application.

Voici l'article 10 avec la modification pour le prix des repas
(actuellement CHF 10.85 TTC pour le midi et le goûter au prix comptant)

Article 10 – Barème des tarifs de l'Accueil - Nouveau

¹ Les tarifs de l'Accueil sont fixés selon un barème dégressif en fonction des capacités économiques des parents, sans les repas, et pour un montant maximal de CHF 130.00 par jour. Les repas sont facturés au prix coûtant **mais au maximum de CHF 16.00 pour l'ensemble des repas journaliers**. Les tarifs et les frais de repas sont établis par le/la responsable de l'Accueil avant le début de l'année scolaire et sont soumis à l'approbation du Conseil communal. Ils font partie du règlement d'application.



Point 3 de l'ordre du jour

Arcia Région culturelle : acceptation des statuts

Avec la disparition de Coriolis et de l'Agglo Fribourg et selon la nouvelle loi cantonale sur la culture, 22 communes sarinoises ainsi que Guin se sont regroupées pour former Arcia Région culturelle.

Arcia Région culturelle a pour buts de définir une stratégie et des objectifs culturels régionaux, d'encourager ces objectifs, d'en soutenir les infrastructures culturelles d'importance régionale, d'assurer l'exploitation des théâtres Equilibre et Nuithonie dans la vision de la stratégie et des objectifs culturels régionaux et de participer à l'élaboration et au développement de la stratégie culturelle coordonnée fribourgeoise.

Plusieurs modules de participation financière des communes étaient présentés. Un module de soutien régional, prestation de conseil pour les activités en particulier sous l'angle de l'organisation et du développement (CHF 5.00 par habitant).

Un module de promotion des activités culturelles (CHF 30.00 par habitant)

Un module de promotion avancée des activités culturelles (CHF 25.00 par habitant)

Un module de soutien aux infrastructures culturelles (CHF 10.00 par habitant).

Notre commune participe déjà à un fond régional en collaboration avec la commune de Gibloux (CHF 5.00 par habitant) servant à apporter un soutien pour les manifestations régionales de nos 2 communes mais nous sommes d'avis que notre commune se doit, à l'instar de la commune voisine et des 20 autres communes de faire partie de cette nouvelle entité.

Nous proposons donc à l'assemblée communale d'accepter les statuts d'Arcia Région culturelle et d'y participer pour le module de soutien régional, prestation de conseil pour le montant de CHF 5.00 par habitant (env. CHF 15'000.00 par année).

Les statuts sont à disposition sur le site www.hauterivefr.ch ou peuvent être consultés au bureau communal durant les heures d'ouverture suivantes :

Lundi	09h00 - 11h00 / 17h30 – 19h30
Mardi	14h00 – 17h30
Mercredi	fermé
Jeudi	09h00 – 11h00 / 14h00 – 17h30
Vendredi	fermé



Point 4 de l'ordre du jour

COMPTES DE RESULTATS 2025

Compte	Désignation	Comptes 2025		Budget 2025		Comptes 2024	
		Charges	Revenus	Charges	Revenus	Charges	Revenus
0	ADMINISTRATION GENERALE	1'023'854.21	92'578.23	999'714.41	70'984.07	959'907.07	81'128.62
01	LEGISLATIF ET EXECUTIF	177'088.80	2'820.00	192'300.00	0.00	182'189.98	0.00
011	Législatif	32'424.60	2'820.00	34'400.00	0.00	35'125.93	0.00
0110	Législatif	32'424.60	2'820.00	34'400.00	0.00	35'125.93	0.00
0110.3000.00	Jetons de présences Commission financière	2'400.00	0.00	2'000.00	0.00	1'850.00	0.00
0110.3000.01	Jetons de présence Commission de naturalisation	375.00	0.00	400.00	0.00	200.00	0.00
0110.3000.02	Indemnités aux scrutateurs	3'460.00	0.00	4'000.00	0.00	3'955.00	0.00
0110.3102.00	Frais de publications et imprimés	13'043.45	0.00	14'000.00	0.00	12'996.80	0.00
0110.3130.00	Frais de ports	5'852.65	0.00	6'500.00	0.00	8'830.63	0.00
0110.3132.00	Honoraires organe de révision	7'293.50	0.00	7'500.00	0.00	7'293.50	0.00
0110.4210.00	Emoluments administratifs naturalisations	0.00	2'820.00	0.00	0.00	0.00	0.00
012	Exécutif	144'664.20	0.00	157'900.00	0.00	147'064.05	0.00
0120	Exécutif	144'664.20	0.00	157'900.00	0.00	147'064.05	0.00
0120.3000.00	Jetons de présences Conseil communal	132'478.00	0.00	145'000.00	0.00	134'240.00	0.00
0120.3050.00	Cotisations patronales AVS, AI, APG, AC, frais admin.	7'730.85	0.00	8'000.00	0.00	7'833.80	0.00
0120.3053.00	Cotisations patronales à l'assurance-accidents	1'369.60	0.00	1'400.00	0.00	1'387.80	0.00
0120.3054.00	Cotisations patronales caisse compensation alloc. fami.	3'065.75	0.00	3'000.00	0.00	3'112.45	0.00
0120.3099.00	Autres charges du Conseil Communal	20.00	0.00	500.00	0.00	490.00	0.00
02	SERVICES GENERAUX	846'765.41	89'758.23	807'414.41	70'984.07	777'717.09	81'128.62
021	Administration des finances et des contributions	10'169.10	18'655.10	12'500.00	13'000.00	8'929.83	15'054.10
0210	Administration des finances et des contributions	10'169.10	18'655.10	12'500.00	13'000.00	8'929.83	15'054.10
0210.3130.00	Frais bancaires et postaux	4'205.97	0.00	6'000.00	0.00	4'891.44	0.00
0210.3130.01	Frais pmt par cartes de crédit	227.48	0.00	300.00	0.00	202.59	0.00
0210.3130.02	Frais de poursuites	5'735.65	0.00	6'200.00	0.00	3'835.80	0.00
0210.4260.00	Remboursement frais de poursuites et rappels	0.00	8'812.85	0.00	4'000.00	0.00	4'858.85
0210.4260.10	Escompte sur factures fournisseurs	0.00	1.40	0.00	0.00	0.00	0.00
0210.4612.00	Commission de perception impôts de paroisse	0.00	9'840.85	0.00	9'000.00	0.00	10'195.25
022	Services généraux, administration	765'091.88	31'859.06	718'100.00	19'940.00	683'619.28	23'680.05
0220	Services généraux, administration	765'091.88	31'859.06	718'100.00	19'940.00	683'619.28	23'680.05
0220.3010.00	Salaires du personnel administratif	419'017.65	0.00	395'000.00	0.00	367'910.95	0.00
0220.3010.01	Salaires du personnel de conciergerie	4'752.40	0.00	6'000.00	0.00	5'281.40	0.00
0220.3010.02	Salaires du personnel d'exploitation	42'146.55	0.00	54'000.00	0.00	48'232.40	0.00
0220.3010.09	Remboursement salaires et charges sociales (-)	-15'593.33	0.00	0.00	0.00	-13'048.50	0.00
0220.3040.00	Allocations pour enfants et allocations de formation	7'534.60	0.00	6'500.00	0.00	6'158.15	0.00
0220.3050.00	Cotisations patronales AVS, AI, APG, AC, frais admin.	30'905.35	0.00	30'600.00	0.00	28'392.05	0.00
0220.3052.00	Cotisations patronales à la Caisse de pension	49'794.25	0.00	28'500.00	0.00	25'789.20	0.00
0220.3053.00	Cotisations patronales à l'assurance-accidents	3'493.00	0.00	3'500.00	0.00	3'284.45	0.00
0220.3054.00	Cotisations patronales caisse compensation alloc. fami.	12'169.70	0.00	12'000.00	0.00	11'171.50	0.00
0220.3055.00	Cotisations patronales ass. indemnités journ. maladie	5'558.45	0.00	5'800.00	0.00	5'384.40	0.00
0220.3090.00	Formation et perfectionnement du personnel	847.80	0.00	2'000.00	0.00	1'794.10	0.00

0220.3099.00	Autres charges de personnel	328.90	0.00	500.00	0.00	257.30	0.00
0220.3100.00	Fournitures de bureau	13'784.85	0.00	13'000.00	0.00	12'476.80	0.00
0220.3102.00	Frais de publications et annonces	1'658.00	0.00	2'000.00	0.00	2'971.45	0.00
0220.3110.00	Achat de machines et mobilier	171.55	0.00	2'000.00	0.00	1'036.35	0.00
0220.3112.00	Equipement de sécurité pour le personnel	4'301.35	0.00	3'500.00	0.00	3'301.00	0.00
0220.3113.00	Achat d'appareil informatique	5'920.75	0.00	5'000.00	0.00	3'034.00	0.00
0220.3130.00	Frais de ports	16'402.15	0.00	18'000.00	0.00	17'638.32	0.00
0220.3130.01	Frais de téléphones	4'750.80	0.00	2'700.00	0.00	7'435.65	0.00
0220.3130.02	Emoluments de chancellerie	285.00	0.00	500.00	0.00	304.00	0.00
0220.3130.03	Emoluments pour établissement de cartes d'identité	890.00	0.00	2'000.00	0.00	1'351.10	0.00
0220.3130.04	Cotisations aux associations	11'100.00	0.00	9'000.00	0.00	9'150.00	0.00
0220.3130.05	Participation DIGI-FR	8'061.00	0.00	2'700.00	0.00	2'668.00	0.00
0220.3132.00	Honoraires pour mandats externes divers	866.45	0.00	7'000.00	0.00	9'376.35	0.00
0220.3133.00	Hébergement informatique	24'182.00	0.00	24'000.00	0.00	25'601.90	0.00
0220.3134.00	Primes d'assurances de choses - RC	22'637.00	0.00	15'000.00	0.00	21'787.90	0.00
0220.3150.00	Entretien machines et mobilier	408.60	0.00	2'000.00	0.00	1'381.50	0.00
0220.3158.00	Maintenance logiciel informatique	19'581.20	0.00	10'000.00	0.00	12'706.35	0.00
0220.3158.01	Prestations de service, informatique	24'905.00	0.00	25'000.00	0.00	29'088.55	0.00
0220.3158.02	Maintenance site internet	6'858.85	0.00	4'500.00	0.00	3'339.50	0.00
0220.3162.00	Leasing photocopieuse administration	2'023.60	0.00	2'600.00	0.00	2'529.60	0.00
0220.3170.00	Frais de réceptions et délégations	33'492.74	0.00	22'000.00	0.00	25'713.85	0.00
0220.3181.00	Pertes sur créances effectives	10.40	0.00	0.00	0.00	24.71	0.00
0220.3199.00	Autres charges d'exploitation, cadeaux	0.00	0.00	1'000.00	0.00	0.00	0.00
0220.3320.00	Amortissements planifiés immobilisations du PA - logiciel	1'765.27	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00
0220.3601.00	Emoluments perçus pour les nomades	80.00	0.00	200.00	0.00	95.00	0.00
0220.4210.01	Emoluments administratifs	0.00	7'509.60	0.00	6'000.00	0.00	7'240.30
0220.4210.02	Emoluments administratifs établissement cartes identité	0.00	1'190.00	0.00	2'600.00	0.00	2'205.00
0220.4260.00	Remboursements de tiers et d'assurances	0.00	11'803.70	0.00	0.00	0.00	3'136.45
0220.4611.00	Remboursement frais liés aux nomades selon conv. 97	0.00	11'355.76	0.00	11'340.00	0.00	11'098.30
029	Immeubles administratifs	71'504.43	39'244.07	76'814.41	38'044.07	85'167.98	42'394.47
0290	Bâtiment administratif	66'076.38	39'244.07	70'564.41	38'044.07	70'813.98	42'394.47
0290.3010.02	Salaires du personnel d'exploitation	12'118.00	0.00	9'000.00	0.00	6'556.95	0.00
0290.3040.00	Allocations pour enfants et allocations de formation	99.15	0.00	60.00	0.00	37.60	0.00
0290.3050.00	Cotisations patronales AVS, AI, APG, AC, frais admin.	815.10	0.00	600.00	0.00	441.00	0.00
0290.3052.00	Cotisations patronales à la Caisse de pension	1'198.45	0.00	600.00	0.00	446.15	0.00
0290.3053.00	Cotisations patronales à l'assurance-accidents	176.50	0.00	150.00	0.00	103.20	0.00
0290.3054.00	Cotisations patronales caisse compensation alloc. fami.	320.90	0.00	240.00	0.00	173.60	0.00
0290.3055.00	Cotisations patronales ass. indemnités journ. maladie	122.25	0.00	100.00	0.00	66.95	0.00
0290.3101.00	Achat de matériel et produits de conciergerie	511.20	0.00	0.00	0.00	242.85	0.00
0290.3120.00	Frais d'électricité, eau	5'350.85	0.00	5'500.00	0.00	6'776.35	0.00
0290.3120.10	Frais de combustible pour chauffage	3'709.35	0.00	5'000.00	0.00	9'639.50	0.00
0290.3134.00	Primes d'assurances bâtiments	2'383.30	0.00	2'500.00	0.00	2'495.87	0.00
0290.3144.00	Entretien bâtiments	9'281.28	0.00	20'000.00	0.00	17'634.80	0.00
0290.3158.00	Contrat de maintenance	3'607.30	0.00	3'800.00	0.00	3'184.75	0.00
0290.3300.40	Amortissements planifiés des bâtiments	23'014.41	0.00	23'014.41	0.00	23'014.41	0.00
0290.3300.60	Amortissements planifiés des biens meubles	3'368.34	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00

0290.4260.00	Remboursements de tiers et d'assurances	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00	200.40
0290.4470.00	Location d'appartements	0.00	28'800.00	0.00	27'600.00	0.00	27'750.00
0290.4479.00	Location station Swisscom Route Posieux 4	0.00	10'000.00	0.00	10'000.00	0.00	14'000.00
0290.4660.10	Amortissements des produits d'invest. canton	0.00	444.07	0.00	444.07	0.00	444.07
0298	Locaux annexes - patrimoine administratif	5'428.05	0.00	6'250.00	0.00	14'354.00	0.00
0298.3010.02	Salaires du personnel d'exploitation	4'145.65	0.00	5'000.00	0.00	3'278.55	0.00
0298.3040.00	Allocations pour enfants et allocations de formation	13.00	0.00	0.00	0.00	0.45	0.00
0298.3050.00	Cotisations patronales AVS, AI, APG, AC, frais admin.	279.00	0.00	340.00	0.00	220.25	0.00
0298.3052.00	Cotisations patronales à la Caisse de pension	534.70	0.00	340.00	0.00	216.00	0.00
0298.3053.00	Cotisations patronales à l'assurance-accidents	60.40	0.00	80.00	0.00	54.00	0.00
0298.3054.00	Cotisations patronales caisse compensation alloc. fami.	109.80	0.00	140.00	0.00	86.80	0.00
0298.3055.00	Cotisations patronales ass. indemnités journ. maladie	40.20	0.00	50.00	0.00	32.15	0.00
0298.3120.00	Frais d'électricité, eau	114.05	0.00	150.00	0.00	107.80	0.00
0298.3134.00	Primes d'assurances bâtiments	131.25	0.00	150.00	0.00	131.25	0.00
0298.3144.00	Entretien bâtiment	0.00	0.00	0.00	0.00	10'226.75	0.00
1	ORDRE ET SECURITE PUBLICS, DEFENSE	245'250.42	64'052.64	262'871.82	67'839.69	258'328.27	97'763.09
11	SÉCURITÉ PUBLIQUE	5'967.10	0.00	6'000.00	0.00	12'855.60	0.00
111	Police	5'967.10	0.00	6'000.00	0.00	12'855.60	0.00
1110	Police communale	5'967.10	0.00	6'000.00	0.00	12'855.60	0.00
1110.3130.00	Service de sécurité, surveillance de sites	5'967.10	0.00	6'000.00	0.00	12'855.60	0.00
14	QUESTIONS JURIDIQUES	93'845.40	3'267.80	92'000.00	3'287.00	75'005.65	2'606.95
140	Service des curatelles	93'845.40	3'267.80	92'000.00	3'287.00	75'005.65	2'606.95
1400	Service des curatelles	93'845.40	3'267.80	92'000.00	3'287.00	75'005.65	2'606.95
1400.3612.00	Service des curatelles - participation au Gibloux	93'845.40	0.00	92'000.00	0.00	75'005.65	0.00
1400.4611.00	Remboursement frais liés aux nomades selon conv. 97	0.00	3'267.80	0.00	3'287.00	0.00	2'606.95
15	SERVICE DU FEU	91'159.60	60'107.00	123'529.25	63'770.00	137'556.60	94'110.90
150	Service du feu	91'159.60	60'107.00	123'529.25	63'770.00	137'556.60	94'110.90
1500	Service du feu	91'159.60	60'107.00	123'529.25	63'770.00	137'556.60	94'110.90
1500.3010.02	Salaires du personnel d'exploitation	3'461.80	0.00	0.00	0.00	3'168.85	0.00
1500.3040.00	Allocations pour enfants et allocations de formation	6.75	0.00	0.00	0.00	1.80	0.00
1500.3050.00	Cotisations patronales AVS, AI, APG, AC, frais admin.	232.95	0.00	0.00	0.00	213.00	0.00
1500.3052.00	Cotisations patronales à la Caisse de pension	479.20	0.00	0.00	0.00	206.40	0.00
1500.3053.00	Cotisations patronales à l'assurance-accidents	50.55	0.00	0.00	0.00	52.15	0.00
1500.3054.00	Cotisations patronales caisse compensation alloc. fami.	91.75	0.00	0.00	0.00	83.90	0.00
1500.3055.00	Cotisations patronales ass. indemnités journ. maladie	33.00	0.00	0.00	0.00	30.85	0.00
1500.3134.00	Primes d'assurances véhicules	0.00	0.00	0.00	0.00	150.75	0.00
1500.3144.00	Entretien local du service du feu	0.00	0.00	0.00	0.00	572.95	0.00
1500.3151.00	Entretien véhicules et motopompes	0.00	0.00	0.00	0.00	881.65	0.00
1500.3181.00	Pertes sur créances effectives	703.20	0.00	0.00	0.00	1'356.34	0.00
1500.3301.00	Perte extraordinaire s/véhicule	0.00	0.00	0.00	0.00	35'794.76	0.00
1500.3612.01	RSS, participation Bataillon Sarine	35'859.60	0.00	63'529.25	0.00	48'718.90	0.00
1500.3612.02	RSS, versement taxes non-pompiers	50'240.80	0.00	60'000.00	0.00	46'324.30	0.00
1500.4029.00	Récupération de pertes sur créances	0.00	224.00	0.00	0.00	0.00	0.00
1500.4200.00	Taxes non-pompiers	0.00	58'617.05	0.00	60'000.00	0.00	53'255.55
1500.4260.00	Remboursements de tiers et d'assurances	0.00	21.00	0.00	0.00	0.00	0.00
1500.4260.10	Indemn. pour le personnel communal au Bataillon Sarine	0.00	0.00	0.00	1'500.00	0.00	1'200.00

1500.4470.00	Location des locaux SP	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00	7'665.00
1500.4611.00	Remboursement frais liés aux nomades selon conv. 97	0.00	1'244.95	0.00	2'270.00	0.00	1'672.35
1500.4661.40	Produits extraordinaires prod. invest. entrep.publiques	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00	30'318.00
16	DÉFENSE	54'278.32	677.84	41'342.57	782.69	32'910.42	1'045.24
161	Défense militaire	26'652.69	350.84	10'578.04	354.69	8'421.64	350.59
1610	Défense militaire	26'652.69	350.84	10'578.04	354.69	8'421.64	350.59
1610.3010.02	Salaires du personnel d'exploitation	7'258.35	0.00	5'000.00	0.00	3'207.95	0.00
1610.3040.00	Allocations pour enfants et allocations de formation	38.00	0.00	0.00	0.00	3.45	0.00
1610.3050.00	Cotisations patronales AVS, AI, APG, AC, frais admin.	488.15	0.00	340.00	0.00	215.55	0.00
1610.3052.00	Cotisations patronales à la Caisse de pension	934.50	0.00	340.00	0.00	207.55	0.00
1610.3053.00	Cotisations patronales à l'assurance-accidents	105.85	0.00	90.00	0.00	52.90	0.00
1610.3054.00	Cotisations patronales caisse compensation alloc. fami.	192.45	0.00	140.00	0.00	84.90	0.00
1610.3055.00	Cotisations patronales ass. indemnités journ. maladie	72.65	0.00	50.00	0.00	31.30	0.00
1610.3143.00	Entretien infrastructures	10'135.55	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00
1610.3300.30	Amortissements planifiés autres ouvrages de génie civil	2'809.15	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00
1610.3300.40	Amortissements planifiés des tunnels	618.04	0.00	618.04	0.00	618.04	0.00
1610.3636.00	Contribution à la société de Tir	4'000.00	0.00	4'000.00	0.00	4'000.00	0.00
1610.4611.00	Remboursement frais liés aux nomades selon conv. 97	0.00	139.15	0.00	143.00	0.00	138.90
1610.4660.50	Amortissements des produits d'invest. entrep. privées	0.00	211.69	0.00	211.69	0.00	211.69
162	Défense civile	27'625.63	327.00	30'764.53	428.00	24'488.78	694.65
1620	Protection civile	20'972.58	189.00	23'078.58	249.00	18'940.93	597.15
1620.3010.02	Salaires du personnel d'exploitation	6'252.80	0.00	8'000.00	0.00	6'054.10	0.00
1620.3040.00	Allocations pour enfants et allocations de formation	15.90	0.00	10.00	0.00	6.00	0.00
1620.3050.00	Cotisations patronales AVS, AI, APG, AC, frais admin.	420.35	0.00	540.00	0.00	407.15	0.00
1620.3052.00	Cotisations patronales à la Caisse de pension	734.55	0.00	600.00	0.00	444.85	0.00
1620.3053.00	Cotisations patronales à l'assurance-accidents	91.15	0.00	140.00	0.00	99.80	0.00
1620.3054.00	Cotisations patronales caisse compensation alloc. fami.	165.70	0.00	200.00	0.00	160.25	0.00
1620.3055.00	Cotisations patronales ass. indemnités journ. maladie	61.85	0.00	80.00	0.00	61.80	0.00
1620.3120.00	Frais d'électricité	2'265.70	0.00	1'000.00	0.00	1'081.05	0.00
1620.3144.00	Entretien locaux	240.00	0.00	1'000.00	0.00	982.95	0.00
1620.3300.40	Amortissements planifiés des bâtiments	4'528.23	0.00	4'528.23	0.00	4'528.23	0.00
1620.3611.00	Part. aux dép. cantonales, Coûts fonctionnement Pci	6'196.35	0.00	6'980.35	0.00	5'114.75	0.00
1620.4260.00	Remboursements de tiers et d'assurances	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00	422.00
1620.4611.00	Remboursement frais liés aux nomades selon conv. 97	0.00	189.00	0.00	249.00	0.00	175.15
1621	Etat-major communal de conduite	6'653.05	138.00	7'685.95	179.00	5'547.85	97.50
1621.3300.60	Amortissements planifiés des biens meubles	2'685.95	0.00	2'685.95	0.00	2'685.95	0.00
1621.3612.00	Participation communale à l'ORCOC	3'967.10	0.00	5'000.00	0.00	2'861.90	0.00
1621.4611.00	Remboursement frais liés aux nomades selon conv. 97	0.00	138.00	0.00	179.00	0.00	97.50
2	FORMATION	3'925'160.74	167'181.46	3'994'258.92	160'214.96	3'890'908.88	153'156.61
21	SCOLARITE OBLIGATOIRE	3'341'452.84	148'557.81	3'374'956.97	139'717.96	3'322'035.63	135'062.91
211	Ecole primaire I (école enfantine)	218'038.65	8'648.60	218'969.85	7'615.00	218'658.30	6'995.10
2110	École enfantine 1H-2H	218'038.65	8'648.60	218'969.85	7'615.00	218'658.30	6'995.10
2110.3100.00	Achat de fournitures scolaires	0.00	0.00	2'050.00	0.00	0.00	0.00
2110.3100.01	Forfait fournitures ACM et cuisine	1'450.00	0.00	1'450.00	0.00	1'200.00	0.00
2110.3171.00	Frais de courses scolaires	2'005.00	0.00	2'340.00	0.00	2'340.00	0.00
2110.3611.00	Participation aux dépenses cantonales	214'583.65	0.00	213'129.85	0.00	215'118.30	0.00

2110.4611.00	Remboursement frais liés aux nomades selon conv. 97	0.00	8'648.60	0.00	7'615.00	0.00	6'995.10
212	École primaire II	1'042'928.02	52'595.75	1'060'923.90	46'062.00	1'042'483.23	43'718.10
2120	École primaire 3H-8H	1'042'928.02	52'595.75	1'060'923.90	46'062.00	1'042'483.23	43'718.10
2120.3100.00	Achat de fournitures scolaires	18'874.80	0.00	26'000.00	0.00	19'845.15	0.00
2120.3100.01	Forfait fournitures ACM/ACT	3'350.00	0.00	3'000.00	0.00	3'000.00	0.00
2120.3110.00	Achat de meubles	912.20	0.00	1'000.00	0.00	706.10	0.00
2120.3111.00	Achat d'appareils, machines et équipements	3'787.75	0.00	5'000.00	0.00	2'976.35	0.00
2120.3113.00	Achat de matériel informatique	1'222.00	0.00	10'000.00	0.00	11'275.00	0.00
2120.3113.01	Forfait fournitures informatiques	1'000.00	0.00	1'500.00	0.00	1'000.00	0.00
2120.3130.00	Frais de téléphones et de télécommunications	1'336.80	0.00	1'300.00	0.00	1'600.65	0.00
2120.3130.10	Frais de raccordement internet	211.90	0.00	0.00	0.00	1'271.00	0.00
2120.3130.11	Projet artistique participatif	18'000.00	0.00	18'500.00	0.00	0.00	0.00
2120.3137.00	Redevance pour droits d'auteurs	696.20	0.00	760.00	0.00	703.30	0.00
2120.3151.00	Entretien appareils, machines et équipements	1'358.00	0.00	1'500.00	0.00	1'674.40	0.00
2120.3158.00	Maintenance informatique	11'051.00	0.00	15'000.00	0.00	18'173.75	0.00
2120.3160.00	Location piscine	10'640.00	0.00	10'640.00	0.00	9'520.00	0.00
2120.3170.00	Frais de réception	6'095.27	0.00	7'000.00	0.00	5'274.98	0.00
2120.3171.00	Frais de courses scolaires	6'700.00	0.00	8'500.00	0.00	7'150.00	0.00
2120.3171.10	Camp de neige	25'000.00	0.00	25'000.00	0.00	25'615.60	0.00
2120.3171.20	Camp vert + camp polysport	25'000.00	0.00	25'000.00	0.00	33'500.00	0.00
2120.3611.00	Participation aux dépenses cantonales	901'920.10	0.00	896'723.90	0.00	893'783.30	0.00
2120.3612.00	Participation à l'école libre publique (ELP)	5'172.00	0.00	4'500.00	0.00	5'013.65	0.00
2120.3612.01	Participation aux autres cercles scolaires	600.00	0.00	0.00	0.00	400.00	0.00
2120.4260.00	Part des parents aux frais école libre publique	0.00	3'218.30	0.00	3'000.00	0.00	3'040.05
2120.4260.01	Remboursement de tiers	0.00	633.40	0.00	0.00	0.00	747.25
2120.4260.10	Part des parents aux repas du camp neige	0.00	4'224.00	0.00	4'416.00	0.00	2'704.00
2120.4260.20	Part des parents aux repas du camp vert + polysport	0.00	3'720.00	0.00	3'008.00	0.00	4'800.00
2120.4611.00	Remboursement frais liés aux nomades selon conv. 97	0.00	36'050.05	0.00	32'038.00	0.00	28'826.80
2120.4631.00	Subventions cantonales sur frais scolaires	0.00	4'750.00	0.00	3'600.00	0.00	3'600.00
213	Ecole du cycle d'orientation	1'041'559.00	40'977.70	1'086'325.00	38'812.00	1'018'193.00	35'582.35
2130	Ecole du cycle d'orientation	1'041'559.00	40'977.70	1'086'325.00	38'812.00	1'018'193.00	35'582.35
2130.3612.00	Cycle d'orientation Sarine et Haut-Lac	1'041'559.00	0.00	1'086'325.00	0.00	1'018'193.00	0.00
2130.4611.00	Remb. frais liés aux nomades selon conv. 97	0.00	40'977.70	0.00	38'812.00	0.00	35'582.35
214	Ecoles de musique	87'447.20	0.00	91'043.60	0.00	97'933.70	0.00
2140	Conservatoire	87'447.20	0.00	91'043.60	0.00	97'933.70	0.00
2140.3611.00	Part aux dép. cantonales, Conservatoire	82'247.20	0.00	85'843.60	0.00	92'733.70	0.00
2140.3636.00	Part à l'école de musique	5'200.00	0.00	5'200.00	0.00	5'200.00	0.00
217	Bâtiments scolaires	706'007.27	46'335.76	682'084.62	47'228.96	691'161.10	48'767.36
2170	Bâtiments scolaires	706'007.27	46'335.76	682'084.62	47'228.96	691'161.10	48'767.36
2170.3010.01	Salaires du personnel de conciergerie	38'126.85	0.00	70'000.00	0.00	63'222.45	0.00
2170.3010.02	Salaires du personnel d'exploitation	59'810.75	0.00	40'000.00	0.00	37'810.45	0.00
2170.3010.03	Salaires du personnel d'exploitation (halle de gym)	51'775.75	0.00	40'000.00	0.00	35'939.30	0.00
2170.3040.00	Allocations pour enfants et allocations de formation	1'555.15	0.00	500.00	0.00	471.60	0.00
2170.3050.00	Cotisations patronales AVS, AI, APG, AC, frais admin.	10'183.25	0.00	10'000.00	0.00	9'215.10	0.00
2170.3052.00	Cotisations patronales à la Caisse de pension	13'676.35	0.00	9'000.00	0.00	8'260.90	0.00
2170.3053.00	Cotisations patronales à l'assurance-accidents	2'277.00	0.00	2'600.00	0.00	2'375.20	0.00

2170.3054.00	Cotisations patronales caisse compensation alloc. fami.	3'968.75	0.00	4'000.00	0.00	3'544.05	0.00
2170.3055.00	Cotisations patronales ass. indemnités journ. maladie	1'539.30	0.00	1'700.00	0.00	1'572.60	0.00
2170.3101.00	Achat de matériel et produits de conciergerie	5'320.49	0.00	10'000.00	0.00	14'008.85	0.00
2170.3101.10	Achat matériel-produits de conciergerie halle de gym	1'720.15	0.00	2'000.00	0.00	2'337.01	0.00
2170.3120.00	Frais d'électricité, eau	13'727.85	0.00	16'000.00	0.00	17'692.45	0.00
2170.3120.10	Frais d'électricité, eau halle de gym	5'788.95	0.00	11'000.00	0.00	13'682.40	0.00
2170.3130.00	Abonnement pour réseau halle de gym	0.00	0.00	700.00	0.00	534.90	0.00
2170.3130.10	Prestation de tiers - conciergerie école	26'808.80	0.00	0.00	0.00	14'824.60	0.00
2170.3134.00	Primes d'assurances bâtiments	8'816.00	0.00	8'700.00	0.00	9'084.21	0.00
2170.3134.10	Primes d'assurances bâtiments - Halle de gym	3'874.45	0.00	3'700.00	0.00	4'029.40	0.00
2170.3140.00	Entretien terrain et place de jeux	25'881.70	0.00	22'500.00	0.00	3'434.55	0.00
2170.3144.00	Entretien bâtiment	32'461.61	0.00	31'500.00	0.00	38'997.00	0.00
2170.3144.10	Entretien bâtiment halle de gym	13'560.95	0.00	10'000.00	0.00	18'847.41	0.00
2170.3151.10	Entretien équipements halle de gym	2'171.30	0.00	7'500.00	0.00	2'620.45	0.00
2170.3158.00	Entretien installations fixes	6'861.60	0.00	7'750.00	0.00	4'686.10	0.00
2170.3300.40	Amortissements planifiés de l'école	290'877.00	0.00	290'877.00	0.00	290'877.00	0.00
2170.3300.41	Amortissements planifiés bâtiment halle de gym	11'188.27	0.00	11'188.27	0.00	11'188.27	0.00
2170.3300.60	Amortissements planifiés biens meubles	2'717.10	0.00	11'675.35	0.00	11'675.35	0.00
2170.3320.90	Amortissements planifiés des immobilisations incorporelles	2'164.65	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00
2170.3930.00	Imputation interne - chauffage école	12'746.20	0.00	9'462.00	0.00	12'408.15	0.00
2170.3930.10	Imputation interne - chauffage + électricité halle de gym	33'008.45	0.00	26'334.00	0.00	33'256.05	0.00
2170.3940.00	Imputation intérêts de la dette	23'398.60	0.00	23'398.00	0.00	24'565.30	0.00
2170.4260.00	Remboursements de tiers et d'assurances	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00	3'029.55
2170.4470.00	Location garages	0.00	5'400.00	0.00	3'000.00	0.00	1'350.00
2170.4472.00	Part pour locaux services auxiliaires	0.00	6'040.00	0.00	6'040.00	0.00	6'040.00
2170.4660.10	Amortissements des produits d'invest. canton	0.00	24'012.96	0.00	24'012.96	0.00	24'012.96
2170.4930.00	Imputation électricité chauf. à distance bâtiment Ecole 15	0.00	10'882.80	0.00	14'176.00	0.00	14'334.85
218	Accueil de jour	44'096.25	0.00	44'070.00	0.00	60'078.40	0.00
2180	Structures d'accueil extrascolaire	44'096.25	0.00	44'070.00	0.00	60'078.40	0.00
2180.3010.01	Salaires du personnel de conciergerie	132.45	0.00	0.00	0.00	1'320.40	0.00
2180.3010.02	Salaires du personnel d'exploitation	3'690.90	0.00	5'000.00	0.00	3'211.40	0.00
2180.3010.10	Salaires du personnel auxiliaire	3'562.50	0.00	3'000.00	0.00	3'662.50	0.00
2180.3040.00	Allocations pour enfants et allocations de formation	20.45	0.00	10.00	0.00	7.55	0.00
2180.3050.00	Cotisations patronales AVS, AI, APG, AC, frais admin.	497.20	0.00	530.00	0.00	543.60	0.00
2180.3052.00	Cotisations patronales à la Caisse de pension	495.10	0.00	200.00	0.00	236.00	0.00
2180.3053.00	Cotisations patronales à l'assurance-accidents	92.35	0.00	100.00	0.00	123.15	0.00
2180.3054.00	Cotisations patronales caisse compensation alloc. fami.	195.75	0.00	200.00	0.00	205.20	0.00
2180.3055.00	Cotisations patronales ass. indemnités journ. maladie	37.55	0.00	30.00	0.00	34.10	0.00
2180.3130.10	Prestation de tiers - conciergerie AES	15'372.00	0.00	15'000.00	0.00	12'457.25	0.00
2180.3612.00	Participation à l'AES	20'000.00	0.00	20'000.00	0.00	38'277.25	0.00
219	Scolarité obligatoire, non mentionné ailleurs	201'376.45	0.00	191'540.00	0.00	193'527.90	0.00
2190	Direction et administration des écoles	6'093.90	0.00	6'540.00	0.00	6'097.40	0.00
2190.3000.00	Jetons de présences Conseil des parents	1'100.00	0.00	1'500.00	0.00	950.00	0.00
2190.3010.10	Salaires du personnel d'exploitation (surveillance)	4'475.00	0.00	4'500.00	0.00	4'600.00	0.00
2190.3050.00	Cotisations patronales AVS, AI, APG, AC, frais admin.	301.00	0.00	300.00	0.00	309.25	0.00
2190.3053.00	Cotisations patronales à l'assurance-accidents	99.25	0.00	120.00	0.00	116.25	0.00

2190.3054.00	Cotisations patronales caisse compensation alloc. fami.	118.65	0.00	120.00	0.00	121.90	0.00
2195	Transports scolaires	195'282.55	0.00	185'000.00	0.00	187'430.50	0.00
2195.3130.00	Transports scolaires	195'282.55	0.00	185'000.00	0.00	187'430.50	0.00
22	ÉCOLES SPÉCIALISÉES	538'246.95	18'623.65	574'301.95	20'497.00	528'016.85	18'093.70
220	Écoles spécialisées	538'246.95	18'623.65	574'301.95	20'497.00	528'016.85	18'093.70
2200	Écoles spécialisées	538'246.95	18'623.65	574'301.95	20'497.00	528'016.85	18'093.70
2200.3611.00	Participation services auxiliaires privés	17'660.00	0.00	20'140.25	0.00	19'187.85	0.00
2200.3612.00	Services auxiliaires - participation au Gibloux	119'220.60	0.00	154'000.00	0.00	127'643.05	0.00
2200.3631.00	Part aux dép. cantonales, Ecoles spéc. pers. handic. inad.	400'837.45	0.00	399'561.70	0.00	380'652.45	0.00
2200.3631.01	Part aux classes de développement	528.90	0.00	600.00	0.00	533.50	0.00
2200.4611.00	Remboursement frais liés aux nomades selon conv. 97	0.00	18'623.65	0.00	20'497.00	0.00	18'093.70
23	FORMATION PROFESSIONNELLE INITIALE	45'460.95	0.00	45'000.00	0.00	40'856.40	0.00
230	Formation professionnelle initiale	45'460.95	0.00	45'000.00	0.00	40'856.40	0.00
2300	Formation professionnelle initiale	45'460.95	0.00	45'000.00	0.00	40'856.40	0.00
2300.3611.00	Part aux dépenses cantonales, SFP	45'460.95	0.00	45'000.00	0.00	40'856.40	0.00
3	CULTURE, SPORTS ET LOISIRS	366'154.89	16'203.75	394'742.22	12'917.65	307'700.15	12'633.05
32	CULTURE, AUTRES	121'140.87	2'967.15	127'130.00	2'516.00	106'813.95	1'884.80
321	Bibliothèques et littérature	52'144.25	2'496.30	57'000.00	2'036.00	60'503.60	1'423.10
3210	Bbliothèque publique	52'144.25	2'496.30	57'000.00	2'036.00	60'503.60	1'423.10
3210.3612.00	Bibliothèque régionale - participation au Gibloux	52'144.25	0.00	57'000.00	0.00	60'503.60	0.00
3210.4611.00	Remboursement frais liés aux nomades selon conv. 97	0.00	2'496.30	0.00	2'036.00	0.00	1'423.10
322	Musique et théâtre	23'200.00	0.00	23'440.00	0.00	22'940.00	0.00
3220	Musique et chorale	23'200.00	0.00	23'440.00	0.00	22'940.00	0.00
3220.3636.00	Dons aux sociétés locales à but culturel	23'200.00	0.00	23'440.00	0.00	22'940.00	0.00
329	Culture, non mentionné ailleurs	45'796.62	470.85	46'690.00	480.00	23'370.35	461.70
3290	Culture, non mentionné ailleurs	45'796.62	470.85	46'690.00	480.00	23'370.35	461.70
3290.3170.00	Frais de réception, Fête nationale	5'557.40	0.00	5'000.00	0.00	6'825.50	0.00
3290.3170.10	Foire de Hauterive (FR)	23'434.22	0.00	20'000.00	0.00	0.00	0.00
3290.3612.00	Service de la culture - participation au Gibloux	13'525.00	0.00	13'440.00	0.00	13'259.00	0.00
3290.3612.10	Participation à l'ornement de l'Autel Fête-Dieu	0.00	0.00	250.00	0.00	0.00	0.00
3290.3636.00	Dons divers	3'280.00	0.00	8'000.00	0.00	3'285.85	0.00
3290.4611.00	Remboursement frais liés aux nomades selon conv. 97	0.00	470.85	0.00	480.00	0.00	461.70
34	SPORT ET LOISIRS	245'014.02	13'236.60	267'612.22	10'401.65	200'886.20	10'748.25
341	Sport	136'805.90	2'158.65	156'077.40	1'758.65	108'883.33	1'758.65
3410	Sport	29'224.95	400.00	41'270.00	0.00	29'270.35	0.00
3410.3010.02	Salaires du personnel d'exploitation	14'712.45	0.00	23'000.00	0.00	15'758.55	0.00
3410.3040.00	Allocations pour enfants et allocations de formation	242.10	0.00	270.00	0.00	171.10	0.00
3410.3050.00	Cotisations patronales AVS, AI, APG, AC, frais admin.	990.05	0.00	1'500.00	0.00	1'060.10	0.00
3410.3052.00	Cotisations patronales à la Caisse de pension	1'749.05	0.00	2'000.00	0.00	1'340.55	0.00
3410.3053.00	Cotisations patronales à l'assurance-accidents	214.35	0.00	400.00	0.00	256.45	0.00
3410.3054.00	Cotisations patronales caisse compensation alloc. fami.	389.90	0.00	600.00	0.00	417.35	0.00
3410.3055.00	Cotisations patronales ass. indemnités journ. maladie	149.25	0.00	250.00	0.00	166.25	0.00
3410.3143.00	Entretien Parcours-Vita	1'427.80	0.00	3'500.00	0.00	0.00	0.00
3410.3160.00	Loyers de locaux, salle de sport Grangeneuve	0.00	0.00	250.00	0.00	0.00	0.00
3410.3161.00	Location pumtrack mobile	0.00	0.00	0.00	0.00	1'000.00	0.00
3410.3612.00	Dons divers spéciaux	1'150.00	0.00	1'500.00	0.00	1'100.00	0.00

3410.3636.00	Dons aux sociétés locales sportives	8'200.00	0.00	8'000.00	0.00	8'000.00	0.00
3410.4260.00	Remboursements de tiers et d'assurances	0.00	400.00	0.00	0.00	0.00	0.00
3411	Terrain de football + vestiaire	107'580.95	1'758.65	114'807.40	1'758.65	76'369.98	1'758.65
3411.3010.02	Salaires du personnel d'exploitation	34'000.65	0.00	27'000.00	0.00	23'086.85	0.00
3411.3040.00	Allocations pour enfants et allocations de formation	593.90	0.00	430.00	0.00	316.40	0.00
3411.3050.00	Cotisations patronales AVS, AI, APG, AC, frais admin.	2'286.40	0.00	1'800.00	0.00	1'542.30	0.00
3411.3052.00	Cotisations patronales à la Caisse de pension	3'379.60	0.00	2'000.00	0.00	1'691.90	0.00
3411.3053.00	Cotisations patronales à l'assurance-accidents	495.30	0.00	450.00	0.00	381.30	0.00
3411.3054.00	Cotisations patronales caisse compensation alloc. fami.	901.30	0.00	700.00	0.00	607.85	0.00
3411.3055.00	Cotisations patronales ass. indemnités journ. maladie	346.05	0.00	280.00	0.00	242.30	0.00
3411.3111.00	Achat d'appareils, machines et équipements	25'473.30	0.00	29'900.00	0.00	0.00	0.00
3411.3120.00	Frais d'électricité, eau	5'521.15	0.00	7'000.00	0.00	6'033.05	0.00
3411.3134.00	Primes d'assurances bâtiments	643.00	0.00	700.00	0.00	683.39	0.00
3411.3140.00	Entretien terrain	17'899.50	0.00	25'000.00	0.00	25'142.85	0.00
3411.3144.00	Entretien vestiaire	1'493.40	0.00	5'000.00	0.00	2'094.39	0.00
3411.3300.40	Amortissements planifiés - vestiaires - Rte Aérodrome 11b	12'315.86	0.00	12'315.86	0.00	12'315.86	0.00
3411.3300.60	Amortissements planifiés des biens meubles	2'231.54	0.00	2'231.54	0.00	2'231.54	0.00
3411.4660.10	Amortissements des produits d'invest. canton	0.00	1'758.65	0.00	1'758.65	0.00	1'758.65
3412	Terrain d'inline hockey	0.00	0.00	0.00	0.00	3'243.00	0.00
3412.3140.00	Entretien terrain skater	0.00	0.00	0.00	0.00	3'243.00	0.00
342	Loisirs	108'208.12	11'077.95	111'534.82	8'643.00	92'002.87	8'989.60
3420	Loisirs	81'226.15	5'543.10	79'560.00	2'643.00	71'599.15	3'133.35
3420.3000.00	Jetons de présences Commission Animation Jeunesse	1'200.00	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00
3420.3010.02	Salaires du personnel d'exploitation	22'942.95	0.00	21'000.00	0.00	20'144.40	0.00
3420.3040.00	Allocations pour enfants et allocations de formation	245.15	0.00	250.00	0.00	210.90	0.00
3420.3050.00	Cotisations patronales AVS, AI, APG, AC, frais admin.	1'524.90	0.00	1'300.00	0.00	1'264.80	0.00
3420.3052.00	Cotisations patronales à la Caisse de pension	2'447.60	0.00	1'300.00	0.00	1'210.30	0.00
3420.3053.00	Cotisations patronales à l'assurance-accidents	352.75	0.00	340.00	0.00	332.10	0.00
3420.3054.00	Cotisations patronales caisse compensation alloc. fami.	605.75	0.00	500.00	0.00	498.10	0.00
3420.3055.00	Cotisations patronales ass. indemnités journ. maladie	196.70	0.00	170.00	0.00	165.15	0.00
3420.3143.00	Entretien réseau sentier pédestre	0.00	0.00	0.00	0.00	917.60	0.00
3420.3149.00	Entretien char communal	479.70	0.00	2'000.00	0.00	247.75	0.00
3420.3170.01	Frais de réception, repas de Noël des Aînés	14'962.50	0.00	18'000.00	0.00	16'528.80	0.00
3420.3612.00	Ludothèque régionale - participation au Gibloux	8'818.10	0.00	9'000.00	0.00	8'878.75	0.00
3420.3612.01	Midnight sport - participation au Gibloux	8'852.25	0.00	9'000.00	0.00	8'076.50	0.00
3420.3612.02	FriTime Piccolo et Gymblue	3'690.00	0.00	3'700.00	0.00	0.00	0.00
3420.3636.00	Don à la commission d'animation jeunesse (CAJH)	8'000.00	0.00	8'000.00	0.00	8'000.00	0.00
3420.3636.01	Contributions à la plateforme "le memento.ch"	6'907.80	0.00	5'000.00	0.00	5'124.00	0.00
3420.4240.00	Location du char communal	0.00	1'380.00	0.00	2'000.00	0.00	2'070.00
3420.4260.00	Remboursements de tiers et d'assurances	0.00	3'547.95	0.00	0.00	0.00	472.85
3420.4611.00	Remboursement frais liés aux nomades selon conv. 97	0.00	615.15	0.00	643.00	0.00	590.50
3421	Cabane forestière du Bois Cornard	26'981.97	5'534.85	31'974.82	6'000.00	20'403.72	5'856.25
3421.3000.00	Indemnités pour le personnel d'entretien	2'500.00	0.00	2'500.00	0.00	2'500.00	0.00
3421.3010.02	Salaires du personnel d'exploitation	9'024.80	0.00	12'000.00	0.00	8'333.65	0.00
3421.3040.00	Allocations pour enfants et allocations de formation	68.15	0.00	180.00	0.00	107.80	0.00
3421.3050.00	Cotisations patronales AVS, AI, APG, AC, frais admin.	606.90	0.00	800.00	0.00	560.55	0.00

3421.3052.00	Cotisations patronales à la Caisse de pension	1'009.80	0.00	1'000.00	0.00	717.10	0.00
3421.3053.00	Cotisations patronales à l'assurance-accidents	131.45	0.00	200.00	0.00	137.40	0.00
3421.3054.00	Cotisations patronales caisse compensation alloc. fami.	239.25	0.00	300.00	0.00	220.70	0.00
3421.3055.00	Cotisations patronales ass. indemnités journ. maladie	91.45	0.00	130.00	0.00	86.35	0.00
3421.3120.00	Frais d'électricité et eau	444.35	0.00	500.00	0.00	342.50	0.00
3421.3144.00	Entretien bâtiments	10'501.00	0.00	12'000.00	0.00	5'032.85	0.00
3421.3300.30	Amortissements planifiés autres ouvrages de génie civil	2'364.82	0.00	2'364.82	0.00	2'364.82	0.00
3421.4472.00	Location à des tiers	0.00	5'534.85	0.00	6'000.00	0.00	5'856.25
4	SANTÉ	1'244'022.40	95'677.90	1'269'714.30	50'971.00	1'250'263.78	42'345.25
41	HÔPITAUX, ÉTABLISSEMENTS MÉDICO-SOCIAUX	780'881.45	32'540.60	849'087.85	30'336.00	815'610.90	24'252.75
411	Hôpitaux	11'838.95	418.45	11'025.85	394.00	11'992.70	368.15
4110	Hôpitaux	11'838.95	418.45	11'025.85	394.00	11'992.70	368.15
4110.3611.00	Contribution aux coûts résiduels des soins	11'838.95	0.00	11'025.85	0.00	11'992.70	0.00
4110.4611.00	Remboursement frais liés aux nomades selon conv. 97	0.00	418.45	0.00	394.00	0.00	368.15
412	Établissements médico-sociaux & foyers pour personnes âgées	769'042.50	32'122.15	838'062.00	29'942.00	803'618.20	23'884.60
4120	Établissements médico-sociaux & foyers pour personnes âgées	769'042.50	32'122.15	838'062.00	29'942.00	803'618.20	23'884.60
4120.3612.01	Réseau Santé de la Sarine, Homes médicalisés district	288'153.95	0.00	314'248.40	0.00	326'957.55	0.00
4120.3631.00	Part. subvention frais accompagnement personnes âgées	480'888.55	0.00	523'813.60	0.00	476'660.65	0.00
4120.4611.00	Remboursement frais liés aux nomades selon conv. 97	0.00	32'122.15	0.00	29'942.00	0.00	23'884.60
42	SOINS AMBULATOIRES	385'657.45	13'323.50	410'626.45	14'635.00	381'835.08	13'213.55
421	Soins ambulatoires	358'892.50	12'392.90	374'097.10	13'330.00	359'848.18	12'463.85
4210	Soins ambulatoires	358'892.50	12'392.90	374'097.10	13'330.00	359'848.18	12'463.85
4210.3612.00	Réseau Santé de la Sarine, Soins dom. et aide fam.	163'889.00	0.00	182'256.90	0.00	173'635.25	0.00
4210.3612.01	Réseau Santé de la Sarine, Indemn. forfait. région.	167'098.70	0.00	164'133.55	0.00	159'744.00	0.00
4210.3612.02	Réseau Santé de la Sarine, Passepartout Sarine	2'111.90	0.00	2'003.30	0.00	1'505.75	0.00
4210.3612.03	Réseau Santé de la Sarine, Organe coordination	12'799.00	0.00	14'492.75	0.00	13'539.10	0.00
4210.3612.04	Part au serv. communal transp. personne mobilité réduite	2'783.30	0.00	1'000.00	0.00	1'285.68	0.00
4210.3612.05	Part au service de puériculture	10'210.60	0.00	10'210.60	0.00	10'138.40	0.00
4210.4611.00	Remboursement frais liés aux nomades selon conv. 97	0.00	12'392.90	0.00	13'330.00	0.00	12'463.85
422	Services de sauvetage	26'764.95	930.60	36'529.35	1'305.00	21'986.90	749.70
4220	Services de sauvetage	26'764.95	930.60	36'529.35	1'305.00	21'986.90	749.70
4220.3612.00	Réseau Santé de la Sarine, Ambulances	26'764.95	0.00	36'529.35	0.00	21'986.90	0.00
4220.4611.00	Remboursement frais liés aux nomades selon conv. 97	0.00	930.60	0.00	1'305.00	0.00	749.70
43	PRÉVENTION	13'769.10	7'501.80	9'000.00	6'000.00	10'971.35	4'878.95
433	Service médical des écoles	13'769.10	7'501.80	9'000.00	6'000.00	10'971.35	4'878.95
4330	Service médical des écoles	13'769.10	7'501.80	9'000.00	6'000.00	10'971.35	4'878.95
4330.3136.00	Honoraires pour visites médicales scolaires	0.00	0.00	0.00	0.00	1'900.00	0.00
4330.3181.00	Pertes sur créances effectives	23.50	0.00	0.00	0.00	177.90	0.00
4330.3611.00	Part. aux dép. cantonales, Service dentaire cantonal	13'745.60	0.00	9'000.00	0.00	8'893.45	0.00
4330.4300.00	Participation des parents aux soins dentaires scolaires	0.00	7'501.80	0.00	6'000.00	0.00	4'878.95
49	Santé publique, non mentionné ailleurs	63'714.40	42'312.00	1'000.00	0.00	41'846.45	0.00
490	Santé publique, non mentionné ailleurs	63'714.40	42'312.00	1'000.00	0.00	41'846.45	0.00
4900	Santé publique, non mentionné ailleurs	63'714.40	42'312.00	1'000.00	0.00	41'846.45	0.00
4900.3109.00	Fournitures matériel de désinfection	0.00	0.00	1'000.00	0.00	0.00	0.00

4900.3132.00	Frais de mandat externe	0.00	0.00	0.00	0.00	10'118.45	0.00
4900.3160.00	Location cabinet médical	63'714.40	0.00	0.00	0.00	31'728.00	0.00
4900.4480.00	Location part cabinet médical	0.00	42'312.00	0.00	0.00	0.00	0.00
5	PRÉVOYANCE SOCIALE	1'417'635.50	59'611.80	1'453'019.30	52'630.00	1'379'092.05	39'300.25
52	INVALIDITÉ	781'461.00	35'677.65	788'179.30	28'160.00	758'209.40	17'386.70
523	Institutions pour personnes handicapées et inadaptées	781'461.00	35'677.65	788'179.30	28'160.00	758'209.40	17'386.70
5230	Institutions pour personnes handicapées et inadaptées	781'461.00	35'677.65	788'179.30	28'160.00	758'209.40	17'386.70
5230.3631.00	Part aux dép. cantonales, Institutions spécial. et handic.	781'461.00	0.00	788'179.30	0.00	758'209.40	0.00
5230.4611.00	Remboursement frais liés aux nomades selon conv. 97	0.00	35'677.65	0.00	28'160.00	0.00	17'386.70
53	VIEILLESSE ET SURVIVANTS	3'854.40	2'285.80	2'000.00	2'200.00	2'281.40	2'280.90
531	Assurance-vieillesse et survivants AVS	3'854.40	2'285.80	2'000.00	2'200.00	2'281.40	2'280.90
5310	Assurance-vieillesse et survivants AVS	3'854.40	2'285.80	2'000.00	2'200.00	2'281.40	2'280.90
5310.3637.00	Cotisation personnelle prise en charge par commune	3'854.40	0.00	2'000.00	0.00	2'281.40	0.00
5310.4611.00	Rétribution Agence AVS	0.00	2'285.80	0.00	2'200.00	0.00	2'280.90
54	FAMILLE ET JEUNESSE	247'585.70	7'295.95	254'165.55	7'848.00	209'917.65	5'990.30
541	Allocations familiales	15'300.10	500.20	15'946.85	570.00	14'335.70	484.15
5410	Allocations familiales	15'300.10	500.20	15'946.85	570.00	14'335.70	484.15
5410.3631.00	Part financement AF pour personnes sans activité lucrative	15'300.10	0.00	15'946.85	0.00	14'335.70	0.00
5410.4611.00	Remboursement frais liés aux nomades selon conv. 97	0.00	500.20	0.00	570.00	0.00	484.15
543	Avance et recouvrement des pensions alimentaires	17'058.10	541.30	17'718.70	633.00	15'513.15	634.45
5430	Avance et recouvrement des pensions alimentaires	17'058.10	541.30	17'718.70	633.00	15'513.15	634.45
5430.3631.00	Part avances sur contributions d'entretien non récupérées	17'058.10	0.00	17'718.70	0.00	15'513.15	0.00
5430.4611.00	Remboursement frais liés aux nomades selon conv. 97	0.00	541.30	0.00	633.00	0.00	634.45
545	Prestations aux familles	215'227.50	6'254.45	220'500.00	6'645.00	180'068.80	4'871.70
5451	Structures d'accueil extrafamilial de jour	215'227.50	6'254.45	220'500.00	6'645.00	180'068.80	4'871.70
5451.3612.00	Crèches - participation au Gibloux	179'593.75	0.00	186'000.00	0.00	139'991.90	0.00
5451.3636.00	Subventions pour accueils familiaux de jour	31'417.75	0.00	30'000.00	0.00	35'916.90	0.00
5451.3636.01	Subventions pour école maternelle "Jardin Câlin"	4'216.00	0.00	4'500.00	0.00	4'160.00	0.00
5451.4611.00	Remboursement frais liés aux nomades selon conv. 97	0.00	6'254.45	0.00	6'645.00	0.00	4'871.70
55	CHÔMAGE	49'839.00	1'734.50	49'710.00	1'776.00	49'709.50	1'763.45
559	Chômage, non mentionné ailleurs	49'839.00	1'734.50	49'710.00	1'776.00	49'709.50	1'763.45
5590	Chômage, non mentionné ailleurs	49'839.00	1'734.50	49'710.00	1'776.00	49'709.50	1'763.45
5590.3631.00	Part aux Fonds cantonal de l'emploi	49'839.00	0.00	49'710.00	0.00	49'709.50	0.00
5590.4611.00	Remboursement frais liés aux nomades selon conv. 97	0.00	1'734.50	0.00	1'776.00	0.00	1'763.45
57	AIDE SOCIALE ET DOMAINE DE L'ASILE	334'895.40	12'617.90	358'964.45	12'646.00	358'974.10	11'878.90
572	Aide matérielle	320'009.25	12'396.10	347'684.15	12'422.00	346'603.55	11'677.30
5720	Aide matérielle	320'009.25	12'396.10	347'684.15	12'422.00	346'603.55	11'677.30
5720.3612.00	Service social du Gibloux - participation au Gibloux	234'120.50	0.00	323'000.00	0.00	342'401.35	0.00
5720.3631.00	Part aux dép. cantonales, SaSoc serv. sociaux spéc.	19'597.95	0.00	20'843.15	0.00	19'494.30	0.00
5720.3632.00	Part aux dép. SaSoc aide mat. & MIS	66'290.80	0.00	3'841.00	0.00	-15'292.10	0.00
5720.4611.00	Remboursement frais liés aux nomades selon conv. 97	0.00	12'396.10	0.00	12'422.00	0.00	11'677.30
579	Assistance, non mentionné ailleurs	14'886.15	221.80	11'280.30	224.00	12'370.55	201.60
5790	Assistance, non mentionné ailleurs	14'886.15	221.80	11'280.30	224.00	12'370.55	201.60
5790.3130.00	Mise en place programme Senior +	7'175.80	0.00	5'000.00	0.00	6'013.50	0.00
5790.3631.00	Part aux dép. cantonales, Aide aux victimes d'infraction	7'710.35	0.00	6'280.30	0.00	6'357.05	0.00
5790.4611.00	Remboursement frais liés aux nomades selon conv. 97	0.00	221.80	0.00	224.00	0.00	201.60

6	TRAFIC ET TÉLÉCOMMUNICATIONS	1'013'712.02	59'450.70	1'027'125.44	54'218.25	965'954.28	55'878.03
61	CIRCULATION ROUTIÈRE	789'378.02	29'598.65	776'556.44	20'409.25	751'843.58	23'990.83
615	Routes communales	572'606.40	16'892.70	586'797.81	10'409.25	559'945.71	12'996.40
6150	Routes communales	560'868.18	14'364.90	574'741.94	8'409.25	547'502.74	11'162.85
6150.3010.02	Salaires du personnel d'exploitation	153'943.15	0.00	165'000.00	0.00	148'456.75	0.00
6150.3040.00	Allocations pour enfants et allocations de formation	1'569.05	0.00	1'400.00	0.00	1'117.45	0.00
6150.3050.00	Cotisations patronales AVS, AI, APG, AC, frais admin.	10'228.75	0.00	11'000.00	0.00	9'819.00	0.00
6150.3052.00	Cotisations patronales à la Caisse de pension	16'712.85	0.00	14'500.00	0.00	12'302.35	0.00
6150.3053.00	Cotisations patronales à l'assurance-accidents	2'217.60	0.00	2'600.00	0.00	2'391.55	0.00
6150.3054.00	Cotisations patronales caisse compensation alloc. fami.	4'030.05	0.00	4'300.00	0.00	3'868.20	0.00
6150.3055.00	Cotisations patronales ass. indemnités journ. maladie	1'526.95	0.00	1'700.00	0.00	1'526.90	0.00
6150.3101.00	Achat de matériel et fournitures	4'309.78	0.00	3'000.00	0.00	4'608.90	0.00
6150.3101.01	Achat de carburant pour machines	2'120.80	0.00	2'500.00	0.00	1'444.30	0.00
6150.3101.02	Fournitures matériel pour rues et numéros bâtiments	809.70	0.00	1'500.00	0.00	421.55	0.00
6150.3101.10	Installation et entret. équip. pour chiens	1'245.65	0.00	2'500.00	0.00	6'049.30	0.00
6150.3101.20	Achat de sel pour protection hivernale	39'344.00	0.00	45'000.00	0.00	30'098.85	0.00
6150.3111.00	Achat d'appareils, machines et équipements	5'231.29	0.00	4'000.00	0.00	0.00	0.00
6150.3120.00	Frais d'électricité, éclairage public	7'288.30	0.00	8'000.00	0.00	8'963.60	0.00
6150.3130.00	Sous-traitance service hivernal	31'831.64	0.00	35'000.00	0.00	45'247.65	0.00
6150.3132.00	Honoraires d'ingénieurs et de géomètres	1'056.55	0.00	7'500.00	0.00	5'584.95	0.00
6150.3141.00	Entretien routes et chemins	150'794.30	0.00	150'000.00	0.00	155'029.60	0.00
6150.3141.10	Entretien éclairage public	12'847.35	0.00	15'000.00	0.00	10'733.05	0.00
6150.3151.00	Entretien appareils, machines et équipements	3'585.00	0.00	6'000.00	0.00	5'263.80	0.00
6150.3158.00	Entretien installations fixes	1'556.65	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00
6150.3300.10	Amortissements planifiés des routes	101'721.43	0.00	88'647.56	0.00	88'647.56	0.00
6150.3320.90	Amortissements planifiés des immobilisations incorporelles	3'312.59	0.00	1'998.38	0.00	1'998.38	0.00
6150.3940.00	Imputation intérêts de la dette	3'584.75	0.00	3'596.00	0.00	3'929.05	0.00
6150.4260.00	Remboursements de tiers et d'assurances	0.00	5'555.65	0.00	0.00	0.00	2'453.60
6150.4260.01	Refacturation aux privés plaque numérotation bâtiments	0.00	400.00	0.00	0.00	0.00	100.00
6150.4614.00	Indemnité des entreprises publiques	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00	200.00
6150.4660.00	Amortissements des produits d'invest. Confédération	0.00	2'082.35	0.00	2'082.35	0.00	2'082.35
6150.4660.10	Amortissements des produits d'invest. canton	0.00	3'301.90	0.00	3'301.90	0.00	3'301.90
6150.4660.40	Amortissements des produits d'invest. entrep. publiques	0.00	3'025.00	0.00	3'025.00	0.00	3'025.00
6155	Places de stationnement	11'738.22	2'527.80	12'055.87	2'000.00	12'442.97	1'833.55
6155.3120.00	Frais d'électricité, borne de recharge	1'182.35	0.00	1'500.00	0.00	1'887.10	0.00
6155.3300.30	Amortissements planifiés autres ouvrages de génie civil	10'555.87	0.00	10'555.87	0.00	10'555.87	0.00
6155.4240.00	Vente électricité borne de recharge	0.00	2'377.80	0.00	2'000.00	0.00	1'833.55
6155.4470.00	Location place	0.00	150.00	0.00	0.00	0.00	0.00
619	Routes, non mentionné ailleurs	216'771.62	12'705.95	189'758.63	10'000.00	191'897.87	10'994.43
6190	Bâtiment édilitaire	174'295.12	8'555.95	140'148.63	10'000.00	156'463.92	10'994.43
6190.3010.02	Salaires du personnel d'exploitation	37'827.25	0.00	12'000.00	0.00	14'601.05	0.00
6190.3040.00	Allocations pour enfants et allocations de formation	698.85	0.00	120.00	0.00	140.95	0.00
6190.3050.00	Cotisations patronales AVS, AI, APG, AC, frais admin.	2'544.75	0.00	750.00	0.00	950.60	0.00
6190.3052.00	Cotisations patronales à la Caisse de pension	3'571.65	0.00	850.00	0.00	1'007.90	0.00
6190.3053.00	Cotisations patronales à l'assurance-accidents	559.00	0.00	200.00	0.00	239.60	0.00
6190.3054.00	Cotisations patronales caisse compensation alloc. fami.	1'002.65	0.00	300.00	0.00	374.35	0.00

6190.3055.00	Cotisations patronales ass. indemnités journ. maladie	377.60	0.00	120.00	0.00	149.65	0.00
6190.3101.00	Achat de matériel et produits d'entretien	730.00	0.00	1'000.00	0.00	874.30	0.00
6190.3111.00	Achat d'appareils, machines et équipements	957.00	0.00	1'000.00	0.00	5'653.00	0.00
6190.3120.00	Frais d'électricité, eau	3'344.50	0.00	3'600.00	0.00	4'360.28	0.00
6190.3130.00	Frais de téléphones et de télécommunications	700.50	0.00	1'000.00	0.00	1'674.50	0.00
6190.3134.00	Primes d'assurances bâtiments	2'478.00	0.00	2'400.00	0.00	2'572.01	0.00
6190.3144.00	Entretien bâtiments	4'050.80	0.00	5'000.00	0.00	4'497.40	0.00
6190.3158.00	Contrat de maintenance	4'545.59	0.00	3'700.00	0.00	4'405.05	0.00
6190.3300.40	Amortissements planifiés bâtiment édilitaire	66'616.25	0.00	66'616.25	0.00	66'616.25	0.00
6190.3320.90	Amortissements planifiés des immobilisations incorporelles	27'978.38	0.00	27'978.38	0.00	31'490.23	0.00
6190.3940.00	Imputation intérêts de la dette	16'312.35	0.00	13'514.00	0.00	16'856.80	0.00
6190.4250.00	Ventes d'énergie installation solaire photovoltaïque	0.00	8'315.95	0.00	10'000.00	0.00	10'994.43
6190.4260.00	Remboursements de tiers et d'assurances	0.00	240.00	0.00	0.00	0.00	0.00
6191	Locaux édilitaires annexes	1'521.95	4'150.00	1'360.00	0.00	885.65	0.00
6191.3120.00	Frais d'électricité, eau	288.15	0.00	300.00	0.00	280.45	0.00
6191.3134.00	Primes d'assurances bâtiments	576.45	0.00	560.00	0.00	605.20	0.00
6191.3144.00	Entretien bâtiments	657.35	0.00	500.00	0.00	0.00	0.00
6191.4470.00	Location Rte Ecole 8a-8b	0.00	4'150.00	0.00	0.00	0.00	0.00
6192	Véhicules Service technique	40'954.55	0.00	48'250.00	0.00	34'548.30	0.00
6192.3101.00	Achat de carburant pour les véhicules	7'778.10	0.00	14'000.00	0.00	6'456.05	0.00
6192.3134.00	Primes d'assurances véhicules	5'801.00	0.00	5'900.00	0.00	6'194.85	0.00
6192.3137.00	Impôts sur les véhicules et vignettes	3'937.00	0.00	3'300.00	0.00	3'763.15	0.00
6192.3151.00	Entretien véhicules	18'388.45	0.00	20'000.00	0.00	13'084.25	0.00
6192.3300.60	Amortissements planifiés des véhicules	5'050.00	0.00	5'050.00	0.00	5'050.00	0.00
62	TRANSPORTS PUBLICS	224'334.00	19'016.05	250'569.00	22'309.00	214'110.70	20'677.20
621	Infrastructure de transports publics	24'117.00	867.65	24'535.00	877.00	23'735.00	802.15
6210	Infrastructure de transports publics	24'117.00	867.65	24'535.00	877.00	23'735.00	802.15
6210.3610.00	Part au fonds fédéral, d'infrastr. ferroviaire	24'117.00	0.00	24'535.00	0.00	23'735.00	0.00
6210.4611.00	Remboursement frais liés aux nomades selon conv. 97	0.00	867.65	0.00	877.00	0.00	802.15
622	Trafic régional et d'agglomération	187'628.00	5'800.45	214'034.00	6'932.00	177'948.00	5'692.10
6220	Trafic régional et d'agglomération	187'628.00	5'800.45	214'034.00	6'932.00	177'948.00	5'692.10
6220.3611.00	Part aux dép. cantonales trafic régional	169'189.00	0.00	194'034.00	0.00	156'481.00	0.00
6220.3637.00	Part aux abonnements de transports	18'439.00	0.00	20'000.00	0.00	21'467.00	0.00
6220.4611.00	Remboursement frais liés aux nomades selon conv. 97	0.00	5'800.45	0.00	6'932.00	0.00	5'692.10
629	Transports publics, non mentionné ailleurs	12'589.00	12'347.95	12'000.00	14'500.00	12'427.70	14'182.95
6290	Cartes journalières CFF	12'589.00	12'347.95	12'000.00	14'500.00	12'427.70	14'182.95
6290.3109.00	Achats cartes journalières CFF	12'589.00	0.00	12'000.00	0.00	12'427.70	0.00
6290.4250.00	Ventes cartes journalières CFF	0.00	11'719.00	0.00	14'000.00	0.00	13'681.00
6290.4614.00	Commission s/vente carte journalière CFF	0.00	628.95	0.00	500.00	0.00	501.95
63	TRAFIC, AUTRES	0.00	10'836.00	0.00	11'500.00	0.00	11'210.00
632	Aviation	0.00	10'836.00	0.00	11'500.00	0.00	11'210.00
6320	Aviation	0.00	10'836.00	0.00	11'500.00	0.00	11'210.00
6320.4210.00	Taxes d'atterrissage	0.00	10'836.00	0.00	11'500.00	0.00	11'210.00
7	PROTECTION	1'507'571.86	1'412'413.22	1'554'411.16	1'299'205.05	1'632'519.21	1'428'455.66
71	APPROVISIONNEMENT EN EAU	295'768.88	295'768.88	332'250.06	242'589.33	310'960.73	310'960.73
710	Approvisionnement en eau	295'768.88	295'768.88	332'250.06	242'589.33	310'960.73	310'960.73

7101	Approvisionnement communal en eau	295'768.88	295'768.88	332'250.06	242'589.33	310'960.73	310'960.73
7101.3000.00	Jetons de présences Commission des eaux	200.00	0.00	500.00	0.00	200.00	0.00
7101.3010.02	Salaires du personnel d'exploitation	10'225.30	0.00	20'000.00	0.00	23'281.90	0.00
7101.3040.00	Allocations pour enfants et allocations de formation	114.25	0.00	250.00	0.00	388.30	0.00
7101.3050.00	Cotisations patronales AVS, AI, APG, AC, frais admin.	687.95	0.00	1'400.00	0.00	1'606.20	0.00
7101.3052.00	Cotisations patronales à la Caisse de pension	1'138.15	0.00	1'000.00	0.00	1'123.55	0.00
7101.3053.00	Cotisations patronales à l'assurance-accidents	149.05	0.00	300.00	0.00	353.35	0.00
7101.3054.00	Cotisations patronales caisse compensation alloc. fami.	270.95	0.00	550.00	0.00	632.90	0.00
7101.3055.00	Cotisations patronales ass. indemnités journ. maladie	102.55	0.00	200.00	0.00	243.05	0.00
7101.3105.00	Achat de l'eau	249'926.70	0.00	255'000.00	0.00	227'866.60	0.00
7101.3111.00	Achat d'appareils, machines et équipements	8'327.74	0.00	10'000.00	0.00	10'270.50	0.00
7101.3111.01	Achat de compteurs d'eau	302.15	0.00	1'000.00	0.00	0.00	0.00
7101.3130.00	Abonnement télé-alarme	428.00	0.00	450.00	0.00	516.45	0.00
7101.3132.00	Honoraires d'ingénieurs et de géomètres	10'319.40	0.00	10'000.00	0.00	12'013.45	0.00
7101.3134.00	Primes d'assurances choses	665.95	0.00	800.00	0.00	739.95	0.00
7101.3137.00	Taxe forfaitaire TVA	302.15	0.00	400.00	0.00	229.40	0.00
7101.3143.00	Entretien des installations	5'028.25	0.00	25'000.00	0.00	25'767.90	0.00
7101.3181.00	Pertes sur créances effectives	535.41	0.00	0.00	0.00	137.90	0.00
7101.3300.30	Amortissements planifiés autres ouvrages de génie civil	5'400.06	0.00	5'400.06	0.00	5'400.06	0.00
7101.3510.00	Attribution au financement spécial maintien valeur	1'644.87	0.00	0.00	0.00	189.27	0.00
7101.4240.00	Location des compteurs	0.00	18'178.75	0.00	17'000.00	0.00	20'318.75
7101.4240.02	Vente d'eau	0.00	253'239.95	0.00	220'000.00	0.00	223'017.20
7101.4260.00	Remboursements de tiers et d'assurances	0.00	10'037.40	0.00	0.00	0.00	7'504.05
7101.4510.01	Prélèvement sur financement spécial équilibre du compte	0.00	7'267.85	0.00	0.00	0.00	54'531.40
7101.4660.40	Amortissements des produits d'invest. entrep. publiques	0.00	243.36	0.00	243.36	0.00	243.36
7101.4660.70	Amortissements des produits d'invest. ménages privés	0.00	6'801.57	0.00	5'345.97	0.00	5'345.97
72	TRAITEMENT DES EAUX USÉES	789'158.79	789'158.79	733'474.99	777'661.88	841'977.94	841'977.94
720	Traitement des eaux usées	789'158.79	789'158.79	733'474.99	777'661.88	841'977.94	841'977.94
7201	Traitement communal des eaux usées	789'158.79	789'158.79	733'474.99	777'661.88	841'977.94	841'977.94
7201.3010.02	Salaires du personnel d'exploitation	11'858.55	0.00	12'000.00	0.00	9'752.95	0.00
7201.3040.00	Allocations pour enfants et allocations de formation	135.30	0.00	200.00	0.00	144.95	0.00
7201.3050.00	Cotisations patronales AVS, AI, APG, AC, frais admin.	797.50	0.00	800.00	0.00	655.55	0.00
7201.3052.00	Cotisations patronales à la Caisse de pension	1'263.15	0.00	800.00	0.00	616.75	0.00
7201.3053.00	Cotisations patronales à l'assurance-accidents	172.60	0.00	200.00	0.00	160.55	0.00
7201.3054.00	Cotisations patronales caisse compensation alloc. fami.	314.40	0.00	200.00	0.00	258.50	0.00
7201.3055.00	Cotisations patronales ass. indemnités journ. maladie	120.00	0.00	120.00	0.00	100.55	0.00
7201.3100.00	Matériel de bureau	55.95	0.00	250.00	0.00	139.95	0.00
7201.3101.00	Achat de matériel et fournitures	6'633.48	0.00	5'000.00	0.00	3'579.35	0.00
7201.3101.01	Achat de produits chimiques	7'604.64	0.00	12'000.00	0.00	16'208.38	0.00
7201.3120.00	Frais d'électricité et chauffage	35'010.60	0.00	23'000.00	0.00	26'299.55	0.00
7201.3120.01	Frais d'électricité, station de pompage	1'780.35	0.00	2'500.00	0.00	2'518.20	0.00
7201.3130.00	Frais de traitement des boues par des tiers	55'420.36	0.00	62'000.00	0.00	49'106.13	0.00
7201.3130.01	Frais d'analyses	9'960.85	0.00	10'000.00	0.00	10'039.75	0.00
7201.3130.20	Frais de téléphones et abonnement télé-alarme	1'584.00	0.00	1'600.00	0.00	1'584.00	0.00
7201.3132.00	Honoraires d'ingénieurs et de géomètres	14'569.95	0.00	15'000.00	0.00	16'569.25	0.00
7201.3134.00	Primes d'assurances bâtiments	2'100.10	0.00	2'200.00	0.00	2'113.59	0.00

7201.3134.01	Primes d'assurances choses	13'532.60	0.00	13'500.00	0.00	13'532.60	0.00
7201.3137.00	Taxe forfaitaire TVA	20'944.85	0.00	22'000.00	0.00	23'040.75	0.00
7201.3143.00	Entretien des infrastructures, installations	16'856.15	0.00	12'000.00	0.00	1'819.85	0.00
7201.3143.01	Elimination des matières dans fosses	3'766.00	0.00	4'000.00	0.00	8'989.65	0.00
7201.3143.02	Entretien des canalisations, curage	23'022.25	0.00	20'000.00	0.00	5'089.60	0.00
7201.3144.00	Entretien du bâtiment	662.70	0.00	3'500.00	0.00	482.30	0.00
7201.3151.00	Entretien appareils, machines et équipements	33'831.38	0.00	12'000.00	0.00	4'483.40	0.00
7201.3300.30	Amortiss. planifiés des autres ouvrages de génie civil	66'695.06	0.00	66'625.86	0.00	66'625.86	0.00
7201.3300.60	Amortissements planifiés des biens meubles	4'256.13	0.00	4'256.13	0.00	4'256.13	0.00
7201.3320.90	Amortissements planifiés des immobilisations incorporelles	0.00	0.00	6'000.00	0.00	0.00	0.00
7201.3510.00	Attribution au financement spécial maintien valeur	263'851.30	0.00	260'000.00	0.00	279'910.70	0.00
7201.3510.01	Attribution au financement spécial équilibre du compte	61'068.29	0.00	34'000.00	0.00	162'276.15	0.00
7201.3610.00	Part aux dépenses Taxe et financem. micropolluants	23'804.25	0.00	25'000.00	0.00	23'633.25	0.00
7201.3612.00	Part à Villars-sur-Glâne, STEP convention pour frais expl.	1'709.70	0.00	3'000.00	0.00	2'616.35	0.00
7201.3612.01	Part à Villars-sur-Glâne, STEP - mandat technique	102'057.20	0.00	96'000.00	0.00	101'376.20	0.00
7201.3940.00	Imputation intérêts de la dette	3'719.15	0.00	3'723.00	0.00	3'997.20	0.00
7201.4240.00	Taxes d'utilisation	0.00	244'342.75	0.00	470'000.00	0.00	282'854.80
7201.4240.10	Taxes de base	0.00	179'526.90	0.00	0.00	0.00	197'495.95
7201.4260.00	Remboursements de tiers et d'assurances	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00	6'653.10
7201.4611.00	Remboursement frais liés aux nomades selon conv. 97	0.00	816.25	0.00	893.00	0.00	808.55
7201.4614.10	Indemnité part d'utilisation STEP, Agroscope	0.00	37'574.80	0.00	27'660.00	0.00	35'949.45
7201.4614.11	Indemnité part d'utilisation STEP, SAIDF	0.00	14'256.50	0.00	10'500.00	0.00	10'371.45
7201.4614.12	Indemnité part d'utilisation STEP, IAG	0.00	108'164.60	0.00	79'620.00	0.00	106'694.15
7201.4614.13	Indemnité part d'utilisation STEP, Abbaye	0.00	4'271.20	0.00	3'150.00	0.00	3'106.85
7201.4614.14	Indemnité part d'utilisation STEP, Ville Fribourg	0.00	41'211.05	0.00	30'350.00	0.00	40'749.70
7201.4660.20	Amortissements des produits d'invest. communes	0.00	15'232.87	0.00	15'232.87	0.00	15'232.87
7201.4660.40	Amortissements des produits d'invest. entrep. publiques	0.00	63.76	0.00	63.76	0.00	63.76
7201.4660.50	Amortissements des produits d'invest. entrep. privées	0.00	400.00	0.00	400.00	0.00	400.00
7201.4660.70	Amortissements des produits d'invest. ménages privés	0.00	143'298.11	0.00	139'792.25	0.00	141'597.31
73	GESTION DES DÉCHETS	324'427.60	224'908.01	334'711.92	240'000.00	351'499.22	223'118.66
730	Gestion des déchets	324'427.60	224'908.01	334'711.92	240'000.00	351'499.22	223'118.66
7301	Gestion communale des déchets	324'427.60	224'908.01	334'711.92	240'000.00	351'499.22	223'118.66
7301.3010.02	Salaires du personnel d'exploitation	12'354.85	0.00	24'000.00	0.00	21'353.75	0.00
7301.3010.10	Salaires du personnel d'exploitation (surveillance)	27'436.45	0.00	27'900.00	0.00	28'055.40	0.00
7301.3040.00	Allocations pour enfants et allocations de formation	199.30	0.00	300.00	0.00	275.65	0.00
7301.3050.00	Cotisations patronales AVS, AI, APG, AC, frais admin.	1'907.35	0.00	2'900.00	0.00	2'672.65	0.00
7301.3052.00	Cotisations patronales à la Caisse de pension	1'363.95	0.00	2'000.00	0.00	1'754.05	0.00
7301.3053.00	Cotisations patronales à l'assurance-accidents	784.20	0.00	1'000.00	0.00	1'077.30	0.00
7301.3054.00	Cotisations patronales caisse compensation alloc. fami.	751.05	0.00	1'000.00	0.00	1'052.65	0.00
7301.3055.00	Cotisations patronales ass. indemnités journ. maladie	131.45	0.00	300.00	0.00	227.60	0.00
7301.3090.00	Formation et perfectionnement du personnel	261.40	0.00	1'000.00	0.00	0.00	0.00
7301.3101.00	Achat de matériel et fournitures	732.81	0.00	2'500.00	0.00	1'119.95	0.00
7301.3111.00	Achat d'appareils, machines et équipements	925.00	0.00	1'000.00	0.00	0.00	0.00
7301.3112.00	Achat de vêtements et équipements du personnel	0.00	0.00	1'000.00	0.00	0.00	0.00
7301.3130.00	Frais de transport et de ramassage ordures ménagères	42'821.68	0.00	35'000.00	0.00	42'578.40	0.00
7301.3130.01	Frais d'élimination des ordures ménagères	22'713.72	0.00	35'000.00	0.00	29'470.70	0.00

7301.3130.02	Frais d'élimination déchets recyclés	41'448.29	0.00	40'000.00	0.00	53'498.35	0.00
7301.3130.03	Frais d'élimination des déchets verts	38'672.19	0.00	30'000.00	0.00	39'420.75	0.00
7301.3134.00	Primes d'assurances bâtiments	97.55	0.00	100.00	0.00	97.55	0.00
7301.3137.00	Taxe forfaitaire TVA	408.35	0.00	0.00	0.00	427.72	0.00
7301.3143.00	Entretien infrastructures et places aménagées	4'559.47	0.00	3'000.00	0.00	2'777.70	0.00
7301.3158.00	Abonnement prestations service	19'422.25	0.00	18'000.00	0.00	18'464.05	0.00
7301.3181.00	Pertes sur créances effectives	1'832.07	0.00	0.00	0.00	1'290.23	0.00
7301.3300.40	Amortissements planifiés infrastructure déchetterie	94'903.63	0.00	94'903.63	0.00	94'903.63	0.00
7301.3300.60	Amortissements planifiés des biens meubles	2'297.29	0.00	2'297.29	0.00	2'297.29	0.00
7301.3940.00	Imputation intérêts de la dette	8'403.30	0.00	11'511.00	0.00	8'683.85	0.00
7301.4029.00	Récupération de pertes sur créances	0.00	368.30	0.00	0.00	0.00	0.00
7301.4240.00	Taxes de base	0.00	139'315.95	0.00	145'000.00	0.00	137'329.25
7301.4240.10	Taxes exploitation	0.00	70'910.70	0.00	70'000.00	0.00	68'968.26
7301.4250.00	Valorisation des déchets	0.00	8'643.66	0.00	20'000.00	0.00	9'679.80
7301.4260.00	Remboursements de tiers et d'assurances	0.00	659.40	0.00	0.00	0.00	2'971.35
7301.4309.00	Autres revenus d'exploitation	0.00	1'060.00	0.00	2'000.00	0.00	920.00
7301.4309.01	Autres revenus d'exploitation	0.00	3'950.00	0.00	3'000.00	0.00	3'250.00
76	LUTTE CONTRE LA POLLUTION DE L'ENVIRONNEMENT	10'433.05	6'430.00	56'000.00	0.00	7'130.25	5'083.44
769	Autre lutte contre la pollution de l'environnement	10'433.05	6'430.00	56'000.00	0.00	7'130.25	5'083.44
7690	Énergie	10'233.05	0.00	55'000.00	0.00	7'130.25	5'083.44
7690.3000.00	Jetons de présences Commission de l'énergie	1'200.00	0.00	2'500.00	0.00	1'850.00	0.00
7690.3130.00	Abonnement application Enercoach	486.45	0.00	500.00	0.00	486.45	0.00
7690.3132.00	Honoraires pour mandats externes divers	2'802.50	0.00	2'000.00	0.00	805.50	0.00
7690.3320.90	Amortissements planifiés des immobilisations incorporelles	3'215.10	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00
7690.3637.00	Subventions versées aux privés pour actions énergie	2'529.00	0.00	50'000.00	0.00	3'988.30	0.00
7690.4630.00	Subventions fédérales	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00	5'083.44
7691	Assainissement de sites pollués	200.00	6'430.00	1'000.00	0.00	0.00	0.00
7691.3132.00	Etude investigation ancienne décharges EC/PO	200.00	0.00	1'000.00	0.00	0.00	0.00
7691.4610.00	Compensation fédérale	0.00	3'215.00	0.00	0.00	0.00	0.00
7691.4611.00	Compensation cantonale	0.00	3'215.00	0.00	0.00	0.00	0.00
77	PROTECTION DE L'ENVIRONNEMENT, AUTRES	24'398.67	2'993.15	32'789.46	8'500.00	33'340.12	10'373.30
771	Cimetières, crématoires	24'398.67	2'993.15	32'789.46	8'500.00	33'340.12	10'373.30
7710	Cimetières communaux	24'398.67	2'993.15	32'789.46	8'500.00	33'340.12	10'373.30
7710.3000.00	Indemnités pour le personnel d'entretien	4'184.85	0.00	5'000.00	0.00	4'000.00	0.00
7710.3010.02	Salaires du personnel d'exploitation	3'565.25	0.00	8'000.00	0.00	7'418.25	0.00
7710.3040.00	Allocations pour enfants et allocations de formation	29.95	0.00	100.00	0.00	67.55	0.00
7710.3050.00	Cotisations patronales AVS, AI, APG, AC, frais admin.	239.85	0.00	540.00	0.00	472.00	0.00
7710.3052.00	Cotisations patronales à la Caisse de pension	422.60	0.00	650.00	0.00	511.10	0.00
7710.3053.00	Cotisations patronales à l'assurance-accidents	143.45	0.00	280.00	0.00	216.80	0.00
7710.3054.00	Cotisations patronales caisse compensation alloc. fami.	94.40	0.00	200.00	0.00	186.10	0.00
7710.3055.00	Cotisations patronales ass. indemnités journ. maladie	35.85	0.00	80.00	0.00	70.80	0.00
7710.3101.00	Frais pour columbarium et jardin du souvenir	1'200.16	0.00	4'000.00	0.00	11'341.26	0.00
7710.3120.00	Eau cimetière + chauffage chapelle ardente	797.15	0.00	1'000.00	0.00	767.00	0.00
7710.3140.00	Frais d'aménagements place	6'745.70	0.00	6'000.00	0.00	1'349.80	0.00
7710.3300.30	Amortissements planifiés des autres ouvrages génie civil	4'488.94	0.00	4'488.94	0.00	4'488.94	0.00

7710.3300.40	Amortissements planifiés des bâtiments	2'450.52	0.00	2'450.52	0.00	2'450.52	0.00
7710.4240.00	Taxes d'entrée	0.00	1'050.00	0.00	3'000.00	0.00	3'200.00
7710.4240.01	Taxes de désaffectation	0.00	500.00	0.00	1'500.00	0.00	1'350.00
7710.4260.00	Remboursement de tiers urnes et plaquettes	0.00	1'443.15	0.00	4'000.00	0.00	5'823.30
79	AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE	63'384.87	93'154.39	65'184.73	30'453.84	87'610.95	36'941.59
790	Aménagement du territoire	63'384.87	93'154.39	65'184.73	30'453.84	87'610.95	36'941.59
7900	Aménagement du territoire	63'384.87	93'154.39	65'184.73	30'453.84	87'610.95	36'941.59
7900.3000.00	Jetons de présences Commission d'aménagement	575.00	0.00	2'500.00	0.00	1'218.90	0.00
7900.3010.02	Salaires du personnel d'exploitation	1'738.05	0.00	2'500.00	0.00	1'774.65	0.00
7900.3040.00	Allocations pour enfants et allocations de formation	0.00	0.00	0.00	0.00	2.65	0.00
7900.3050.00	Cotisations patronales AVS, AI, APG, AC, frais admin.	148.10	0.00	180.00	0.00	201.45	0.00
7900.3052.00	Cotisations patronales à la Caisse de pension	226.05	0.00	150.00	0.00	112.70	0.00
7900.3053.00	Cotisations patronales à l'assurance-accidents	25.15	0.00	40.00	0.00	29.30	0.00
7900.3054.00	Cotisations patronales caisse compensation alloc. fami.	58.35	0.00	70.00	0.00	79.25	0.00
7900.3055.00	Cotisations patronales ass. indemnités journ. maladie	16.95	0.00	0.00	0.00	17.10	0.00
7900.3102.00	Frais de publications	340.40	0.00	500.00	0.00	300.55	0.00
7900.3130.00	Emoluments cantonaux pour permis construire	2'853.75	0.00	5'000.00	0.00	3'745.00	0.00
7900.3130.01	Prestations de services de tiers	754.50	0.00	400.00	0.00	185.55	0.00
7900.3132.00	Honoraires d'ingénieurs et de géomètres	12'490.70	0.00	10'000.00	0.00	12'111.60	0.00
7900.3320.90	Amortissements planifiés immobilisations incorporelles	36'356.15	0.00	34'108.54	0.00	34'955.85	0.00
7900.3612.00	Participation au Plan directeur régional	7'801.72	0.00	9'736.19	0.00	8'824.40	0.00
7900.3632.00	Participation aux frais d'élaboration PA5	0.00	0.00	0.00	0.00	24'052.00	0.00
7900.4210.00	Autorisations de construire	0.00	86'275.75	0.00	30'000.00	0.00	25'535.00
7900.4260.00	Remboursements de tiers et d'assurances	0.00	6'501.60	0.00	0.00	0.00	10'731.70
7900.4260.01	Refacturation aux privés cadastration des bâtiments	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00	264.00
7900.4611.00	Remboursement frais liés aux nomades selon conv. 97	0.00	271.20	0.00	348.00	0.00	305.05
7900.4660.70	Amortissements des produits d'invest. ménages privés	0.00	105.84	0.00	105.84	0.00	105.84
8	ÉCONOMIE PUBLIQUE	244'256.71	140'708.15	190'204.76	116'718.50	191'956.86	125'284.05
82	SYLVICULTURE	52'164.85	0.00	22'950.00	0.00	18'388.50	797.50
820	Sylviculture	52'164.85	0.00	22'950.00	0.00	18'388.50	797.50
8200	Forêts	52'164.85	0.00	22'950.00	0.00	18'388.50	797.50
8200.3010.02	Salaires du personnel d'exploitation	6'080.05	0.00	5'000.00	0.00	4'205.15	0.00
8200.3040.00	Allocations pour enfants et allocations de formation	83.85	0.00	0.00	0.00	30.20	0.00
8200.3050.00	Cotisations patronales AVS, AI, APG, AC, frais admin.	408.90	0.00	340.00	0.00	282.85	0.00
8200.3052.00	Cotisations patronales à la Caisse de pension	669.70	0.00	400.00	0.00	319.90	0.00
8200.3053.00	Cotisations patronales à l'assurance-accidents	88.55	0.00	80.00	0.00	67.55	0.00
8200.3054.00	Cotisations patronales caisse compensation alloc. fami.	161.15	0.00	130.00	0.00	111.30	0.00
8200.3055.00	Cotisations patronales ass. indemnités journ. maladie	61.50	0.00	0.00	0.00	42.65	0.00
8200.3101.00	Achat de matériel et fournitures	0.00	0.00	500.00	0.00	0.00	0.00
8200.3101.01	Achat de sapins de Noël	4'944.65	0.00	5'000.00	0.00	4'328.70	0.00
8200.3141.00	Entretien routes et chemins	0.00	0.00	1'000.00	0.00	750.00	0.00
8200.3142.00	Entretien d'aménagement des cours d'eau	29'125.95	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00
8200.3170.00	Frais de réception	578.70	0.00	500.00	0.00	250.20	0.00
8200.3612.00	Part au plan de gestion Petite Sarine	8'000.00	0.00	8'000.00	0.00	8'000.00	0.00
8200.3635.00	Participation à la corporation Forêts-Sarine	1'961.85	0.00	2'000.00	0.00	0.00	0.00
8200.4631.00	Subventions cantonales	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00	797.50

84	TOURISME	28'398.15	989.70	28'437.00	1'016.00	13'334.00	463.00
840	Tourisme	28'398.15	989.70	28'437.00	1'016.00	13'334.00	463.00
8406	Tourisme régional	28'398.15	989.70	28'437.00	1'016.00	13'334.00	463.00
8406.3631.00	Contribution à Fribourg Tourisme et Région	20'337.15	0.00	20'337.00	0.00	5'330.00	0.00
8406.3636.00	Contribution à la Sté des remontées mécaniques La Berra	8'061.00	0.00	8'100.00	0.00	8'004.00	0.00
8406.4611.00	Remboursement frais liés aux nomades selon conv. 97	0.00	989.70	0.00	1'016.00	0.00	463.00
87	COMBUSTIBLES ET ÉNERGIE	163'693.71	139'718.45	138'817.76	115'702.50	160'234.36	124'023.55
879	Énergie, non mentionné ailleurs	163'693.71	139'718.45	138'817.76	115'702.50	160'234.36	124'023.55
8791	Chauffage à distance Route Ecole Posieux	163'693.71	139'718.45	138'817.76	115'702.50	160'234.36	124'023.55
8791.3010.02	Salaires du personnel d'exploitation	6'598.55	0.00	5'000.00	0.00	7'128.10	0.00
8791.3040.00	Allocations pour enfants et allocations de formation	80.70	0.00	60.00	0.00	81.70	0.00
8791.3050.00	Cotisations patronales AVS, AI, APG, AC, frais admin.	443.95	0.00	340.00	0.00	479.60	0.00
8791.3052.00	Cotisations patronales à la Caisse de pension	740.95	0.00	430.00	0.00	494.00	0.00
8791.3053.00	Cotisations patronales à l'assurance-accidents	95.60	0.00	80.00	0.00	117.40	0.00
8791.3054.00	Cotisations patronales caisse compensation alloc. fami.	174.75	0.00	140.00	0.00	188.90	0.00
8791.3055.00	Cotisations patronales ass. indemnités journ. maladie	67.15	0.00	50.00	0.00	72.40	0.00
8791.3120.00	Frais de combustible pour chauffage	93'317.40	0.00	70'000.00	0.00	69'865.70	0.00
8791.3130.00	Abonnement pour alarmes chauffage à distance	120.00	0.00	120.00	0.00	120.00	0.00
8791.3144.00	Entretien installation chauffage à distance	14'231.40	0.00	15'000.00	0.00	33'788.55	0.00
8791.3151.00	Entretien appareils, machines et équipements	4'259.95	0.00	5'000.00	0.00	5'189.10	0.00
8791.3158.00	Contrat de maintenance	3'270.05	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00
8791.3300.40	Amortissements planifiés - chauffage à distance	18'859.80	0.00	18'859.80	0.00	18'859.80	0.00
8791.3300.60	Amortissements planifiés - changement chaudière à bois	13'817.96	0.00	13'817.96	0.00	13'817.96	0.00
8791.3930.00	Imputation interne - électricité pour local chaufferie	7'615.50	0.00	9'920.00	0.00	10'031.15	0.00
8791.4240.00	Vente d'énergie à des tiers	0.00	93'068.60	0.00	80'000.00	0.00	78'500.55
8791.4660.70	Amortissements des produits d'invest. ménages privés	0.00	4'162.50	0.00	4'162.50	0.00	4'162.50
8791.4930.00	Imputation interne - chauffage Ecole 14 et Ecole 15	0.00	42'487.35	0.00	31'540.00	0.00	41'360.50
9	FINANCES ET IMPÔTS	360'193.84	9'681'619.03	374'380.95	9'668'561.70	321'641.04	10'077'603.32
91	IMPÔTS	59'737.79	8'188'817.15	87'000.00	8'193'693.00	35'741.42	8'421'253.78
910	Impôts	59'737.79	8'188'817.15	87'000.00	8'193'693.00	35'741.42	8'421'253.78
9100	Impôts communaux ordinaires	59'737.79	6'967'740.55	87'000.00	6'961'493.00	35'741.42	7'044'678.48
9100.3130.00	Frais de poursuites s/impôts	5'242.30	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00
9100.3181.00	Pertes sur créances effectives	13'046.09	0.00	60'000.00	0.00	49.07	0.00
9100.3499.00	Bonification d'intérêts sur impôts	37'284.35	0.00	25'000.00	0.00	30'908.70	0.00
9100.3601.00	Impôts perçus pour les nomades	4'165.05	0.00	2'000.00	0.00	4'783.65	0.00
9100.4000.00	Impôts sur revenu personnes physiques	0.00	5'807'218.30	0.00	5'800'000.00	0.00	5'588'997.00
9100.4000.10	Impôts sur revenu personnes physiques - années précédentes	0.00	-89'647.85	0.00	0.00	0.00	63'448.35
9100.4000.30	Impôts sur les prestations en capital	0.00	231'645.95	0.00	100'000.00	0.00	92'097.40
9100.4000.60	Imputation forfaitaire impôts sur revenu pers. physiques	0.00	-990.15	0.00	0.00	0.00	-484.80
9100.4001.00	Impôts sur fortune personnes physiques	0.00	522'125.70	0.00	380'000.00	0.00	511'825.20
9100.4001.10	Impôts sur fortune personnes physiques - années précédentes	0.00	-196'673.65	0.00	0.00	0.00	-61'046.55
9100.4002.00	Impôts à la source	0.00	218'590.80	0.00	150'000.00	0.00	149'421.88
9100.4010.00	Impôts sur bénéfice personnes morales	0.00	337'616.00	0.00	400'000.00	0.00	328'364.80

9100.4010.10	Impôts sur bénéfice personnes morales - années précédentes	0.00	-24'787.75	0.00	0.00	0.00	115'322.60
9100.4011.00	Impôts sur capital personnes morales	0.00	32'624.90	0.00	45'000.00	0.00	24'292.00
9100.4011.10	Impôts sur capital personnes morales - années précédentes	0.00	28'123.35	0.00	0.00	0.00	21'138.65
9100.4029.00	Récupération de pertes sur créances d'impôts	0.00	365.65	0.00	0.00	0.00	925.00
9100.4029.10	Correction d'erreur débiteurs années antérieures	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00	112'943.00
9100.4260.00	Remboursement frais de poursuites et rappels	0.00	9'801.90	0.00	1'500.00	0.00	1'404.45
9100.4401.00	Intérêts moratoires sur bordereaux impôts	0.00	41'734.40	0.00	35'000.00	0.00	36'777.50
9100.4611.00	Compensation cant. de base - Réforme fiscale	0.00	49'993.00	0.00	49'993.00	0.00	59'252.00
9101	Impôts communaux spéciaux	0.00	1'221'076.60	0.00	1'232'200.00	0.00	1'376'575.30
9101.4021.00	Contribution immobilière	0.00	790'736.75	0.00	780'000.00	0.00	802'669.00
9101.4022.00	Impôt sur les gains immobiliers et les plus-values	0.00	212'453.15	0.00	220'000.00	0.00	288'572.00
9101.4023.00	Impôts sur les mutations	0.00	204'559.35	0.00	220'000.00	0.00	249'697.90
9101.4024.00	Impôt sur les successions et donations	0.00	1'357.35	0.00	0.00	0.00	23'333.90
9101.4025.00	Impôt sur les appareils et distributeurs	0.00	0.00	0.00	200.00	0.00	0.00
9101.4033.00	Impôt sur les chiens	0.00	11'970.00	0.00	12'000.00	0.00	12'302.50
92	CONVENTIONS FISCALES	0.00	70'000.00	0.00	70'000.00	0.00	70'000.00
920	Conventions fiscales	0.00	70'000.00	0.00	70'000.00	0.00	70'000.00
9200	Conventions fiscales	0.00	70'000.00	0.00	70'000.00	0.00	70'000.00
9200.4469.00	Autres revenus sur convention fiscale	0.00	70'000.00	0.00	70'000.00	0.00	70'000.00
93	PÉRÉQUATION FINANCIÈRE INTERCOMMUNALE	0.00	480'494.00	0.00	480'494.00	0.00	499'459.00
930	Péréquation financière intercommunale	0.00	480'494.00	0.00	480'494.00	0.00	499'459.00
9300	Péréquation financière intercommunale	0.00	480'494.00	0.00	480'494.00	0.00	499'459.00
9300.4621.00	Attribution de la péréquation des besoins	0.00	135'224.00	0.00	135'224.00	0.00	136'910.00
9300.4622.00	Attribution de la péréquation des ressources	0.00	345'270.00	0.00	345'270.00	0.00	362'549.00
95	PARTS AUX RECETTES, AUTRES	5'297.70	211'907.00	5'076.95	203'077.60	5'009.60	200'385.40
950	Parts aux recettes sans affectation, autres	5'297.70	211'907.00	5'076.95	203'077.60	5'009.60	200'385.40
9500	Parts aux recettes sans affectation, autres	5'297.70	211'907.00	5'076.95	203'077.60	5'009.60	200'385.40
9500.3130.00	Frais de perception des impôts par le canton	5'297.70	0.00	5'076.95	0.00	5'009.60	0.00
9500.4601.00	Part à l'impôt cantonal sur les véhicules à moteur	0.00	211'907.00	0.00	203'077.60	0.00	200'385.40
96	ADMINISTRATION DE LA FORTUNE ET DE LA DETTE	295'158.35	320'491.78	282'304.00	310'788.00	280'890.02	301'320.46
961	Intérêts	93'689.10	113'915.63	91'688.00	113'368.00	100'201.29	122'681.06
9610	Intérêts	93'689.10	113'915.63	91'688.00	113'368.00	100'201.29	122'681.06
9610.3401.00	Intérêts passifs des engagements financiers	91'091.60	0.00	90'688.00	0.00	96'831.90	0.00
9610.3499.00	Intérêts négatifs sur compte trésorerie	2'597.50	0.00	1'000.00	0.00	3'369.39	0.00
9610.4401.00	Intérêts des comptes courants	0.00	1'053.54	0.00	900.00	0.00	3'442.15
9610.4402.00	Intérêts sur placement	0.00	21'770.49	0.00	21'780.00	0.00	22'407.01
9610.4940.00	Imputation interne - intérêts	0.00	91'091.60	0.00	90'688.00	0.00	96'831.90
963	Immeubles du patrimoine financier	201'469.25	206'576.15	190'616.00	197'420.00	180'688.73	178'639.40
9630	Route de Fribourg 77, Posieux	84'643.45	132'537.20	90'126.00	123'000.00	86'473.65	108'522.40
9630.3010.02	Salaires du personnel d'exploitation	9'130.30	0.00	7'500.00	0.00	7'279.70	0.00
9630.3040.00	Allocations pour enfants et allocations de formation	55.40	0.00	40.00	0.00	39.30	0.00
9630.3050.00	Cotisations patronales AVS, AI, APG, AC, frais admin.	614.25	0.00	500.00	0.00	489.50	0.00
9630.3052.00	Cotisations patronales à la Caisse de pension	889.60	0.00	500.00	0.00	516.50	0.00
9630.3053.00	Cotisations patronales à l'assurance-accidents	132.60	0.00	120.00	0.00	119.30	0.00

9630.3054.00	Cotisations patronales caisse compensation alloc. fami.	241.75	0.00	200.00	0.00	192.90	0.00
9630.3055.00	Cotisations patronales ass. indemnités journ. maladie	93.05	0.00	80.00	0.00	76.20	0.00
9630.3169.00	Location places de parc à des tiers pour Rte Fribourg 77	3'000.00	0.00	3'000.00	0.00	3'000.00	0.00
9630.3430.40	Entretien bâtiments patrimoine financier	34'753.17	0.00	38'500.00	0.00	27'277.50	0.00
9630.3431.00	Achat de matériel et produits de conciergerie	0.00	0.00	1'000.00	0.00	421.30	0.00
9630.3431.10	Frais d'entretien installation diverse	2'733.33	0.00	3'000.00	0.00	3'053.55	0.00
9630.3439.00	Frais d'électricité, eau	2'026.10	0.00	2'000.00	0.00	2'650.05	0.00
9630.3439.01	Frais de combustible pour chauffage bât. patrim. fin.	3'652.75	0.00	5'000.00	0.00	10'147.65	0.00
9630.3439.10	Primes d'assurances bâtiments du patrimoine financier	3'079.55	0.00	3'500.00	0.00	3'230.45	0.00
9630.3439.20	Honoraires d'ingénieurs	0.00	0.00	1'500.00	0.00	810.75	0.00
9630.3940.00	Imputation intérêts de la dette	24'241.60	0.00	23'686.00	0.00	27'169.00	0.00
9630.4260.00	Remboursements de tiers et d'assurances	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00	707.00
9630.4430.00	Location d'appartements du patrimoine financier	0.00	67'783.90	0.00	66'000.00	0.00	68'363.50
9630.4430.10	Location de commerces du patrimoine financier	0.00	64'753.30	0.00	57'000.00	0.00	39'451.90
9631	Route des Condémines 5, Ecuwillens	116'825.80	46'621.95	99'490.00	47'000.00	94'215.08	42'700.00
9631.3010.02	Salaires du personnel d'exploitation	22'750.45	0.00	15'000.00	0.00	15'634.10	0.00
9631.3040.00	Allocations pour enfants et allocations de formation	281.05	0.00	40.00	0.00	38.50	0.00
9631.3050.00	Cotisations patronales AVS, AI, APG, AC, frais admin.	1'530.50	0.00	1'000.00	0.00	1'051.60	0.00
9631.3052.00	Cotisations patronales à la Caisse de pension	2'153.75	0.00	1'200.00	0.00	1'207.20	0.00
9631.3053.00	Cotisations patronales à l'assurance-accidents	331.20	0.00	240.00	0.00	245.95	0.00
9631.3054.00	Cotisations patronales caisse compensation alloc. fami.	603.00	0.00	400.00	0.00	414.50	0.00
9631.3055.00	Cotisations patronales ass. indemnités journ. maladie	233.05	0.00	150.00	0.00	166.00	0.00
9631.3430.40	Entretien bâtiments patrimoine financier	34'492.13	0.00	20'000.00	0.00	12'809.65	0.00
9631.3431.00	Achat de matériel et produits de conciergerie	1'270.50	0.00	1'500.00	0.00	289.55	0.00
9631.3431.10	Frais d'entretien installation diverse	5'418.07	0.00	5'000.00	0.00	5'583.45	0.00
9631.3439.00	Frais d'électricité	28'356.30	0.00	28'000.00	0.00	30'365.25	0.00
9631.3439.01	Frais de combustible pour chauffage bât. patrim. fin.	3'646.35	0.00	10'000.00	0.00	10'300.50	0.00
9631.3439.10	Primes d'assurances bâtiments du patrimoine financier	4'327.60	0.00	4'200.00	0.00	4'478.13	0.00
9631.3439.20	Honoraires d'ingénieurs	0.00	0.00	1'500.00	0.00	0.00	0.00
9631.3940.00	Imputation intérêts de la dette	11'431.85	0.00	11'260.00	0.00	11'630.70	0.00
9631.4260.00	Remboursements de tiers et d'assurances	0.00	3'121.95	0.00	0.00	0.00	0.00
9631.4430.10	Location de commerces du patrimoine financier	0.00	42'000.00	0.00	42'000.00	0.00	42'000.00
9631.4432.00	Location de salles du patrimoine financier	0.00	1'500.00	0.00	5'000.00	0.00	700.00
9639	Terrains du patrimoine financier	0.00	27'417.00	1'000.00	27'420.00	0.00	27'417.00
9639.3430.00	Entretien parchets communaux	0.00	0.00	1'000.00	0.00	0.00	0.00
9639.4430.00	Location parchets communaux	0.00	27'417.00	0.00	27'420.00	0.00	27'417.00
97	REDISTRIBUTIONS	0.00	0.00	0.00	600.00	0.00	624.55
971	Redistributions liées à la taxe sur le CO2	0.00	0.00	0.00	600.00	0.00	624.55
9710	Redistributions liées à la taxe sur le CO2	0.00	0.00	0.00	600.00	0.00	624.55
9710.4699.00	Redistribution taxe CO2	0.00	0.00	0.00	600.00	0.00	624.55
99	POSTES NON VENTILABLES	0.00	409'909.10	0.00	409'909.10	0.00	584'560.13
990	Postes non ventilables	0.00	409'909.10	0.00	409'909.10	0.00	584'560.13
9900	Postes non ventilables	0.00	409'909.10	0.00	409'909.10	0.00	584'560.13
9900.4861.00	Dissolution réserve Caisse prév. pers. État Fribourg	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00	174'651.03
9900.4895.00	Prélèvement sur la réserve de réévaluation du PA	0.00	409'909.10	0.00	409'909.10	0.00	409'909.10

RECAPITULATION							
0	ADMINISTRATION GENERALE	1'023'854.21	92'578.23	999'714.41	70'984.07	959'907.07	81'128.62
1	ORDRE ET SECURITE PUBLICS, DEFENSE	245'250.42	64'052.64	262'871.82	67'839.69	258'328.27	97'763.09
2	FORMATION	3'925'160.74	167'181.46	3'994'258.92	160'214.96	3'890'908.88	153'156.61
3	CULTURE, SPORTS ET LOISIRS	366'154.89	16'203.75	394'742.22	12'917.65	307'700.15	12'633.05
4	SANTÉ	1'244'022.40	95'677.90	1'269'714.30	50'971.00	1'250'263.78	42'345.25
5	PRÉVOYANCE SOCIALE	1'417'635.50	59'611.80	1'453'019.30	52'630.00	1'379'092.05	39'300.25
6	TRAFIC ET TÉLÉCOMMUNICATIONS	1'013'712.02	59'450.70	1'027'125.44	54'218.25	965'954.28	55'878.03
7	PROTECTION	1'507'571.86	1'412'413.22	1'554'411.16	1'299'205.05	1'632'519.21	1'428'455.66
8	ÉCONOMIE PUBLIQUE	244'256.71	140'708.15	190'204.76	116'718.50	191'956.86	125'284.05
9	FINANCES ET IMPÔTS	360'193.84	9'681'619.03	374'380.95	9'668'561.70	321'641.04	10'077'603.32
	TOTALISATION	11'347'812.59	11'789'496.88	11'520'443.28	11'554'260.87	11'158'271.59	12'113'547.93
	Résultat	441'684.29		33'817.59		955'276.34	

Commentaires sur les écarts significatifs (écart + correspond à des charges réelles supérieures au budget)

Compte	Désignation	Commentaires
0220	Services généraux, administration	
0220.3130.05	Participation DIGI-FR	écart de + CHF 5'361.00 – augmentation du prix par habitant (2024 CHF 1.00/habitant, 2025 CHF 3.00/habitant)
0220.3158.00	Maintenance logiciel informatique	écart de + CHF 9'581.20. Nouvelles maintenances T2i (nouveaux logiciels en 2025 comme Meeting et YouDoc)
0220.3170.00	Frais de réceptions et délégations	écart de + CHF 11'492.74 se justifie globalement par un don à la Commune de Blatten de CHF 3'000.00 et les frais de la réception du 4 juillet 2025 (Société de musique et Ecupodju) pour un montant de CHF 4'712.60
0290	Bâtiment administratif	
0290.3144.00	Entretien bâtiments	écart de - CHF 10'718.72. Certains entretiens et rénovations ont été repoussés en 2026
1500	Service du feu	
1500.3612.01	RSS, participation Bataillon Sarine	écart de - CHF 27'669.65 provient essentiellement du décompte 2024 du RSS d'un montant en faveur de la Commune de CHF 27'240.25
1610	Défense militaire	
1610.3143.00	Entretien infrastructures	écart de + CHF 10'135.55 résulte de la pose de 6 cibles non budgétisées pour un montant total de CHF 9'475.60
2120	Ecole primaire 3H-8H	
2120.3113.00	Achat de matériel informatique	écart de - CHF 8'778.00 provient du report en 2026 d'achats de beamer
2120.3611.00	Participation aux dépenses cantonales	écart de + CHF 5'196.20 concerne le traitement des salaires des enseignant(e)s par la SRes. La Commune n'a pas pris sur cette charge et son évolution.
2170	Bâtiments scolaires	
2170.3130.10	Prestation de tiers – conciergerie école	écart de + CHF 26'808.00. Il s'agit de la reprise de la conciergerie des locaux de l'école par la société AEL SA dès octobre 2025 sans que cette charge n'ait été budgétisée.
2195	Transports scolaires	
2195.3130.00	Transports scolaires	écart de + CHF 10'282.55. Les charges des TPF en lien avec les transports scolaires augmentent chaque année. Les montants budgétés sont ceux transmis par les TPF.
2200	Ecoles spécialisées	
2200.3612.00	Services auxiliaires – participation au Gubloux	écart de - CHF 34'779.40. Les chiffres budgétés sont ceux transmis par la Commune de Gubloux. Le décompte final 2024 a laissé apparaître un montant en notre faveur de CHF 19'379.40.
3411	Terrain de football + vestiaire	
3411.3140.00	Entretien terrain	écart de - CHF 7'100.50. Le budget 2025 a été augmenté par rapport aux frais effectifs 2024. Etaient incorporés dans ces frais en 2024 un but pour CHF 4'367.95 et des travaux de drainage pour CHF 5'710.35. Ces frais étaient uniques.
4120	Etablissements médico-sociaux & foyers pour personnes âgées	
4120.3612.01	Réseau Santé de la Sarine, Homes médicalisés district	écart de - CHF 26'094.45 provient du décompte final 2025 transmis par le RSS (CHF 26'021.50) en notre faveur.
4120.3631.00	Part. subvention frais accompagnement personnes âgées	écart de - CHF 42'925.05. Le montant budgété pour ce poste nous est transmis par le RSS. La Commune n'a pas pris sur ce genre de charges liées.
4210	Soins ambulatoires	
4210.3612.00	Réseau Santé de la Sarine, Soins dom. et aide fam.	écart de - CHF 18'367.90 provient essentiellement du décompte final 2024 en notre faveur de CHF 15'327.60 du RSS.

4220	Service de sauvetage (ambulances)	
4220.3612.00	Réseau Santé de la Sarine, ambulances	écart de - CHF 9'764.40 résulte du décompte final 2024 du RSS pour un montant de CHF 8'722.85 en notre faveur.
4900	Santé publique (non mentionné ailleurs)	
4900.3160.00	Location cabinet médical	écart de + CHF 63'714.40 représente la prise en charge du loyer du cabinet médical par la Commune qui n'a pas été budgétisée. Il faut associer ce montant avec les loyers refacturés aux médecins pour un montant de CHF 42'312.00 (non budgétisé en 2025 non plus).
5230	Institutions pour personnes handicapées et inadaptées	
5230.3631.00	Part. aux dép. cantonales, institutions spécial. et handic.	écart de - CHF 6'718.30. Les montants à budgétiser nous sont remis par le SPS. La Commune n'a pas de prise sur ce poste.
5451	Structure d'accueil extrafamilial de jour	
5451.3612.00	Crèches – participation au Gibloux	écart de - CHF 6'406.25. Les chiffres nous sont communiqués par la Commune du Gibloux directement (charges intercommunales liées).
5720	Aide matérielle	
5720.3612.00	Service social du Gibloux – participation du Gibloux	écart de - CHF 88'879.50. Budget et décompte final transmis par la Commune de Gibloux (charges liées).
5720.3632.00	Part. aux dép. SaSoc aide mat. & MIS	écart de + CHF 62'449.80. Le budget de CHF 3'841.00 nous a été transmis par le SASoc. Un correctif en leur faveur de CHF 36'256.15 nous est parvenu le 22.05.2025 pour l'année 2024.
6150	Routes communales	
6150.3101.20	Achat de sel pour protection hivernale	écart de - CHF 5'656.00. Achat de sel en dessous des prévisions.
6150.3132.00	Honoraires d'ingénieurs et de géomètres	écart de - CHF 6'443.45 provient du fait que chaque année un montant de CHF 7'500.00 est budgétisé pour ce poste. Selon les années et les projets liés aux routes, l'écart peut être plus ou moins différent (écart 2024 CHF 1'915.05).
6192.3101.00	Achat de carburant pour les véhicules	écart de - CHF 6'221.90. Le montant alloué à ce poste en 2025 (CHF 14'000.00) était trop élevé.
6220	Trafic régional et d'agglomération	
6220.3611.00	Part aux dép. cantonales trafic régional	écart de - CHF 24'845.00. Le SMO nous transmet le budget. La Commune n'a pas prise sur cette charge liée.
7101	Approvisionnement communal en eau	
7101.3143.00	Entretien des installations	écart de - CHF 19'971.75 est le résultat d'un budget 2025 calqué sur les charges d'entretien 2024 de CHF 25'767.90. Il y a eu moins d'entretien que prévu en 2025.
7201	Traitement communal des eaux usées	
7201.3120.00	Frais d'électricité et chauffage	écart de + CHF 12'010.60 est en partie le résultat d'un achat d'huile de chauffage pour un montant de CHF 7'164.50 non prévu au budget 2025.
7201.3130.00	Frais de traitement des boues par des tiers	écart de - CHF 6'579.64. Le montant au budget 2025 (CHF 62'000.00) avait repris celui de 2024 qui était trop élevé.
7201.3151.00	Entretien appareils, machines et équipements	écart de + CHF 21'831.38 concerne le remplacement de la pompe EOSA non prévu dans le budget 2025 pour un montant de CHF 20'768.15.
7201.4614.10	Indemnité part d'utilisation STEP Agroscope	Ce produit a été estimé de façon prudente en 2025.
7201.4614.12	Indemnité part d'utilisation STEP. IAG	Ce produit a été estimé de façon prudente en 2025.
7201.4614.14	Indemnité part d'utilisation STEP, Ville Fribourg	Ce produit a été estimé de façon prudente en 2025.
7301	Gestion communale des déchets	
7301.3130.00	Frais de transport et ramassage ordures ménagères	écart de + CHF 7'821.68. Le montant octroyé à cette position budgétaire en 2025 était trop bas.

7301.3130.01	Frais d'élimination des ordures ménagères	écart de - CHF 12'286.28. Il y a eu moins de déchets urbains que prévu.
7301.3130.03	Frais d'élimination des déchets verts	écart de + CHF 8'672.19 provient d'une sous-estimation des coûts.
7301.4250.00	Valorisation des déchets	écart de - 11'356.34. Les produits des valorisations de déchets ont été surévalués en 2025 et 2024.
8200	Forêts	
8200.3142.00	Entretien d'aménagement des cours d'eau	écart de + CHF 29'125.95 provient des études d'ingénieurs concernant l'érosion des berges de la Sarine non-prévu dans le budget 2025. Ces charges n'étaient pas prévisibles.
9631	Route des Condémines 5 (Auberge communale)	
9631.3430.40	Entretien bâtiments patrimoine financier	écart de + CHF 14'492.13 est en lien avec l'installation d'un monte-charge (CHF 14'684.00) qui n'avait pas été budgétisé.
9631.3439.01	Frais de combustible pour chauffage bât. patrim. Fin.	écart de - CHF 6'353.65 est le résultat d'une commande tardive d'huile de chauffage fin 2025 qui a été livrée et facturée tout début 2026.
Nature 30	Salaires et charges sociales	Charges de personnel : ces charges peuvent faire apparaître des différences assez conséquentes dans les fonctions. Elles proviennent du fait que les taux utilisés lors de l'élaboration des budgets peuvent être bien différents de la réalité (météo par exemple). Toutefois, la comparaison globale de cette nature ne fait apparaitre qu'un écart de + CHF 18'934.12 pour l'ensemble du personnel.

Charges et produits par nature 2025

Compte	Désignation	Comptes 2025		Budget 2025		Comptes 2024	
		Charges	Revenus	Charges	Revenus	Charges	Revenus
3	CHARGES	11'347'812.59		11'520'443.28		11'158'271.59	
30	Charges de personnel	1'431'494.12		1'412'560.00		1'283'822.05	
300	Autorités et commissions	149'672.85		165'900.00		150'963.90	
3000	Indemnités pour entretien	149'672.85		165'900.00		150'963.90	
301	Salaires du personnel administratif et d'exploitation	1'029'323.12		1'031'400.00		936'674.35	
3010	Salaires du personnel administratif et d'exploitation	1'029'323.12		1'031'400.00		936'674.35	
304	Allocations	13'680.00		10'720.00		9'820.00	
3040	Allocations pour enfants et allocations de formation	13'680.00		10'720.00		9'820.00	
305	Cotisations patronales	237'360.05		200'540.00		183'822.40	
3050	Cotisations patronales AVS, AI, APG, AC	76'813.30		76'400.00		70'899.50	
3052	Cotisations patronales à la Caisse de pension	105'585.55		68'360.00		60'732.90	
3053	Cotisations patronales à l'assurance-accidents	13'708.50		14'710.00		13'774.80	
3054	Cotisations patronales caisse compensation alloc. famil	30'237.90		29'630.00		27'848.10	
3055	Cotisations patronales ass. indemnités journ. maladie	11'014.80		11'440.00		10'567.10	
309	Autres charges de personnel	1'458.10		4'000.00		2'541.40	
3090	Formation et perfectionnement du personnel	1'109.20		3'000.00		1'794.10	
3099	Autres charges de personnel	348.90		1'000.00		747.30	
31	Charges de biens et services et autres charges d'exploitation	2'190'076.55		2'130'996.95		2'056'720.06	
310	Charges de matériel et de marchandises	400'078.76		440'750.00		396'344.60	
3100	Matériel de bureau	37'515.60		45'750.00		36'661.90	
3101	Achat de matériel et fournitures	85'005.61		110'500.00		103'119.60	
3102	Frais d'impressions et reproduction	15'041.85		16'500.00		16'268.80	
3105	Achat de l'eau	249'926.70		255'000.00		227'866.60	
3109	Achats cartes journalières CFF	12'589.00		13'000.00		12'427.70	
311	Immobilisations ne pouvant être portées à l'actif	58'532.08		75'900.00		39'252.30	
3110	Achat de meubles	1'083.75		3'000.00		1'742.45	
3111	Achat d'appareils, machines et équipements	45'004.23		51'900.00		18'899.85	
3112	Achat de vêtements et équipements du personnel	4'301.35		4'500.00		3'301.00	
3113	Achat d'appareil informatique	8'142.75		16'500.00		15'309.00	
312	Alimentation et élimination bien-fonds PA	179'931.05		156'050.00		170'296.98	
3120	Frais d'électricité	179'931.05		156'050.00		170'296.98	
313	Prestations de service et honoraires	751'807.83		713'216.95		769'736.60	
3130	Prestations de tiers diverses	588'001.58		546'546.95		575'978.81	
3132	Honoraires pour mandats externes divers	49'599.05		60'000.00		73'873.05	
3133	Charges pour l'informatique, hébergement	24'182.00		24'000.00		25'601.90	
3134	Primes d'assurances bâtiments	63'736.65		56'210.00		64'218.52	
3136	Honoraires pour visites médicales					1'900.00	
3137	Impôts sur les véhicules	26'288.55		26'460.00		28'164.32	

314	Gros entretien et entretien courant	395'710.16		392'500.00		378'450.25	
3140	Entretien terrain	50'526.90		53'500.00		33'170.20	
3141	Entretien routes et chemins	163'641.65		166'000.00		166'512.65	
3142	Entretien d'aménagement des cours d'eau	29'125.95					
3143	Entretien infrastructures et places aménagées	64'795.47		67'500.00		45'362.30	
3144	Entretien bâtiment	87'140.49		103'500.00		133'157.35	
3149	Entretien autre immobilisations corporelles	479.70		2'000.00		247.75	
315	Entretien des biens meubles et immobilisations incorporelles	165'662.17		141'750.00		128'626.65	
3150	Entretien meubles	408.60		2'000.00		1'381.50	
3151	Entretien appareils, machines et équipements	63'594.08		52'000.00		33'197.05	
3158	Contrat de maintenance	101'659.49		87'750.00		94'048.10	
316	Loyers, leasing, baux à ferme, taxes d'utilisation	79'378.00		16'490.00		47'777.60	
3160	Location piscine	74'354.40		10'890.00		41'248.00	
3161	Location bien meuble					1'000.00	
3162	Leasing photocopieuse	2'023.60		2'600.00		2'529.60	
3169	Location à des tiers	3'000.00		3'000.00		3'000.00	
317	Dédommagements	142'825.83		133'340.00		123'198.93	
3170	Frais de déplacements et autres frais	84'120.83		72'500.00		54'593.33	
3171	Camps et courses scolaires	58'705.00		60'840.00		68'605.60	
318	Réévaluations sur créances	16'150.67		60'000.00		3'036.15	
3181	Pertes sur créances effectives	16'150.67		60'000.00		3'036.15	
319	Diverses charges d'exploitation			1'000.00			
3199	Autres charges d'exploitation, cadeaux			1'000.00			
33	Amortissement du patrimoine administratif	830'623.79		815'554.64		849'708.56	
330	Amortissements immobilisations corporelles PA	755'831.65		745'469.34		781'264.10	
3300	Amortissements planifiés des bâtiments	755'831.65		745'469.34		745'469.34	
3301	Perte extraordinaire					35'794.76	
332	Amortissements immobilisations incorporelles PA	74'792.14		70'085.30		68'444.46	
3320	Amortissements planifiés des immobilisations incorporelles	74'792.14		70'085.30		68'444.46	
34	Charges financières	254'729.30		242'388.00		242'527.77	
340	Charges d'intérêts	91'091.60		90'688.00		96'831.90	
3401	Intérêts passifs des engagements financiers	91'091.60		90'688.00		96'831.90	
343	Charges pour bien-fonds PF	123'755.85		125'700.00		111'417.78	
3430	Entretien terrains du patrimoine financier	69'245.30		59'500.00		40'087.15	
3431	Achat matériel & fournitures pour bâtiments patrimoine fin.	9'421.90		10'500.00		9'347.85	
3439	Autres charges du patrimoine financier	45'088.65		55'700.00		61'982.78	
349	Diverses charges financières	39'881.85		26'000.00		34'278.09	
3499	Autres charges financières	39'881.85		26'000.00		34'278.09	
35	Attributions aux fonds et financements spéciaux	326'564.46		294'000.00		442'376.12	
351	Attributions aux fonds et FS comme capital propre	326'564.46		294'000.00		442'376.12	
3510	Attribution au financement spécial	326'564.46		294'000.00		442'376.12	

36	Charges de transferts	6'169'862.62		6'488'539.69		6'130'589.78	
360	Parts de revenus destinés à des tiers	4'245.05		2'200.00		4'878.65	
3601	Emoluments perçus pour les nomades	4'245.05		2'200.00		4'878.65	
361	Dédommagements à des collectivités publiques	4'176'501.42		4'461'268.09		4'257'788.08	
3610	Participation aux dépenses fédérales	47'921.25		49'535.00		47'368.25	
3611	Participation aux dépenses cantonales	1'462'841.80		1'481'877.80		1'444'161.45	
3612	Participation à une collaboration intercommunale	2'665'738.37		2'929'855.29		2'766'258.38	
363	Subventions à des collectivités et à des tiers	1'989'116.15		2'025'071.60		1'867'923.05	
3631	Subventions aux cantons	1'793'558.55		1'842'990.60		1'726'795.70	
3632	Subventions aux associations intercommunales	66'290.80		3'841.00		8'759.90	
3635	Subventions aux entreprises privées	1'961.85		2'000.00			
3636	Subventions aux organisations à but non lucratif	102'482.55		104'240.00		104'630.75	
3637	Subventions aux ménages privés	24'822.40		72'000.00		27'736.70	
39	Imputations internes	144'461.75		136'404.00		152'527.25	
393	Frais administratifs et d'exploitation	53'370.15		45'716.00		55'695.35	
3930	Imputation interne - chauffage école	53'370.15		45'716.00		55'695.35	
394	Intérêts et charges financières théoriques	91'091.60		90'688.00		96'831.90	
3940	Imputation intérêts de la dette	91'091.60		90'688.00		96'831.90	
4	REVENUS		11'789'496.88		11'554'260.87		12'113'547.93
40	Revenus fiscaux		8'087'880.15		8'107'200.00		8'323'819.83
400	Impôts directs personnes physiques		6'492'269.10		6'430'000.00		6'344'258.48
4000	Impôts sur revenu personnes physiques		5'948'226.25		5'900'000.00		5'744'057.95
4001	Impôts sur fortune personnes physiques		325'452.05		380'000.00		450'778.65
4002	Impôts à la source		218'590.80		150'000.00		149'421.88
401	Impôts directs personnes morales		373'576.50		445'000.00		489'118.05
4010	Impôts sur bénéfice personnes morales		312'828.25		400'000.00		443'687.40
4011	Impôts sur capital personnes morales		60'748.25		45'000.00		45'430.65
402	Autres impôts directs		1'210'064.55		1'220'200.00		1'478'140.80
4021	Contribution immobilière		790'736.75		780'000.00		802'669.00
4022	Impôt sur les gains immobiliers et les plus-values		212'453.15		220'000.00		288'572.00
4023	Impôts sur les mutations		204'559.35		220'000.00		249'697.90
4024	Impôt sur les successions et donations		1'357.35				23'333.90
4025	Impôt sur les appareils et distributeurs				200.00		
4029	Récupération de pertes sur créances d'impôts		957.95				113'868.00
403	Impôts sur la propriété et sur les charges		11'970.00		12'000.00		12'302.50
4033	Impôt sur les chiens		11'970.00		12'000.00		12'302.50
42	Taxes et redevances		1'273'962.06		1'186'024.00		1'213'963.34
420	Taxes de compensation		58'617.05		60'000.00		53'255.55
4200	Taxes non-pompiers		58'617.05		60'000.00		53'255.55
421	Emoluments pour actes administratifs		108'631.35		50'100.00		46'190.30
4210	Emoluments administratifs divers		108'631.35		50'100.00		46'190.30

424	Taxes d'utilisation et prestations de service		1'003'891.40		1'010'500.00		1'016'938.31
4240	Taxes d'utilisation et prestations de service		1'003'891.40		1'010'500.00		1'016'938.31
425	Recettes sur ventes		28'678.61		44'000.00		34'355.23
4250	Ventes		28'678.61		44'000.00		34'355.23
426	Remboursements		74'143.65		21'424.00		63'223.95
4260	Remboursements et participations de tiers		74'143.65		21'424.00		63'223.95
43	Revenus divers		12'511.80		11'000.00		9'048.95
430	Revenus d'exploitation divers		12'511.80		11'000.00		9'048.95
4300	Participation des parents aux soins dentaires scolaires		7'501.80		6'000.00		4'878.95
4309	Autres revenus d'exploitation		5'010.00		5'000.00		4'170.00
44	Revenus financiers		440'399.48		377'740.00		373'220.31
440	Revenus des intérêts		64'558.43		57'680.00		62'626.66
4401	Intérêts des comptes courants		42'787.94		35'900.00		40'219.65
4402	Intérêts sur placement		21'770.49		21'780.00		22'407.01
443	Produits immeubles du PF		203'454.20		197'420.00		177'932.40
4430	Location d'appartements du patrimoine financier		201'954.20		192'420.00		177'232.40
4432	Location de salles du patrimoine financier		1'500.00		5'000.00		700.00
446	Revenus financiers d'entreprises publiques		70'000.00		70'000.00		70'000.00
4469	Autres revenus sur convention fiscale		70'000.00		70'000.00		70'000.00
447	Produits des immeubles du PA		60'074.85		52'640.00		62'661.25
4470	Location d'appartements		38'500.00		30'600.00		36'765.00
4472	Location à des tiers		11'574.85		12'040.00		11'896.25
4479	Location d'emplacements à des tiers		10'000.00		10'000.00		14'000.00
448	Revenus immeubles loués		42'312.00				
4480	Loyers des immeubles loués		42'312.00				
45	Prélèvements sur fonds et financements spéciaux		7'267.85				54'531.40
451	Prélèvements sur fonds et FS comme capital propre		7'267.85				54'531.40
4510	Prélèvement sur financement spécial équilibre du compte		7'267.85				54'531.40
46	Revenus de transferts		1'413'104.69		1'325'983.77		1'401'876.72
460	Parts à des revenus de tiers		211'907.00		203'077.60		200'385.40
4601	Part à l'impôt cantonal sur les véhicules à moteur		211'907.00		203'077.60		200'385.40
461	Dédommagements de collectivités locales		510'809.06		438'029.00		459'620.60
4610	Dédommagements de la Confédération		3'215.00				
4611	Remboursements du canton		291'646.11		277'249.00		251'851.80
4612	Remboursements de collectivités publiques locales		9'840.85		9'000.00		10'195.25
4614	Dédommagements des entreprises publiques		206'107.10		151'780.00		197'573.55
462	Péréquation financière intercommunale		480'494.00		480'494.00		499'459.00
4621	Attribution de la péréquation des besoins		135'224.00		135'224.00		136'910.00
4622	Attribution de la péréquation des ressources		345'270.00		345'270.00		362'549.00
463	Subventions de collectivités publiques et de tiers		4'750.00		3'600.00		9'480.94
4630	Subventions fédérales						5'083.44

4631	Subventions cantonales		4'750.00		3'600.00		4'397.50
466	Amortissement des subventions d'investissements		205'144.63		200'183.17		232'306.23
4660	Amortissements des produits d'investissements		205'144.63		200'183.17		201'988.23
4661	Produit extraordinaire produits investissements						30'318.00
469	Autres revenus de transferts				600.00		624.55
4699	Redistribution taxe CO2				600.00		624.55
48	Revenus extraordinaires		409'909.10		409'909.10		584'560.13
486	Parts aux revenus extraordinaires						174'651.03
4861	Dissolution réserve Caisse prév. pers. État Fribourg						174'651.03
489	Prélèvements sur le capital propre		409'909.10		409'909.10		409'909.10
4895	Prélèvement sur la réserve de réévaluation du PA		409'909.10		409'909.10		409'909.10
49	Imputations internes		144'461.75		136'404.00		152'527.25
493	Frais administratifs et d'exploitation		53'370.15		45'716.00		55'695.35
4930	Imputation interne - chauffage Ecole 14 et Ecole 15		53'370.15		45'716.00		55'695.35
494	Intérêts et charges financières théoriques		91'091.60		90'688.00		96'831.90
4940	Imputation interne - intérêts		91'091.60		90'688.00		96'831.90
3	CHARGES	11'347'812.59		11'520'443.28		11'158'271.59	
4	REVENUS		11'789'496.88		11'554'260.87		12'113'547.93
	TOTALISATION	11'347'812.59	11'789'496.55	11'520'443.28	11'554'260.87	11'158'271.59	12'113'547.93
	Résultat	441'684.29		33'817.59		955'276.34	

Point 5 de l'ordre du jour

Comptes des investissements 2025

Compte	Désignation	Comptes 2025		Budget 2025		Comptes 2024	
		Dépenses	Recettes	Charges	Revenus	Dépenses	Recettes
0	ADMINISTRATION GENERALE	7'654.85				197'534.25	
02	SERVICES GENERAUX	7'654.85				197'534.25	
022	Services généraux, administration	7'654.85				163'850.85	
0220	Services généraux, administration	7'654.85				163'850.85	
0220.5200.00	Infrastructure réseaux, applications métiers, serveur	6'211.70				83'013.60	
0220.5200.10	Déploiement réseau optique commun édilité, admin., école					44'131.85	
0220.5200.60	Application métier Greensite solution SIG Cloud	1'443.15				36'705.40	
029	Immeubles administratifs					33'683.40	
0290	Bâtiment administratif					33'683.40	

0290.5060.00	Bâtiments, remplacement des luminaires par LED					33'683.40	
1	ORDRE ET SECURITE PUBLICS, DEFENSE					7'504.65	
16	DÉFENSE					7'504.65	
161	Défense militaire					7'504.65	
1610	Défense militaire					7'504.65	
1610.5290.00	Etude assainissement des buttes de tir					7'504.65	
2	FORMATION	62'902.15				134'260.55	
21	SCOLARITE OBLIGATOIRE	62'902.15				134'260.55	
217	Bâtiments scolaires	62'902.15				134'260.55	
2170	Bâtiments scolaires	62'902.15				134'260.55	
2170.5000.01	Réfection terrain basket + foot, place jeu à l'école	48'468.65				87'759.65	
2170.5040.20	Ecole, rénovation des façades Rte Ecole 14	3'623.50				22'500.90	
2170.5090.00	Crédit d'étude rénovation de l'immeuble Rte Ecole 15	10'810.00					
2170.5290.00	Audit énergétique rte Ecole 15					24'000.00	
3	CULTURE, SPORTS ET LOISIRS	92'852.70				38'821.25	
34	SPORT ET LOISIRS	92'852.70				38'821.25	
342	Loisirs	92'852.70				38'821.25	
3420	Loisirs	92'852.70				38'821.25	
3420.5010.00	Rénovation passerelle Chemin de Neyruz	90'091.80				3'502.60	
3420.5090.00	Crédit étude faisabilité place centre du village					650.00	
3420.5090.01	Crédit d'étude 2ème phase place centre du village	2'760.90				34'668.65	
4	SANTÉ	157'464.97				135'560.19	
49	Santé publique, non mentionné ailleurs	157'464.97				135'560.19	
490	Santé publique, non mentionné ailleurs	157'464.97				135'560.19	
4900	Santé publique, non mentionné ailleurs	157'464.97				135'560.19	
4900.5450.00	I. Tudo, prêt selon contrat 14.11.2024	74'982.49				67'780.09	
4900.5450.01	A. Gremaud, prêt selon contrat 14.11.2024	82'482.48				67'780.10	
6	TRAFIC ET TÉLÉCOMMUNICATIONS	23'795.70		645'000.00		273'959.10	
61	CIRCULATION ROUTIÈRE	23'795.70		645'000.00		273'959.10	
615	Routes communales	23'795.70		645'000.00		273'959.10	
6150	Routes communales	23'795.70		645'000.00		273'959.10	
6150.5010.20	Assainissement éclairage public					261'477.30	
6150.5030.00	Création d'un trottoir - rte de Magnedens	23'795.70		600'000.00			
6150.5030.01	Abri de bus - rte de Magnedens			45'000.00			
6150.5090.00	Crédit étude trottoir Rte Magnedens Ecuwillens					12'481.80	
7	PROTECTION	537'704.00	281'328.10	335'000.00		262'232.09	78'910.00
71	APPROVISIONNEMENT EN EAU	282'453.70	279'828.10	268'000.00		39'357.15	36'389.95
710	Approvisionnement en eau	282'453.70	279'828.10	268'000.00		39'357.15	36'389.95
7101	Approvisionnement communal en eau	282'453.70	279'828.10	268'000.00		39'357.15	36'389.95
7101.5060.00	Remplacement compteurs d'eau pour lecture à distance	14'453.70				39'357.15	
7101.5290.00	CEFREN - achat eau 200 litres/minutes	268'000.00		268'000.00			

7101.6370.00	Taxe de raccordement		11'828.10				36'389.95
7101.6370.01	Participation CEG, achat eau CEFREN		268'000.00				
72	TRAITEMENT DES EAUX USÉES	234'738.25		35'000.00		156'370.15	42'520.05
720	Traitement des eaux usées	234'738.25		35'000.00		156'370.15	42'520.05
7201	Traitement communal des eaux usées	221'463.60		35'000.00		21'763.00	42'520.05
7201.5032.13	Assainissement collecteur EU-EC Rte de l'Aérodrome	38'920.85		35'000.00			
7201.5032.21	Mise en séparatif EU-EC, Vy de Villard - la Pala	125'930.45				21'763.00	
7201.5200.00	Changement système de gestion STEP	56'612.30					
7201.6370.00	Taxe de raccordement						42'520.05
7206	Station d'épuration intercommunale VSG	13'274.65				134'607.15	
7206.5090.00	Crédit d'étude extension et renouvellement STEP VSG	13'274.65				18'807.15	
7206.5520.00	Participation capital social ASEV					115'800.00	
74	AMENAGEMENTS			32'000.00			
741	Corrections de cours d'eau			32'000.00			
7410	Corrections de cours d'eau			32'000.00			
7410.5090.00	Crédit d'étude arrangement les berges de la Sarine			32'000.00			
76	LUTTE CONTRE LA POLLUTION DE L'ENVIRONNEMENT		1'500.00			52'636.89	
769	Autre lutte contre la pollution de l'environnement		1'500.00			52'636.89	
7690	Énergie		1'500.00			13'720.89	
7690.5290.00	Crédit d'étude du potentiel photovoltaïque bâtiments + CECB+					13'720.89	
7690.6310.00	Subventions d'investissements du canton		1'500.00				
7691	Assainissement de sites pollués					38'916.00	
7691.5290.00	Pra Novy					38'916.00	
79	AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE	20'512.05				13'867.90	
790	Aménagement du territoire	20'512.05				13'867.90	
7900	Aménagement du territoire	20'512.05				13'867.90	
7900.5290.00	Révision du PAL	12'833.25				6'399.95	
7900.5290.10	Participation PED et PAD Champ du Nod	7'678.80				7'467.95	
9	FINANCES ET IMPÔTS	295'015.95	896'062.22			131'620.55	1'102'582.63
96	ADMINISTRATION DE LA FORTUNE ET DE LA DETTE	13'687.85				52'710.55	
963	Immeubles du patrimoine financier	13'687.85				52'710.55	
9630	Route de Fribourg 77, Posieux	13'687.85				52'710.55	
9630.5040.00	Fribourg 77, rénovation façade ouest	13'687.85				52'710.55	
99	POSTES NON VENTILABLES	281'328.10	896'062.22			78'910.00	1'102'582.63
999	Clôture	281'328.10	896'062.22			78'910.00	1'102'582.63
9990	Clôture	281'328.10	896'062.22			78'910.00	1'102'582.63
9990.5900.00	Report au bilan des recettes d'investissements	281'328.10				78'910.00	
9990.6900.00	Report au bilan des charges d'investissements		896'062.22				1'102'582.63

RECAPITULATION							
0	ADMINISTRATION GENERALE	7'654.85				197'534.25	
1	ORDRE ET SECURITE PUBLICS, DEFENSE					7'504.65	
2	FORMATION	62'902.15				134'260.55	
3	CULTURE, SPORTS ET LOISIRS	92'852.70				38'821.25	
4	SANTÉ	157'464.97				135'560.19	
6	TRAFIC ET TÉLÉCOMMUNICATIONS	23'795.70		645'000.00		273'959.10	
7	PROTECTION	537'704.00	281'328.10	335'000.00		262'232.09	78'910.00
9	FINANCES ET IMPÔTS	295'015.95	896'062.22			131'620.55	1'102'582.63
	TOTALISATION	1'177'390.32	1'177'390.32	980'000.00		1'181'492.63	1'181'492.63
	Résultat				980'000.00		

BILAN 2025

Compte	Désignation	Bilan au 01.01.2025	Mouvement Débit	Mouvement Crédit	Bilan au 31.12.2025
1	ACTIF	27'090'307.65	52'961'596.74	53'288'572.20	26'763'332.19
10	Patrimoine financier	10'279'892.92	51'460'516.05	51'849'242.09	9'891'166.88
100	Disponibilités et placements à court terme	3'792'908.06	13'567'596.71	14'276'994.41	3'083'510.36
1000	Caisse	3'220.50	20'972.65	20'456.55	3'736.60
10000	Caisse	3'220.50	20'972.65	20'456.55	3'736.60
10000.00	Caisse principale	1'880.50	14'473.65	13'946.55	2'407.60
10000.01	Caisse Gestinergie	1'340.00	6'499.00	6'510.00	1'329.00
1001	Poste	16'131.96	74'346.25	78'060.03	12'418.18
10010	Poste	16'131.96	74'346.25	78'060.03	12'418.18
10010.00	PostFinance c/c CH38 0900 0000 1700 1592 1	16'131.96	74'346.25	78'060.03	12'418.18
1002	Banque	1'984'347.87	12'272'277.81	12'389'270.10	1'867'355.58
10020	Banque	1'105'024.53	12'201'645.65	12'140'555.10	1'166'115.08
10020.00	CC - Raiffeisen 5530 7674 0	1'089'280.81	10'916'007.35	10'863'695.85	1'141'592.31
10020.02	CC coll. droit public - Raiffeisen 1901 4904 1	15'447.19	15'604.65	15'073.00	15'978.84
10020.03	CC - BCF 30 01 220 724-07	127.05	70'000.10	61'726.00	8'401.15
10020.05	CC prot. eaux taxe unique - Raiffeisen 9184 5767 1	169.48	1'200'033.55	1'200'060.25	142.78
10021	Autres comptes bancaires	879'323.34	70'632.16	248'715.00	701'240.50
10021.00	CE service des eaux - Raiffeisen 8294 1934 7	119'787.39	97.34		119'884.73
10021.01	CE protection des eaux - Raiffeisen 9951 2948 9	394'336.17	189.12	115'800.00	278'725.29
10021.03	CE bâtiments communaux - Raiffeisen 8728 7096 8	213'284.66	149.40	132'900.00	80'534.06
10021.04	CE "placement entreprise" - Raiffeisen 0708 5239 1	33'371.47	27.80		33'399.27
10021.05	Cpte placement "portemonnaie virtuel"	118'543.65	70'168.50	15.00	188'697.15
1003	Placements à court terme	1'789'207.73	1'200'000.00	1'789'207.73	1'200'000.00
10030	Placements à court terme marché monétaire	1'789'207.73	1'200'000.00	1'789'207.73	1'200'000.00
10030.02	Raiffeisen - 683.121.320.8 - 03.25	600'000.00		600'000.00	
10030.03	Raiffeisen - 646.736.748.2 - 09.25	1'189'207.73		1'189'207.73	
10030.04	Raiffeisen - 341.154.671.7 - 06.26		1'200'000.00		1'200'000.00
101	Créances	1'017'085.70	21'059'283.38	20'910'494.75	1'165'874.33
1010	Créances résultant de prestations envers des tiers	352'250.35	3'494'470.79	3'417'598.87	429'122.27
10100	Créances résultant de prestations envers des tiers	342'742.95	3'486'560.81	3'408'091.52	421'212.24
10100.00	Débiteurs	342'742.95	3'486'560.81	3'408'091.52	421'212.24
10101	Créances résultant de l'impôt anticipé	9'507.40	7'909.98	9'507.35	7'910.03
10101.00	Créances résultant de l'impôt anticipé	9'507.40	7'909.98	9'507.35	7'910.03
1011	Comptes courants avec tiers		3'789'172.91	3'789'172.91	
10110	Comptes courants avec tiers		3'789'172.91	3'789'172.91	
10110.00	CC Etat Fribourg, trésorerie		3'789'172.91	3'789'172.91	
1012	Créances fiscales	659'531.90	13'745'503.58	13'671'975.64	733'059.84
10120	Créances résultant des impôts communaux généraux	659'531.90	13'745'503.58	13'671'975.64	733'059.84
10120.13	Débiteurs impôts 2013	432.30		330.00	102.30
10120.14	Débiteurs impôts 2014	2'191.70	359.40	2'551.10	
10120.15	Débiteurs impôts 2015	470.60	4'744.45	5'215.05	
10120.16	Débiteurs impôts 2016	2'238.40	4'655.20	6'893.60	
10120.17	Débiteurs impôts 2017		7'345.95	6'217.70	1'128.25
10120.18	Débiteurs impôts 2018	12'047.65	5'618.05	14'140.25	3'525.45
10120.19	Débiteurs impôts 2019	36'003.00	6'838.70	37'925.10	4'916.60
10120.20	Débiteurs impôts 2020	30'619.40	6'803.65	29'535.76	7'887.29
10120.21	Débiteurs impôts 2021	137'461.95	2'875.20	33'967.55	106'369.60
10120.22	Débiteurs impôts 2022	201'876.25	67'213.50	122'320.60	146'769.15

10120.23	Débiteurs impôts 2023	316'190.65	3'129'060.75	3'320'208.25	125'043.15
10120.24	Débiteurs impôts 2024		6'113'888.23	5'736'570.18	377'318.05
10120.25	Débiteurs impôts 2025		4'339'215.65	4'339'215.65	
10120.90	Ducroire débiteurs impôts	-80'000.00	56'884.85	16'884.85	-40'000.00
1019	Autres créances	5'303.45	30'136.10	31'747.33	3'692.22
10191	Avoir auprès des assurances sociales		15'875.00	15'875.00	
10191.00	Avoir auprès des assurances sociales		15'875.00	15'875.00	
10192	Impôt préalable de la TVA	5'303.45	14'261.10	15'872.33	3'692.22
10192.30	Gestion des déchets, TVA, cpte résultat	5'303.45	14'261.10	15'872.33	3'692.22
104	Actifs de régularisation	2'421'870.69	16'819'948.11	16'661'752.93	2'580'065.87
1041	Charges de biens, services et autres charges d'expl.	89'073.80	9'246.50	89'073.80	9'246.50
10410	Régularisation charges biens, services et autres ch. expl.	89'073.80	9'246.50	89'073.80	9'246.50
10410.00	Régularisation charges biens, services et autres ch. expl.	89'073.80	9'246.50	89'073.80	9'246.50
1042	Impôts	2'332'023.64	16'806'884.36	16'571'905.88	2'567'002.12
10420	Régularisation impôts	2'332'023.64	16'806'884.36	16'571'905.88	2'567'002.12
10420.00	Régularisation impôts	2'152'801.50	11'107'981.50	10'775'687.70	2'485'095.30
10420.10	Régularisation impôts antérieurs	179'222.14	5'698'902.86	5'796'218.18	81'906.82
1045	Autres revenus d'exploitation	773.25	3'817.25	773.25	3'817.25
10450	Régularisation autres revenus d'exploitation	773.25	3'817.25	773.25	3'817.25
10450.00	Régularisation acompte eau	773.25	3'817.25	773.25	3'817.25
107	Placements financiers à long terme	13'150.00			13'150.00
1070	Actions et parts sociales	13'150.00			13'150.00
10700	Actions	12'950.00			12'950.00
10700.01	SRM La Berra SA, actions	3'710.00			3'710.00
10700.02	AGY-Expo SA, actions	9'240.00			9'240.00
10702	Parts sociales	200.00			200.00
10702.00	Banque Raiffeisen part sociale	200.00			200.00
108	Immobilisations corporelles PF	3'034'878.47	13'687.85		3'048'566.32
1080	Terrains PF	23'867.42			23'867.42
10802	Parchets communaux	23'867.42			23'867.42
10802.00	Parchets communaux	23'867.42			23'867.42
1084	Bâtiments PF	2'958'300.50			2'958'300.50
10840	Bâtiments du patrimoine financier	2'958'300.50			2'958'300.50
10840.00	Route des Condémines 5, Ecuwillens	768'300.50			768'300.50
10840.01	Route de Fribourg 77, Posieux	2'190'000.00			2'190'000.00
1087	Installations en construction PF	52'710.55	13'687.85		66'398.40
10870	Installations en construction PF	52'710.55	13'687.85		66'398.40
10870.01	Install. en constr. - Fribourg 77, Posieux	52'710.55	13'687.85		66'398.40
14	Patrimoine administratif	16'810'414.73	1'501'080.69	1'439'330.11	16'872'165.31
140	Immobilisations corporelles PA	15'673'031.39	714'133.98	1'124'680.98	15'262'484.39
1400	Terrains PA	93'800.00			93'800.00
14000	Terrains du patrimoine administratif	93'800.00			93'800.00
14000.00	Terrains non bâtis	93'800.00			93'800.00
1401	Routes et voies de communication PA	1'699'942.88	261'477.30	101'721.43	1'859'698.75
14010	Routes et voies de communication	1'699'942.88	261'477.30	101'721.43	1'859'698.75
14010.00	Routes et trottoirs	2'836'961.85			2'836'961.85
14010.01	Aménagements divers	209'124.95	261'477.30		470'602.25
14010.99	Amortissements cumulés - routes et éclairage	-1'346'143.92		101'721.43	-1'447'865.35
1403	Autres ouvrages de génie civil PA	3'568'171.14	73'688.63	96'560.12	3'545'299.65
14030	Autres ouvrages génie civil	540'622.32	70'228.73	24'465.00	586'386.05
14030.00	Autres ouvrages génie civil	660'599.80	70'228.73		730'828.53
14030.99	Amortissements cumulés - autres ouvrages génie civil	-119'977.48		24'465.00	-144'442.48
14031	Approvisionnement en eau	252'492.98		5'400.06	247'092.92
14031.00	Approvisionnement en eau	313'876.25			313'876.25
14031.99	Amortissements cumulés - approvisionnement en eau	-61'383.27		5'400.06	-66'783.33

14032	Traitement des eaux usées	2'775'055.84	3'459.90	66'695.06	2'711'820.68
14032.00	Traitement des eaux usées	3'588'974.45	3'459.90		3'592'434.35
14032.99	Amortissements cumulés - traitement des eaux usées	-813'918.61		66'695.06	-880'613.67
1404	Bâtiments PA	8'973'904.24		521'125.79	8'452'778.45
14040	Bâtiments divers	102'294.32		7'596.79	94'697.53
14040.00	Bâtiments divers	228'132.15			228'132.15
14040.99	Amortissements cumulés - bâtiments divers	-125'837.83		7'596.79	-133'434.62
14045	Bâtiments administratifs	356'374.11		23'014.41	333'359.70
14045.00	Bâtiments administratifs	691'123.70			691'123.70
14045.99	Amortissements cumulés - bâtiments administratifs	-334'749.59		23'014.41	-357'764.00
14046	Bâtiments scolaires	3'531'627.52		305'490.58	3'226'136.94
14046.00	Bâtiments scolaires	9'173'891.35			9'173'891.35
14046.99	Amortissements cumulés - bâtiments scolaires	-5'642'263.83		305'490.58	-5'947'754.41
14047	Bâtiments de sport, culture et loisir	294'681.07		23'504.13	271'176.94
14047.00	Bâtiments de sport, culture et loisir	705'829.35			705'829.35
14047.99	Amortissements cumulés - bâtiments sports loisir culture	-411'148.28		23'504.13	-434'652.41
14048	Bâtiments de service	4'688'927.22		161'519.88	4'527'407.34
14048.00	Bâtiments édilitaires	4'850'447.10			4'850'447.10
14048.99	Amortissements cumulés - bâtiments de service	-161'519.88		161'519.88	-323'039.76
1406	Biens meubles PA	433'078.30	33'683.40	36'424.31	430'337.39
14060	Biens meubles divers	314'800.13	33'683.40	24'820.89	323'662.64
14060.00	Biens meubles divers	714'628.85	33'683.40		748'312.25
14060.99	Amortissements cumulés - biens meubles divers	-399'828.72		24'820.89	-424'649.61
14062	Biens meubles - traitement des eaux usées	83'837.51		4'256.13	79'581.38
14062.00	Biens meubles - traitement des eaux usées	143'744.30			143'744.30
14062.99	Amortissements cumulés - traitement des eaux usées	-59'906.79		4'256.13	-64'162.92
14063	Biens meubles - gestion des déchets	16'290.66		2'297.29	13'993.37
14063.00	Biens meubles - gestion des déchets	67'810.65			67'810.65
14063.99	Amortissements cumulés - gestion des déchets	-51'519.99		2'297.29	-53'817.28
14065	Véhicules divers	18'150.00		5'050.00	13'100.00
14065.00	Véhicules édilitaires	101'000.00			101'000.00
14065.99	Amortissements cumulés - véhicules	-82'850.00		5'050.00	-87'900.00
1407	Installations en construction PA	904'134.83	345'284.65	368'849.33	880'570.15
14070	Installations en construction diverses	651'612.88	165'979.65	365'389.43	452'203.10
14070.10	Install. en constr. Routes et voies de communication	261'477.30	23'795.70	261'477.30	23'795.70
14070.30	Install. en constr. - autres ouvrages génie civil	84'649.63	90'091.80	70'228.73	104'512.70
14070.45	Install. en constr. Bâtiments administratifs	54'819.45			54'819.45
14070.46	Install. en constr. Bâtiments scolaires	129'223.45	3'623.50		132'846.95
14070.60	Install. en constr. Biens meubles	121'443.05	48'468.65	33'683.40	136'228.30
14071	Installations en construction Approvisionnement en eau	220'837.05	14'453.70		235'290.75
14071.00	Install. en constr. Approvisionnement en eau	220'837.05	14'453.70		235'290.75
14072	Install. en construction Traitement des eaux usées	31'684.90	164'851.30	3'459.90	193'076.30
14072.00	Install. en constr. Traitement des eaux usées	31'684.90	164'851.30	3'459.90	193'076.30
142	Immobilisations incorporelles PA	1'076'052.84	661'146.71	314'649.13	1'422'550.42
1420	Autres immobilisations incorporelles		44'131.85	1'765.27	42'366.58
14200	Logiciels		44'131.85	1'765.27	42'366.58
14200.00	Réseau fibre optique, bâtiments communaux		44'131.85		44'131.85
14200.99	Amortissements cumulés - logiciels			1'765.27	-1'765.27
1427	Immobilisations incorporelles en cours PA	906'205.33	537'089.72	239'856.99	1'203'438.06
14270	Immobilisations incorporelles en cours PA	845'801.38	523'815.07	239'856.99	1'129'759.46
14270.00	Immobilisations incorporelles en cours - infrastr. software	243'161.90	64'267.15	44'131.85	263'297.20

14270.50	Immobilisations incorporelles en cours - prêts	135'560.19	157'464.97		293'025.16
14270.52	Immobilisations incorporelles en cours - capital social ASEV	115'800.00		115'800.00	
14270.90	Immobilisations incorporelles en cours - plan d'aménagement	129'323.25	20'512.05		149'835.30
14270.91	Immobilisations incorporelles en cours - achat eau CEFREN		268'000.00		268'000.00
14270.95	Immobilisations incorporelles en cours - compte général	221'956.04	13'570.90	79'925.14	155'601.80
14272	Immobilisations incorporelles en cours - traitement des eaux	60'403.95	13'274.65		73'678.60
14272.92	Immobilisations incorporelles en cours - traitement des eaux	60'403.95	13'274.65		73'678.60
1429	Autres immobilisations incorporelles PA	169'847.51	79'925.14	73'026.87	176'745.78
14290	Plan d'aménagement	36'356.15		36'356.15	
14290.00	Révision plan d'aménagement local PAL	587'019.50			587'019.50
14290.99	Amortissements cumulés - plan d'aménagement	-550'663.35		36'356.15	-587'019.50
14291.00	Approvisionnement en eau	36'770.80			36'770.80
14291.99	Amortissements cumulés - immob. incorp. - approv. en eau	-36'770.80			-36'770.80
14292.00	Traitement des eaux usées	288'220.80			288'220.80
14292.99	Amortissements cumulés - immob. incorp.-trait. eaux usées	-288'220.80			-288'220.80
14295	Immobilisations incorporelles diverses PA	133'491.36	79'925.14	36'670.72	176'745.78
14295.00	Crédits d'études pour immobilisations incorporelles	360'864.30	79'925.14		440'789.44
14295.99	Amortissements cumulés - immob. incorp. diverses	-227'372.94		36'670.72	-264'043.66
145	Participations, capital social PA	61'330.50	125'800.00		187'130.50
1452	Participations aux associations intercommunales		125'800.00		125'800.00
14520.00	Participation capital social ASEV		115'800.00		115'800.00
14520.01	Participation capital social CEFREN		10'000.00		10'000.00
1454	Participations aux entreprises publiques	61'330.50			61'330.50
14540.00	SAIDEF SA, actions	61'330.50			61'330.50
2	PASSIF	-27'090'307.65	23'378'800.45	23'051'824.99	-26'763'332.19
20	Capitaux de tiers	-14'647'244.66	22'961'623.50	22'283'576.24	-13'969'197.40
200	Engagements courants	-769'611.59	5'645'267.93	5'208'652.76	-332'996.42
2000	Engagements courants livraisons et prestations de tiers	-382'369.59	4'674'944.87	4'535'634.36	-243'059.08
20000	Engagements courants livraisons et prestations de tiers	-373'344.19	4'278'673.94	4'137'613.26	-232'283.51
20000.00	Créanciers manuel	-373'344.19	373'344.19	2'800.00	-2'800.00
20000.01	Créanciers		3'905'329.75	4'134'813.26	-229'483.51
20001	Engagements courants sur charges sociales	-9'025.40	396'270.93	398'021.10	-10'775.57
20001.00	Créanciers caisse de compensation		179'920.75	179'920.75	
20001.01	Créanciers caisse de pension	-9'025.40	174'254.83	176'005.00	-10'775.57
20001.02	Créanciers indemnités journalières maladie		22'028.40	22'028.40	
20001.03	Créanciers assurance accidents		20'066.95	20'066.95	
2001	Comptes courants avec des tiers	-291'890.11	873'743.51	575'181.76	6'671.64
20010	Comptes courants avec des tiers	-474'393.81	474'393.81	166'237.76	-166'237.76
20010.00	C/C Etat Fribourg, trésorerie	-474'393.81	474'393.81	166'237.76	-166'237.76
20012	Engagements envers paroisse résultant de répart. fiscales	182'503.70	399'349.70	408'944.00	172'909.40
20012.00	CC Paroisse Ecuvillens-Posieux, gestion impôts	182'503.70	399'349.70	408'944.00	172'909.40
2002	Impôts	-12'998.75	17'417.52	17'532.85	-13'114.08
20022	Dettes fiscales de la TVA	-12'998.75	17'417.52	17'532.85	-13'114.08
20022.30	TVA, gestion des déchets	-12'998.75	17'417.52	17'532.85	-13'114.08
2005	Comptes courants internes	-79'553.14	79'162.03	80'303.79	-80'694.90
20050	Comptes courants internes	-33'057.83	1'646.00	2'678.56	-34'090.39

20050.00	Compte courant "enfance-jeunesse-camp"	-33'203.83			-33'203.83
20050.01	Compte courant "café"	146.00	1'646.00	2'678.56	-886.56
20055	Compte de compensation	-46'495.31	77'516.03	77'625.23	-46'604.51
20055.00	Compte de compensation taxe pondérale	-46'495.31	77'516.03	77'625.23	-46'604.51
2006	Dépôts et cautions	-2'800.00			-2'800.00
20060	Dépôts et cautions	-2'800.00			-2'800.00
20060.00	Garantie de loyer appartement no 2	-2'800.00			-2'800.00
201	Engagements financiers à court terme	-524'988.00	524'988.00	461'860.00	-461'860.00
2010	Engagement envers des intermédiaires financiers	-524'988.00	524'988.00	461'860.00	-461'860.00
20101	Engagement à court terme envers la Poste	-50'128.00	50'128.00		
20101.00	PostFinance emprunt	-50'128.00	50'128.00		
20102	Engagement à court terme envers des banques	-474'860.00	474'860.00	461'860.00	-461'860.00
20102.00	Banques BCF, Raiffeisen, emprunt	-474'860.00	474'860.00	461'860.00	-461'860.00
204	Passifs de régularisation	-2'370.00	15'323'225.79	15'718'598.23	-397'742.44
2040	Charges de personnel		1'080'973.55	1'080'973.55	
20400	Régularisation charges de personnel		1'080'973.55	1'080'973.55	
20400.00	Salaires à payer		1'080'973.55	1'080'973.55	
2041	Charges de biens, services et autres charges d'expl.	-2'370.00	2'370.00	397'742.44	-397'742.44
20410	Régularisation charges biens, services et autres ch. expl.	-2'370.00	2'370.00	397'742.44	-397'742.44
20410.00	Régularisation charges biens, services et autres ch. expl.	-2'370.00	2'370.00	397'742.44	-397'742.44
2042	Impôts		14'239'882.24	14'239'882.24	
20420	Régularisation impôts		14'239'882.24	14'239'882.24	
20420.00	Régularisation impôts		14'239'882.24	14'239'882.24	
206	Engagements financiers à long terme	-13'350'275.07	1'468'141.78	894'465.25	-12'776'598.54
2064	Emprunts, reconnaissances de dettes	-10'029'842.00	1'262'997.15	613'137.15	-9'379'982.00
20640	Emprunts	-10'029'842.00	1'262'997.15	613'137.15	-9'379'982.00
20640.00	Raiffeisen emprunt 141013.24/1, 05.2028	-1'000'000.00	12'000.00	12'000.00	-1'000'000.00
20640.01	Raiffeisen emprunt 654.491.036.4, 05.2030	-914'000.00	190'435.40	104'435.40	-828'000.00
20640.02	Raiffeisen emprunt 141013.68/1, 07.2026	-273'250.00	46'037.15	24'177.15	-251'390.00
20640.03	Raiffeisen emprunt 145.564.397.1, 06.2030	-4'400'000.00	324'715.65	174'715.65	-4'250'000.00
20640.10	BCF empr. 30 01 220 726-01, 09.2035	-1'000'000.00	7'098.55	7'098.55	-1'000'000.00
20640.11	BCF empr. 30 01 273 387-07, 03.2027	-426'000.00	58'333.30	22'333.30	-390'000.00
20640.12	BCF empr. 30 01 289 764-05, 09.2027	-208'000.00	34'044.30	18'044.30	-192'000.00
20640.13	BCF empr. 30 01 714 654-09, 10.2033	-1'360'000.00	540'204.80	200'204.80	-1'020'000.00
20640.31	PostFinance emprunt PF.004414, 01.2026	-448'592.00	50'128.00	50'128.00	-448'592.00
2068	Recettes d'investissements inscrits au passif	-3'320'433.07	205'144.63	281'328.10	-3'396'616.54
20680	Recettes investiss. de la Confédération inscrits au passif	-45'251.40	2'082.35		-43'169.05
20680.01	Recettes investiss. Confédération - compte général	-45'251.40	2'082.35		-43'169.05
20681	Recettes investiss. des cantons inscrits au passif	-368'487.33	29'517.58	1'500.00	-340'469.75
20681.01	Recettes investiss. canton - compte général	-368'487.33	29'517.58	1'500.00	-340'469.75
20682	Recettes investiss. communes et assoc. inscrits au passif	-411'287.58	15'232.87		-396'054.71
20682.20	Recettes investiss. communes - traitement des eaux usées	-411'287.58	15'232.87		-396'054.71
20684	Recettes investiss. entrepr. publiques inscrits au passif	-43'612.04	3'332.12	268'000.00	-308'279.92
20684.01	Recettes investiss. entrepr. publiques - compte général	-27'225.00	3'025.00		-24'200.00
20684.10	Recettes investiss. entrepr. publiques - approv. en eau	-14'601.76	243.36	268'000.00	-282'358.40
20684.20	Recettes investiss. entrepr. publiques - trait. eaux usées	-1'785.28	63.76		-1'721.52
20686	Recettes investiss. d'organisation privée inscrits au passif	-14'593.39	611.69		-13'981.70

20686.01	Recettes investiss. organisation privée - compte général	-3'393.39	211.69		-3'181.70
20686.20	Recettes investiss. organisation privée - trait. eaux usées	-11'200.00	400.00		-10'800.00
20687	Recettes investiss. des ménages privés inscrits au passif	-2'437'201.33	154'368.02	11'828.10	-2'294'661.41
20687.01	Recettes investiss. ménages privés - compte général	-71'326.34	4'268.34		-67'058.00
20687.10	Recettes investiss. ménages privés - approv. en eau	-71'521.90	6'801.57	11'828.10	-76'548.43
20687.20	Recettes investiss. ménages privés - trait. eaux usées	-2'294'353.09	143'298.11		-2'151'054.98
29	Capital propre	-12'443'062.99	417'176.95	768'248.75	-12'794'134.79
290	Financements spéciaux enregistrés sous capital propre	-4'419'830.53	7'267.85	326'564.46	-4'739'127.14
2900	Financements spéciaux enregistrés sous capital propre	-4'419'830.53	7'267.85	326'564.46	-4'739'127.14
29001.00	Financement spécial Approvisionnement eau - Maintien valeur	-523'664.19		1'644.87	-525'309.06
29001.01	Financement spécial Approvisionnement eau - Equilibre cpte	-54'557.80	7'267.85		-47'289.95
29002.00	Financement spécial Traitement eaux usées - Maintien valeur	-2'921'544.53		263'851.30	-3'185'395.83
29002.01	Financement spécial Traitement eaux usées - Equilibre cpte	-765'681.48		61'068.29	-826'749.77
29003.00	Financement spécial Gestion des déchets - Maintien valeur	-102'921.69			-102'921.69
29003.01	Financement spécial Gestion des déchets - Equilibre cpte	-51'460.84			-51'460.84
2950	Réserve liée au retraitement	-2'869'363.79	409'909.10		-2'459'454.69
29500.00	Réserve retraitement Patrimoine administratif autres	-2'869'363.79	409'909.10		-2'459'454.69
299	Excédent ou découvert du bilan	-5'153'868.67		441'684.29	-5'595'552.96
2990	Résultat annuel			441'684.29	-441'684.29
29900	Résultat annuel			441'684.29	-441'684.29
29900.00	Résultat annuel			441'684.29	-441'684.29
2999	Résultats cumulés des années précédentes	-5'153'868.67			-5'153'868.67
29990	Résultats cumulés des années précédentes	-5'153'868.67			-5'153'868.67
29990.00	Résultats cumulés	-5'153'868.67			-5'153'868.67
1	ACTIF	27'090'307.65	52'961'596.74	53'288'572.20	26'763'332.19
2	PASSIF	-27'090'307.65	23'378'800.45	23'051'824.99	-26'763'332.19

SITUATION DES INVESTISSEMENTS AU 31 DECEMBRE 2025

no	projet	Objet	Crédits votés par l'assemblée communale		Subventions votées par l'assemblée, ou particip. de tiers	Crédits utilisés	Crédits disponibles / Crédits non utilisés	Dépassement de crédit	1 cantonale 2 fédérale 3 particip. tiers	Travaux 1 = en cours 2 = en suspens 3 = attente subv.	Travaux terminés
0220.5200.00	1	Infrastructure réseaux, applications métiers, serveur	2023	190'000.--		168'536.35	21'463.65				oui
0220.5200.60	5	Application métier Greensite solution SIG Cloud	2024	40'000.--		38'148.55	1'851.45				oui
0290.5040.00	23	Remplacement 2 garages Rte Posieux 4 + démol.local feu	2021	85'000.--		54'819.45	30'180.55			1	
1610.5290.00	24	Crédit d'étude assainissement des buttes de tir	2022	60'000.--		7'504.65	52'495.35			1	
2170.5000.01	3	Réfection terrain basket + foot place de jeu à l'école	2024	140'000.--		136'228.30	3'771.70				oui
2170.5040.20	11	Rénovation des façades de l'école primaire, rte Ecole 14	2023	140'000.--		132'846.95	7'153.05			1	
2170.5090.00	30	Crédit d'étude rénovation de l'immeuble Rte Ecole 15	2024	30'000.--		34'810.00		-4'810.00		1	
3420.5010.00	26	Rénovation passerelle Neyruz-Ecuvillens	2023	100'000.--		104'512.70		-4'512.70		1	
3420.5090.00	7	Crédit d'étude faisabilité place centre du village	2022	40'000.--		36'941.60	3'058.40			1	
3420.5090.01	7	Etude aménagement place jeu centre village EC, 2ème phase	2024	60'000.--		37'429.55	22'570.45			1	
4900.5450.00		Cabinet médical "1", prêt selon contrat	2022	150'000.--		142'762.58	7'237.42				oui
4900.5450.01		Cabinet médical "2", prêt selon contrat	2022	150'000.--		150'262.58	-262.58				oui
6150.5030.00	31	Création d'un trottoir - Rte de Magnedens	2025	600'000.--		23'795.70	576'204.30			1	
7101.5060.00	6	Remplacement compteurs d'eau pour lecture à distance	2022	250'000.--		235'290.75	14'709.25			1	
7101.5290.00	34	CEFREN achat eau 200lt/min.	2025	268'000.--		268'000.00	0.00				oui
7201.5032.00	20	Assainissement canal dérivation Moulin Neuf, Posieux	2021	180'000.--		6'462.00	173'538.00			1	
7201.5032.10	27	Collecteur de la Tuffière et bassin rétention	2015	900'000.-- (750'000.-)		13'240.40 722'749.10 735'989.50	164'010.50			2	
7201.5032.11	28	Collecteur EC, pont autoroute entrée sud Ecuvillens	2016	300'000.--		270'726.05	29'273.95				oui
		Crédit non affecté	2009	50'000.--							
7201.5032.13	33	Assainissement collecteur EU-EC, rte Aéroport	2025	35'000.--		38'920.85		-3'920.85			oui
7201.5032.21	12	Mise en séparatif EU-EC, Vy de Villard - la Pala	2024	480'000.--		147'693.45	332'306.55			1	
7201.5090.00	21	Crédit d'étude raccordement à la STEP, V.-s.-Glâne	2021	50'000.--		41'596.80	8'403.20			1	
7201.5200.00	13	Changement système de gestion STEP	2024	35'000.--		56'612.30		-21'612.30			oui
7206.5090.00	10	Crédit d'étude au renouvellement et agrandiss. STEP VSG	2023	326'000.--		32'081.80	293'918.20			1	
7691.5290.00	2	Crédit d'étude assainissement Pra Novy	2024	50'000.--		38'916.00	11'084.00			1	
7900.5290.00		Révision du PAL	2010 2013 2017 2021	100'000.-- 65'000.-- 80'000.-- 135'000.--		178'919.50 20'089.55 121'186.70 88'739.10		-28'934.85	3 5'593.25		oui
7900.5290.10		Participation PED et PAD Champ du Nod	2020 2024	25'000.-- 40'000.--		45'949.45 15'146.75	3'903.80			1	
9630.5040.00	9	Rénovation façades ouest immeuble rte Fribourg 77, Posieux	2023	65'000.--		66'398.40		-1'398.40			oui

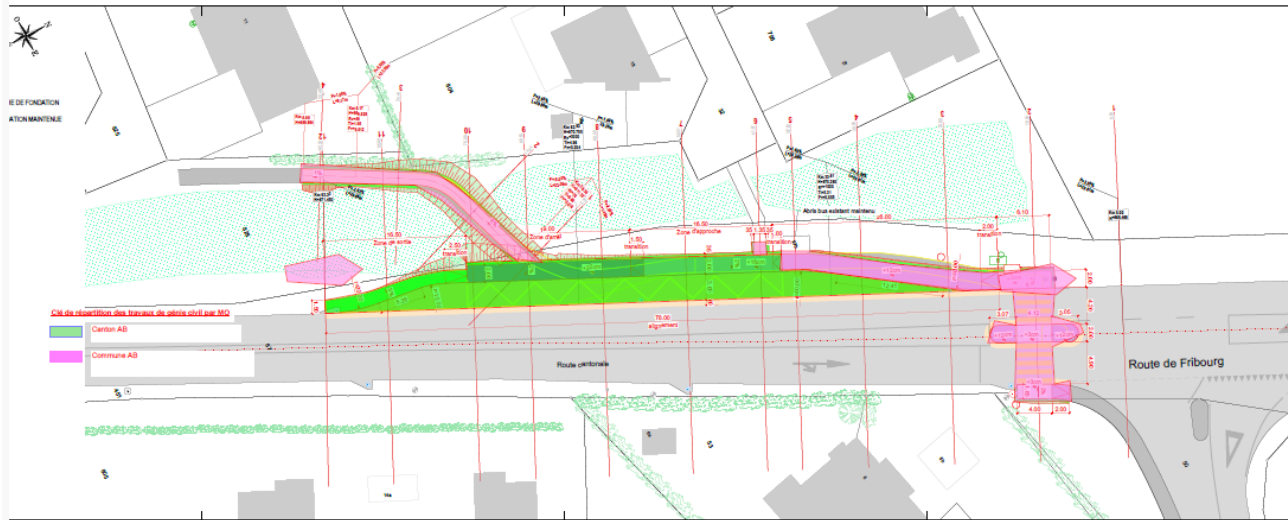
Récapitulation de la planification financière 2024-2028

	Désignation	Comptes 2024		Comptes 2025		Budget 2026		Budget 2027		Budget 2028	
		Charges	Revenus	Charges	Revenus	Charges	Revenus	Charges	Revenus	Charges	Revenus
0	ADMINISTRATION GENERALE	959'907.07	81'128.62	1'023'854.21	92'578.23	795'504.17	75'128.07	773'693.02	75'128.07	777'813.02	75'128.07
1	ORDRE ET SECURITE PUBLICS, DEFENSE	258'328.27	97'763.09	245'250.42	64'052.64	297'723.85	66'458.69	295'593.40	66'458.69	310'742.48	66'458.69
2	FORMATION	3'890'908.88	153'156.61	3'925'160.74	167'181.46	4'214'206.42	348'817.96	4'328'216.30	348'417.96	4'381'207.35	348'417.96
3	CULTURE, SPORTS ET LOISIRS	307'700.15	12'633.05	366'154.89	16'203.75	366'272.22	13'124.65	380'961.62	13'124.65	385'491.11	13'124.65
4	SANTÉ	1'250'263.78	42'345.25	1'244'022.40	95'677.90	1'310'492.35	91'345.00	1'325'763.44	113'189.00	1'349'869.72	113'189.00
5	PRÉVOYANCE SOCIALE	1'379'092.05	39'300.25	1'417'635.50	59'611.80	1'853'091.85	57'206.00	1'879'169.32	57'206.00	1'910'358.29	57'206.00
6	TRAFIC ET TÉLÉCOMMUNICATIONS	965'954.28	55'878.03	1'013'712.02	59'450.70	1'149'636.83	48'812.25	1'070'373.95	49'812.25	1'071'558.39	49'812.25
7	PROTECTION DE L'ENVIRONNEMENT ET AMENAGEMENT	1'632'519.21	1'428'455.66	1'507'571.86	1'412'413.22	1'902'666.75	1'661'784.47	1'940'265.17	1'669'713.67	2'026'958.26	1'669'713.67
8	ÉCONOMIE PUBLIQUE	191'956.86	125'284.05	244'256.71	140'708.15	192'575.76	130'025.50	206'436.86	130'025.50	206'492.41	130'025.50
9	FINANCES ET IMPÔTS	321'641.04	10'077'603.32	360'193.84	9'681'619.03	315'117.17	9'856'027.05	299'319.07	9'989'923.95	289'443.97	10'187'620.85
	TOTALISATION	11'158'271.59	12'113'547.93	11'347'812.59	11'789'496.88	12'397'287.37	12'348'729.64	12'499'792.15	12'512'999.74	12'709'935.00	12'710'696.64
	Résultat	955'276.34		441'684.29			48'557.73	13'207.59		761.64	

Point 6 de l'ordre du jour

Crédit d'investissement pour l'arrêt de bus Vany direction Bulle

La mise à niveau des arrêts de bus en Suisse vise à garantir l'accessibilité aux personnes handicapées (LHand) d'ici fin 2023, avec des ajustements possibles si nécessaire. Cela implique des bordures surélevées (normalement 22 cm) pour un accès sans marche, des surfaces tactilo-visuelles pour malvoyants et un espace suffisant pour les chaises roulantes.



ETAT DE FRIBOURG
STAAT FRIBURG

Service des ponts et chaussées SPC
Tiefbauamt TBA

Rue des Chanoines 17, 1701 Fribourg

T +41 26 305 36 44, F +41 26 305 36 51

631f, version du 12.12.2022

DEVIS AVEC REPARTITION DES COUTS

Axe 1300 – Fribourg - Bulle, PR 850 à PR 875

Hauterive : Aménagement et mise en conformité de l'arrêt de bus « Posieux, Vany -> Ecuwillens »

PCAM 20070

27.01.2026

SC ARB Le Muret, village (2d) (Sarine Sud) 13_Realisation40_Suivi_financier250327_Posieux_Vany(250127_631f_Dévis_avec_repartition.xlsx)(27.01.2026)

Chapitre/structuration	Total	Général	Routier	Arrêts de bus	Éclairage	DVB
Répartition financière						
Canton, routier	-	0%	100%	0%	0.0%	100%
Canton, arrêts de bus	217 118	69%		100%		
Canton, assainissement du bruit	-	0%				
Commune Hauterive	83 077	31%			100%	

2	Constructions routières selon devis du 27.01.2026	198 019	55 383	-	98 734	43 902	
4	Ouvrages d'art	-					
5	Signalisation et marquages	-					
6	Evacuation des eaux de surface	-					
7	Cadastre souterrain et aérien, électromécanique (EM)	-					
8	Eclairage	-			-		
9	Plantations	-					
10	Dispositifs de retenue des véhicules	-					
11	Aménagements urbains, clôtures, abris	-					
12	Défrichements et reboisements	-					
	Total constructions	198 019	55 383	-	98 734	43 902	-
13	Acquisitions de terrain	-					
1	Projet d'ensemble						
	- Honoraires et frais ing I (ph 31 à 33)	16 785			16 784.9		
	- Honoraires et frais ing II (ph 41-53)	26 651	-		17 856.338	8 794.9125	
	- Honoraires spécialistes	-					
	- Bornage	10 000	-		10 000		
	- Frais administratifs	1 000	-		1 000		
	Total brut	252 455	55 383	-	144 375	52 697	-
10%	Divers et imprévus	25 246	5 538	-	14 438	5 270	-
	Total h.t.	277 701	60 922	-	158 813	57 967	-
8.1%	TVA	22 494	4 935	-	12 864	4 695	-
	Total TTC	300 195	65 856	-	171 677	62 662	-

Montant de l'investissement :
Financement par les liquidités

CHF 90'000.00, estimation SPC

Point 7 de l'ordre du jour

Crédit d'investissement pour la mise aux normes relatives à la sécurité incendie des salles communales

Au fil des années, l'évolution des normes techniques et réglementaires a conduit à un renforcement des exigences en matière de sécurité incendie. Dès lors, il appartient à la Commune d'adapter son patrimoine immobilier afin de garantir des infrastructures en conformité vis-à-vis de cette évolution. Pour ce faire, en réponse à une demande du Conseil Communal, notre responsable du Service technique M. Jean-François Zanetti, a mandaté un expert AEAI afin de faire le tour de nos bâtiments pour analyse. Cet investissement est le résultat de cet inventaire.

La première mesure vise à créer des chemins de fuite supplémentaires afin de répondre à la fréquentation toujours plus importante de nos salles communales lors de manifestations ou de réunions. En effet, même si nous nous réjouissons de constater le succès du théâtre de la jeunesse ou du petit Nouvel-An des Seniors, certaines salles ne disposent pas de chemins de fuite suffisants pour assurer une sécurité maximale en cas d'incendie. Le présent investissement permettra de créer ces voies d'évacuation supplémentaires ainsi que l'adaptation de sorties existantes dans les bâtiments suivants : la grande salle communale à La Pinte, la halle de gymnastique et le local de la jeunesse sur le site de l'Edilité.

Dans la liste ci-dessous, vous trouverez les détails des travaux annexes à réaliser, tels que : quelques travaux d'électricité suite aux tests sur les lumières des chemins de fuite, le système d'alerte sonore à mettre à jour dans certaines classes de l'école, trois portes antipaniques à installer sur les chemins de fuite qui n'en sont pas encore pourvus.

Ces mesures permettront de garantir une évacuation efficace en situation d'urgence, de réduire les risques liés à une forte occupation des locaux et d'assurer la poursuite des activités communales dans des conditions répondant aux standards actuels de sécurité incendie.

		
COMMUNE DE HAUTERIVE - FR		
Budget d'investissement: Mise en conformité incendie (TTC)		
<i>Salle Communale (capacité 300 personnes)</i>		
Agrandissement de l'existante à 1200mm:		
C.C.R. Coopérative de Constructions Rurales		10'000.00
CMA SA	Etude, démontage élément existant, nouvelle porte et escalier	24'000.35
Divers et imprévus		3'500.00
Modification porte d'entrée	Taquette manuelle à remplacer et agrandissement de la largeur de la porte	15'000.00
BE Sanitaire	Déplacement du radiateur	3'500.00
Electricité Galley	Installation signaux des nouveaux chemins de fuites	1'500.00
Modification store		3'500.00
Beaud Sylvain (expert protection incendie AEAI)	Plans pour mise à l'enquête et pour validation à l'ECAB	6'000.00
Total Salle Communale		67'000.35
<i>Ecole</i>		
Electricité Galley	Mise à jour des luminères de secours	2'844.10
CMA SA	Porte ss anti-panique, porte 1er étage anti-panique, porte 2ème étage anti-pa	2'192.25
Sonoval SA	Remplacement du système sonore et des hauts-parleurs	11'972.08
Cylindres à boutons	Remplacement de 5 cylindres à clé par des cylindres à bouton	1'500.00
Total Ecole		18'508.43
<i>Halle de gym (capacité 300 personnes)</i>		
Electricité Galley	Mise à jour des luminères de secours	2'368.45
2 portes à élargir 1200mm		5'500.00
Pose de deux nouvelles portes		7'000.00
Finitions	Embrasures, peintures et crépis	3'000.00
Electricité Galley	Installation signaux des nouveaux chemins de fuites	2'500.00
Divers et imprévus		3'000.00
Beaud Sylvain (expert protection incendie AEAI)	Plans pour mise à l'enquête et pour validation à l'ECAB	4'000.00
Total Halle de gym		27'368.45
<i>Local édilité (jeunesse) (capacité 100 personnes)</i>		
Sciage béton	Pour sortie sur la salle obscure	4'000.00
Création d'un escalier 3 marches		3'500.00
Pose nouvelle porte		3'500.00
Finitions	Crépis et peinture	1'500.00
Electricité Galley	Installation signaux des nouveaux chemins de fuites	1'500.00
Beaud Sylvain (expert protection incendie AEAI)	Plans pour mise à l'enquête et pour validation à l'ECAB	4'500.00
Total Local édilité		18'500.00
Total		131'377.23
Total arrondi	Demande d'investissement	140'000.00

Montant de l'investissement :
Financement par les liquidités

CHF 140'000.00

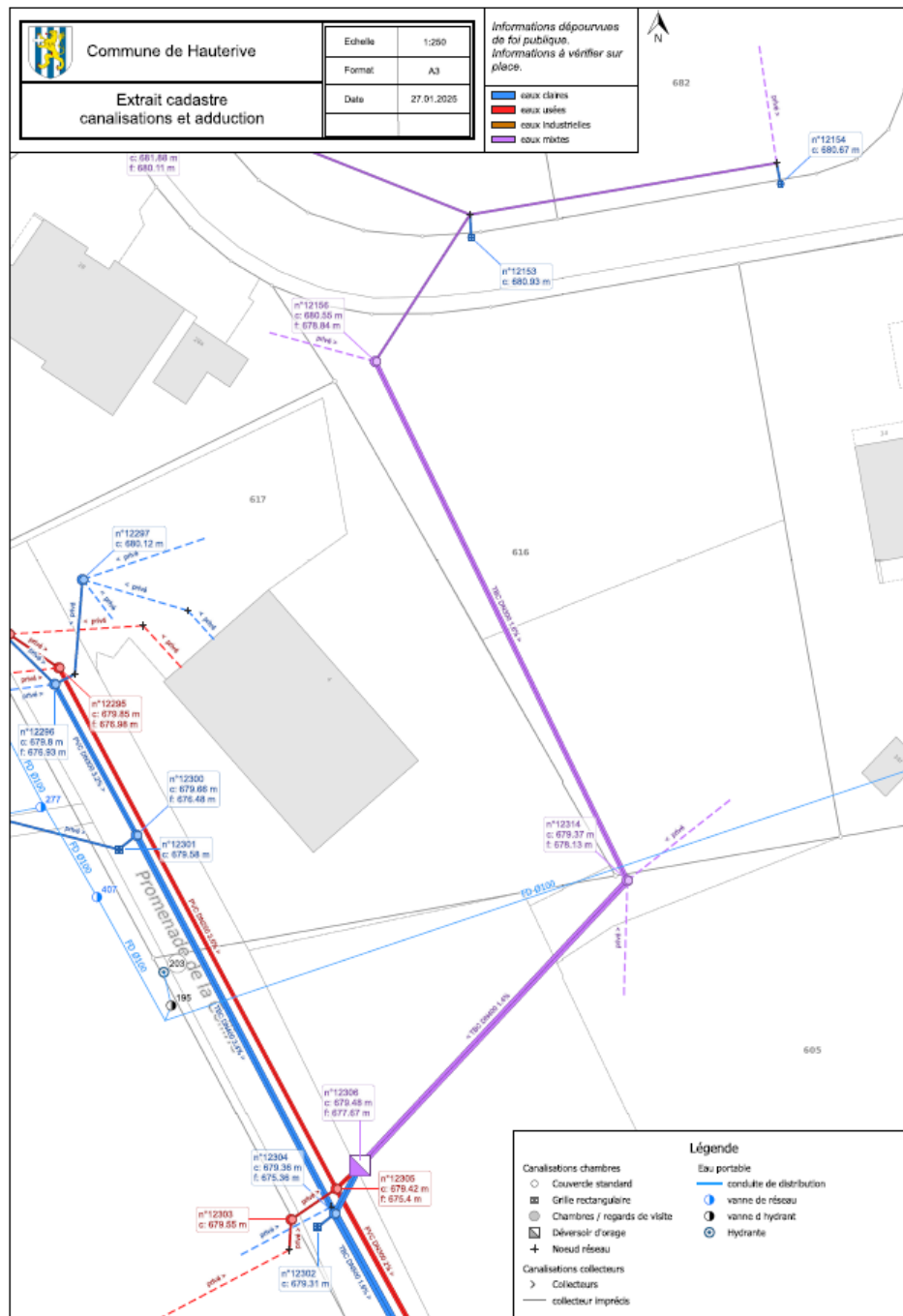
Point 8 de l'ordre du jour

Crédit d'investissement mise en séparatif Impasse du Sapex – Secteur Nord-Est

Le quartier du Sapex à Posieux est l'un des derniers quartiers où les eaux claires et les eaux usées ne sont pas séparées. Dans le cadre d'un projet de construction art. 616 RF secteur Posieux, le Conseil communal désire saisir l'opportunité de créer un collecteur en bordure de la parcelle 616 RF en parallèle de la construction. Ce collecteur se réalisera prioritairement, les autres propriétés dans le secteur seront mises en séparatif dans une deuxième phase. Les propriétaires concernés ont été informés et seront contactés ultérieurement pour trouver la meilleure solution technique pour chacun.

Ce quartier sera ainsi partiellement assaini.

Le permis de construire de la parcelle 616 RF a été octroyé et le début des travaux sont prévus prochainement.



Montant de l'investissement :
Financement par les liquidités

CHF 230'000.00

Information sur l'eau de consommation en 2025

Durant l'année 2025, le Laboratoire cantonal a procédé à l'analyse de divers échantillons des eaux du Consortium du Graboz. Les prélèvements ont été réalisés à plusieurs endroits du réseau de distribution. L'eau fournie par le Consortium des Eaux du Graboz provient de la nappe phréatique captée par pompage à La Tuffière, du Consortium pour l'alimentation en eau de la Ville de Fribourg et des communes voisines (CEFREN) et de la Commune de Villars-sur-Glâne. Les échantillons prélevés répondent aux exigences légales sur la qualité microbiologique et chimique de l'eau.

Le tableau ci-après présente les plages des valeurs de dureté et de teneurs en nitrate mesurées :

<i>Dureté totale :</i>	37 degrés français
<i>Teneur en nitrate :</i>	32 mg/l (tolérance légale : 40 mg/l).



Carte journalière Commune

La «carte journalière dégriffée Commune» peut être achetée en exclusivité aux guichets des communes et des villes. L'offre s'inspire de la carte journalière dégriffée, déjà bien connue dans les transports publics. Elle comprend deux niveaux de prix et est disponible pour la 1^{re} et la 2^e classe avec ou sans abonnement demi-tarif. **Elle est nominative et émise comme billet mobile ou papier.**

Vous pouvez vérifier la disponibilité des cartes sur le site <https://www.cartejournaliere-commune.ch/fr> et les réserver directement auprès de l'administration communale (026 411 92 00, commune@hauterivefr.ch).



Les prix sont fixés par la branche des transports publics et sont identiques pour toutes les communes et villes.

Classe et segment	Niveau de prix 1 commune/ ville disponible jusqu'à <u>10 jours</u> avant le jour du voyage (70 % du contingent)	Niveau de prix 2 commune/ ville disponible jusqu'à <u>1 jour</u> avant le jour du voyage (30 % du contingent)
2 ^e classe, 1/2	39.00 francs*	59.00 francs*
2 ^e classe, 1/1	52.00 francs*	88.00 francs*
1 ^{re} classe, 1/2	66.00 francs*	99.00 francs*
1 ^{re} classe, 1/1	88.00 francs*	148.00 francs*

IMPORTANT : dès la réservation, vous avez 5 jours ouvrables pour venir la retirer et la payer (paiement comptant, carte de débit/crédit ou par TWINT).



Abonnements TPF et généraux CFF

La commune rembourse un montant de CHF 220.00 sur les abonnements annuels « Frimobil » et généraux CFF pour les étudiants des écoles supérieures et pour les apprentis jusqu'à leurs 25 ans.

Pour bénéficier de la subvention, il vous suffit d'apporter au secrétariat communal **à l'échéance de l'abonnement**, une copie de la preuve de paiement ou de l'abonnement avec un no IBAN pour le paiement.

Entretien et taille de haies en bordure des routes communales

Avec le seul souci de garantir la visibilité et une sécurité optimale, notamment pour les nombreux enfants, ainsi que pour garantir les travaux de nettoyage, balayage et déblaiement de la neige, nous vous rappelons les règles à respecter concernant les haies qui jouxtent une route publique. Concernant la date du 1^{er} novembre qui est notifiée dans la Loi sur les routes, celle-ci n'interdit pas une taille supplémentaire si les conditions de visibilité ou autres la demande.

Loi sur les routes, art. 94 :

¹ Sur les tronçons rectilignes, les branches des haies vives doivent être distantes d'au moins **1,65 m** du bord de la chaussée le long des routes publiques. Elles doivent être taillées chaque année, avant le 1^{er} novembre.

² Elles ne doivent pas s'élever à plus de 90 cm au-dessus du niveau de la chaussée.

³ Dans les courbes et à leur approche, les plantations sont interdites à l'intérieur des limites de construction, lorsqu'elles constituent un obstacle pour la visibilité des usagers.

Si les conditions de visibilité ou autres situations apparaissent (empiétement sur le trottoir, accès aux infrastructures communales, vanne du réseau d'eau, etc...), une taille supplémentaire doit être organisée sans attendre le 1^{er} novembre.

Merci d'avance.



IMPOT COMMUNAL - RAPPEL

Acomptes volontaires impôts 2025

Si vous avez déjà rempli votre déclaration 2025, au début de l'année 2026, vous pouvez calculer votre revenu et votre fortune imposables 2025 et, partant, les impôts que vous serez appelés à payer. Si ceux-ci devaient s'avérer supérieurs aux acomptes versés, vous avez la possibilité, dans le courant du printemps, de procéder à un paiement supplémentaire au moyen du bulletin "acomptes volontaires impôts 2025" que vous avez reçu en même temps que les acomptes 2025. Vous économiserez, en procédant ainsi, des intérêts compensatoires lors du décompte final.

En effet, **les intérêts courent à partir du 31 mai 2026** et jusqu'au moment de l'établissement de votre décompte final. En revanche, si les acomptes payés sont trop élevés, un intérêt rémunérateur vous sera accordé sur les montants remboursés.

Les acomptes 2025 étaient trop bas ou trop élevés ? N'hésitez pas à nous contacter pour modifier la cote pour les nouveaux acomptes 2026 qui vous seront envoyés dans le courant mai 2026.

Pour toute information complémentaire ou question, notre administration communale se tient à votre disposition au n° de **tél. 026 411 92 04**, aux heures d'ouvertures du bureau communal.



LeMemento comme espace de partage

A chaque instant l'équipe du LeMemento s'efforce de porter à votre connaissance un morceau de l'histoire de notre commune et de vous faire découvrir les femmes et les hommes qui ont contribué — et contribuent encore — à bâtir l'identité et la mémoire de notre village. Chacun de vous détient une part de cette histoire. C'est pourquoi nous vous invitons à apporter une pierre à l'édifice et partager vos souvenirs, témoignages, anecdotes, documents ou photographies afin de préserver et transmettre la mémoire de la vie passée et présente de notre population et de notre commune.

Des souvenirs d'école... et un projet appelé « Les retrouvailles »

LeMemento a eu le plaisir de publier sur son site de nombreuses photos de classes primaires. Ces clichés témoignent de plusieurs générations de jeunes qui ont grandi, appris et partagé une partie de leur enfance et de leur scolarité dans les communes d'Écuvillens et de Posieux. Ces images ont sans doute réveillé de beaux souvenirs, parfois chargés d'émotions, et permis de retrouver des visages familiers de votre jeunesse.

Que vous soyez sur une des photos de classe ou que vous ayez fréquenté l'école primaire à Posieux - Ecuillens, alors LeMemento vous donne rendez-vous le vendredi 16 octobre 2026 au Restaurant de la Pinte (grande salle) à Ecuillens pour un apéritif dinatoire (une contribution sera demandée lors de l'inscription). Parlez-en autour de vous et surtout avec vos camarades d'école de votre classe de l'époque ! Plus de détails vont suivre ces prochains mois sur le site hauterive.lememento.ch.

Le Memento est une plateforme Internet (Hauterive.lememento.ch) qui a pour objectif de favoriser la communication entre les habitantes et habitants de la commune de Hauterive (FR), les sociétés et les commerces locaux ainsi que les autorités.

Un journal « **Hauterive Info** » est édité 6 fois par année et comprend des articles intéressants, des informations utiles d'ordre local, les dernières nouvelles de la commune et les événements qui se sont tenus sur notre territoire. **Les personnes qui n'ont pas accès à internet peuvent demander la version sur papier au secrétariat communal.**

Si ce n'est pas encore fait inscrivez-vous sur le site car il a été créé pour les habitants de Hauterive (FR). Le Memento se trouve aussi sur Facebook, sous le nom « Le Memento Hauterive FR ». Vous pouvez nous joindre par e-mail : hauterive@lememento.ch.



Transport pour Personnes à Mobilité Réduite

Ce service s'adresse à toute personne atteinte dans son autonomie de déplacement.

Des chauffeurs bénévoles mettent à disposition leur véhicule privé (pas équipé pour les chaises roulantes) ainsi que leur temps (du lundi au vendredi).

Vous pouvez adresser votre demande **au minimum 48 heures à l'avance** par téléphone au 026 411 92 03, ceci afin de faciliter la recherche de chauffeurs par l'administration communale. La commune prend en charge l'entièreté des 74 centimes par km pour la course qui vous est nécessaire.



Réservation du char communal (tables et bancs)

Nous vous rappelons que la réservation se fait auprès du secrétariat communal durant les heures d'ouverture ou au moyen de la fiche de réservation que vous pouvez télécharger depuis notre site internet www.hauterivefr.ch. Le matériel est mis à disposition au tarif unique de CHF 20.00 par utilisation. En cas de livraison et de reprise du matériel par les employés communaux sur le lieu indiqué par le demandeur, un montant de CHF 50.00 sera facturé.



Cabane du Bois Cornard

Nous vous rappelons que les réservations pour la cabane du Bois Cornard se font uniquement par tél. au **079 344 28 99**, Mme Lucienne Rossier à Ecuwillens.



Accueil extrascolaire de Hauterive (FR) - AES

L'accueil extrascolaire de Hauterive (FR) se situe au premier étage du bâtiment de la salle de gymnastique, en face de l'école primaire à Posieux. Il a pour mission d'assurer la garde des enfants d'âge scolaire par des animateurs ou animatrices qualifiés en dehors des heures de classe et de favoriser leur développement en prenant en considération leurs intérêts et leurs besoins.

Le petit-déjeuner, le dîner et le goûter sont servis aux enfants en fonction des périodes fréquentées. Des activités créatrices, ludiques ou de détente sont organisées et les enfants ont la possibilité de faire leurs devoirs au calme (pas de surveillance ni de correction).

Vous trouverez toutes les informations utiles sur notre site internet à l'adresse suivante : www.aeshauterivefr.ch. Pour plus d'informations, vous pouvez contacter :

Association de l'accueil extrascolaire de Hauterive FR
Rte de l'Ecole 15, 1725 Posieux
Tél. : 026 411 16 50, Email aes@aeshauterivefr.ch
Site internet : www.aeshauterivefr.ch



Programme des activités du Groupement des Aînés d'Ecuvillens-Posieux



Chaque mardi – de septembre à fin juin

Promenade-Santé – environ 1h30 par tous les temps !

Départ à 13h30 devant la Pinte à Ecuvillens

Responsable : Eliane Allemann

tél. 026/411.12.80 / mobile 079/479.00.00

Animatrice : Marie-Thérèse Dorthe

tél. 026/411.19.61 / mobile 077/407.84.06

Petite Promenade-Santé – environ 1h par tous les temps !

Départ à 14h00 devant la Pinte à Ecuvillens

Responsable : Eliane Allemann

tél. 026/411.12.80 / mobile 079/479.00.00

Chaque mercredi – de septembre à fin mai

Jeux de cartes – de 13h30 à 17h00

Bâtiment de l'administration communale à Ecuvillens

Responsables : Marguerite Grivel

tél. 026/411.24.45

Eliane Allemann

tél. 026/411.12.80 / mobile 079/479.00.00



Marcher... jouer... que du plaisir ! Venez nous rejoindre !

Chaque année une rencontre, un repas de midi à la Pinte d'Ecuvillens ou une sortie en car, sur inscription !



Home médicalisé
du Gibloux

**Foyer
de jour**

PRESENTATION

La mission du Foyer de jour est de favoriser le maintien à domicile et de soutenir les proches aidants, tout en maintenant les capacités des hôtes.

Il est un lieu de vie sociale animé, favorisant les activités en tous genres, les rencontres et les échanges.

RYTHME DE FREQUENTATION

Le rythme de présence est modulable selon les besoins de chacun·e. L'accompagnement est personnalisé tout en collaborant avec les proches et le réseau.

Une fréquentation régulière contribue à maintenir l'autonomie déjà existante et favorise ainsi la possibilité de rester chez soi, tout en profitant d'une vie sociale animée et plus active.

ACTIVITES

L'accompagnement est adapté, avec le respect de l'autonomie en lien avec la philosophie montessorienne.

- Activités motrices et globales (préparation culinaires, gym, jeux...)
- Activités cognitives (jeux de mémoire, cartes...)
- Sorties culturelles et récréatives
- Repas en commun
- et bien d'autres...

CONTACT

Mme Lässer Stéphanie, responsable du Foyer de jour est à votre disposition pour de plus amples informations au 026 411 81 59 ou par e-mail :

foyerdejour@homeduqibloux.ch





La forêt, un patrimoine vivant

*L'Association des propriétaires forestiers privés du district de la Sarine
à votre service*

Préserver et valoriser nos forêts

Les forêts sont un trésor collectif ; elles nous protègent, nous accueillent, produisent du bois et abritent une biodiversité précieuse. Pour qu'elles puissent continuer à fournir ces différentes prestations, les forêts ont besoin d'un entretien régulier.

QUI SOMMES-NOUS ?

Une association au service des propriétaires privés

Les forêts privées représentent 41% de la surface forestière du canton de Fribourg ; dans le district de la Sarine, ce chiffre s'élève à plus d'un tiers. Ces dernières constituent ainsi une richesse collective pour nos paysages, notre biodiversité et notre qualité de vie.

Créée en 2023, l'APF-Sarine regroupe plus de 130 membres et a pour mission de promouvoir une gestion forestière durable et soutenir les propriétaires privés ainsi que leurs intérêts. Pour répondre à ces défis, notre association offre des services et des outils pour entretenir et valoriser les forêts privées sarinoises tout en contribuant à développer l'économie forestière locale.

Une équipe proche de vous

APF-Sarine est constituée d'un comité et d'un réseau de propriétaires engagés, accompagnés par un responsable forestier compétent, qui mettent leur savoir-faire au service de vos forêts privées.

QUE PROPOSONS-NOUS ?

Des services pour une forêt vivante et durable

Préserver et valoriser nos forêts, c'est investir dans l'avenir. Ce faisant, nous favorisons un milieu propice à la faune et la flore d'une part, et d'autre part, préparons nos forêts à être plus résilientes face au changement climatique.

Des activités, rencontres et échanges

Outre notre engagement pour le développement d'une économie forestière locale, nous organisons, chaque année des sorties et activités de sensibilisation. En devenant membre, chaque propriétaire contribue à préserver et à tirer parti de son patrimoine forestier. Contactez-nous pour bénéficier de ces avantages.

Consultez notre site web : www.apf-sarine.ch

Devenez membre : <https://www.apf-sarine.ch/devenir-membre>

Recevez conseils et analyse gratuites : forestien@apf-sarine.ch

+ 41 79 216 84 74

Belfaux, septembre 2025

Adrien de Steiger et Ana-M. C. Gomes
Président et secrétaire de l'APF-Sarine



Comité, de gauche à droite : Daniel Francey (membre), Alexandre Julmy (vice-président), Marianne Dey (membre), Raphaël Clément (forestier responsable), Adrien de Steiger (Président), Ana-M. C. Gomes (secrétaire), David Terly (membre).

Valorisez votre forêt !

VOS ARBRES ENTRE DE BONNES MAINS

Nos services comprennent :

- Analyse du potentiel de votre forêt
- Conseils personnalisés
- Initiation de projets
- Location de tablette centimétrique
- Optimisation des processus
- Organisation des travaux forestiers
- Abattage & commercialisation de bois
- Mise en relation avec les acheteurs

Visitez notre site web www.apf-sarine.ch
pour plus d'informations sur nos missions et services



Un immense merci pour ces 25 et 16 années
d'engagement au service de la commune !
Votre énergie, votre disponibilité et votre bonne
humeur laisseront de très beaux souvenirs.

Merci pour tout !

